MSAS

Malian Society of Applied Sciences
Société Malienne des Sciences Appliquées

Cahier spécial

La crise au Mali : Recueil de contributions

Décembre 2012

Table des matières

Avant-propos 2
Remerciements 3
Dédicace 4
Liste des abréviations 5
La situation au Nord-Mali : Une tentative de compréhension - des pistes de solution 7
Repenser la gouvernance locale au Nord du Mali : Comprendre la complexité des peuples nomades en pleine période de transition vers une sédentarisation hélas inéluctable 23
Le projet indépendantiste touareg : Quête de reconnaissance ou quête de pouvoir ? 34
Mouvement National de l'Azawad : Est-ce le début du recommencement ? 43
Prolifération des mouvements de libération de l'Azawad : Est-ce le réveil des vieux démons ? 46
Nord-Mali : La politique sécuritaire d'ATT a atteint ses limites 49
Rébellion au Nord du Mali : Et si la solution passait par un referendum d'autodétermination ? 53
La situation au Nord-Mali est-elle réversible ? Comment le MNLA et Ansar Dine ont défait l'armée malienne? Comment reconquérir le Nord-Mali ? 56
Fondements du patriotisme chez les Touareg et problématique de la culture de la Paix au Mali 69
Analyse relative à la situation sécuritaire et socio-politique des régions du Nord-Mali 80
Solution à la tragédie malienne : Eviter la cancérisation ou l'internationalisation de la crise 82
Mali, année zéro 92
Annexe 96

Avant-propos

Actuellement, la République du Mali traverse l'une des crises les plus graves depuis son indépendance en 1960. Des rebelles Touaregs du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) réclament l'indépendance de trois régions du Nord (Gao, Tombouctou et Kidal) et une partie de la région de Mopti; des groupes intégristes religieux : Ansar Dine, Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et Boko Haram veulent appliquer la charia sur l'ensemble du territoire national; une mutinerie de soldats, sous-officiers et officiers subalternes a conduit au renversement du régime du président Amadou Toumani Touré (ATT); des affrontements entre militaires se sont déroulés à Bamako; des centaines de milliers de personnes sont déplacées à l'intérieur ou réfugiées à l'extérieur du pays; la classe politique reste profondément divisée sur les solutions de sortie de crise, ...

Afin de mieux comprendre la situation que vit le Mali, la Société Malienne des Sciences Appliquées (MSAS), un regroupement de scientifiques maliens et étrangers, a entrepris l'édition de ce *Cahier Spécial* qui constitue un recueil de contributions pertinentes dont plusieurs ont été écrites longtemps avant les évènements actuels. Les contributions traitent entre autres de l'histoire des peuples Touaregs, l'historique des rébellions touarègues au Nord-Mali, les limites des solutions préconisées dans le passé, les premiers signes de la rébellion actuelle, les causes profondes de la crise actuelle, les propositions de solution négociée ou militaire, etc.

Les opinions exprimées par les auteurs ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la Société Malienne des Sciences Appliquées (MSAS). Aussi, le Comité d'édition de la MSAS n'a pas jugé nécessaire d'uniformiser l'écriture de certains noms, appellations ou termes dont l'orthographe varie selon les auteurs ou sources.

Mamadou Lamine Doumbia
Comité d'édition MSAS
Contact : msas.communications@msas.maliwatch.org

© *Société Malienne des Sciences Appliquées (MSAS) - Cahier spécial, Décembre 2012*

Remerciements

Le Comité d'édition de la Société Malienne des Sciences Appliquées (MSAS) félicite et remercie sincèrement les auteurs dont les contributions sont présentées dans ce *Cahier spécial* consacré à la crise malienne.

Un remerciement particulier est adressé aux personnes suivantes qui ont relu, corrigé ou commenté le texte afin d'améliorer sa qualité.

Mamadou Dakouo (Membre MSAS, Bruxelles, Belgique)
Doulaye Dembélé (Président MSAS, Strasbourg, France)
Alima Diawara (Membre MSAS, MIE, Japon)
Abdoulaye Doucouré (Membre MSAS, Roanoke, Virginie, USA)
Mamadou Lamine Doumbia (Membre MSAS, Trois-Rivières, Canada)
Seydou Fad (Membre MSAS, Bamako, Mali)
Aliou Haidara (Vice-président MSAS, Toronto, Canada)
Mohomodou Houssouba (Membre MSAS, Bâle, Suisse)
Harouna Maiga (Président MaliWatch, Crookston, Minnesota, USA)
Bakary Sakho (Trésorier MSAS, Bamako, Mali)

Merci à tous les bénévoles de la MSAS et à toutes les personnes dont les noms n'ont pu être cités ici et qui ont contribué à la réalisation de ce *Cahier spécial*.

Dédicace

Ce *Cahier Spécial* de la Société Malienne des Sciences Appliquées (MSAS) est dédié au Professeur Dialla Konaté décédé le 13 septembre 2012 à Bamako. Le Professeur Konaté est né en 1953 à Bafoulabé au Mali. Détenteur d'un Doctorat en Mathématiques de l'Université Claude Bernard (Lyon 1), l'École Centrale de Lyon et l'Université de Saint-Étienne, en France, Dr Konaté fut Directeur de l'Institut des calculs haute performance de l'Université Winston-Salem (Caroline du Nord) aux États-Unis, Professeur associé au Département de Mathématiques de l'Université de Virginie (Virginia Tech) aux États-Unis, Président de l'Université Technologique Sahel Tech au Mali et Président de la Coalition Patriotique pour le Mali. Le Professeur Dialla Konaté était un homme de grande culture, très engagé et dévoué pour les causes maliennes et africaines. Il est Chevalier de l'Ordre National du Mali.

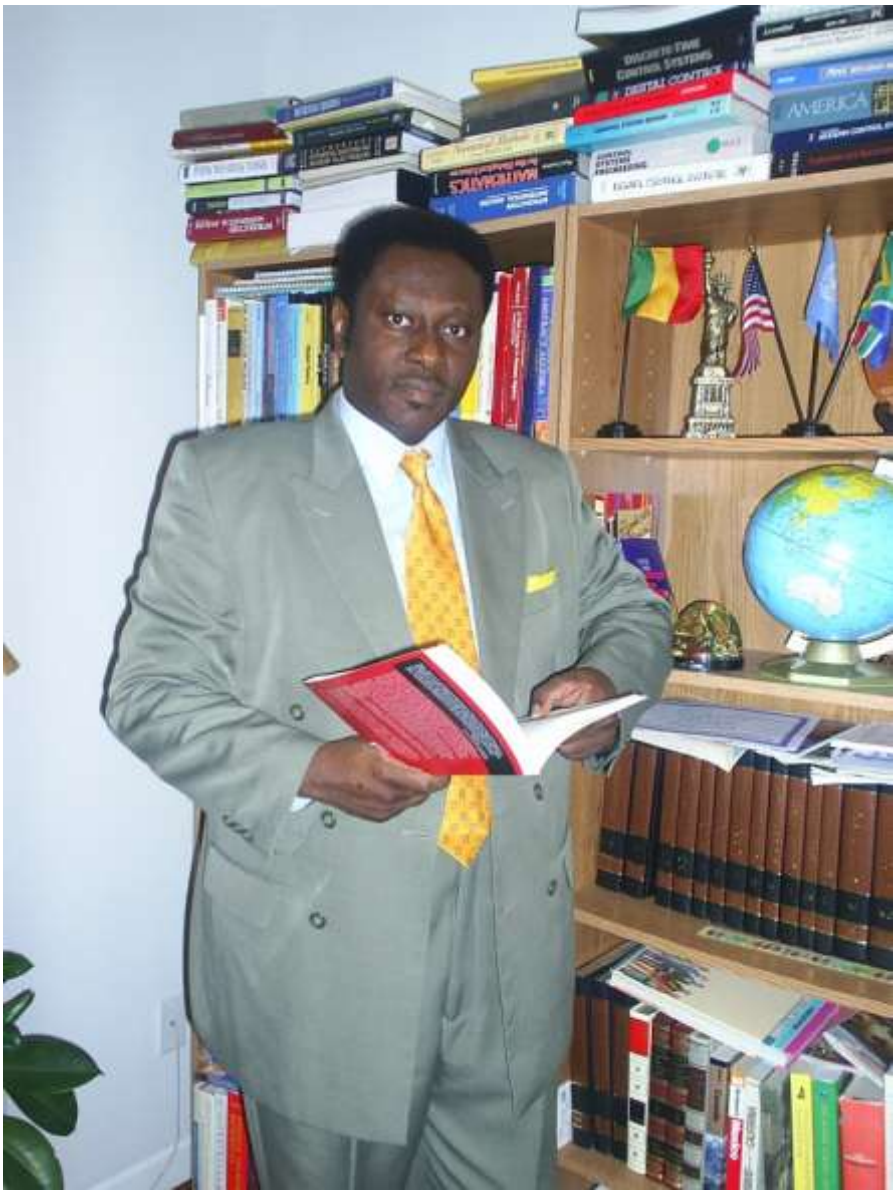

Liste des abréviations

ADIN : Autorité de Développement Intégré du Nord

ADN : Agence de Développement du Nord

AMAN-DPS : Association Malienne des Amis de la Nature-Dynamique pour le Progrès Social

AQMI : Al-Qaïda au Maghreb Islamique

ARLA : Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azawad

ATT : Amadou Toumani Touré

CEDEAO : Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest

CENI : Commission Électorale Nationale Indépendante

CEMOC : Comité d'État-Major Opérationnel Conjoint

CNRDRE : Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'État

CSRD : Conseil Supérieur pour la Restauration de la Démocratie

DIRPA : Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées

DTN : Djibril Tamsir Niane

ECOMOG : Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FDAPA : Front Démocratique pour l'Autonomie Politique de l'Azawad

FED : Fonds Européen de Développement

FIAA : Front Islamique Arabe de l'Azawad

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FLAA : Front de Libération de l'Aïr et de l'Arawak

FPLA : Front Populaire de Libération de l'Azawad

HCRP : Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix

MFUA : Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad

MNLA : Mouvement National de Libération de l'Azawad

MPMGK : Mouvement Patriotique Malien Gandakoy

MPA : Mouvement Populaire de l'Azawad

MSAS : Malian Society of Applied Sciences (Société Malienne des Sciences Appliquées)

MUA : Mouvement Unifié de l'Azawad

MUJAO : Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest

OCRS : Organisation Commune des Régions Sahariennes

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

OUA : Organisation l'Unité Africaine

PDDRN : Programme Décennal de Développement des Régions du Nord

PIB : Produit Intérieur Brut

PNDS-TARAYYA : Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

USRDA : Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain

La situation au Nord-Mali : Une tentative de compréhension - des pistes de solution

Dialla KONATÉ
Blacksburg, VA, USA
20 février 2009

I. Introduction

Depuis l'hominisation, il est une règle qui est que les groupes, humains se constituent, prospèrent, élisent des lieux d'habitation sous la pression de deux nécessites : la nécessite économique et la nécessite militaire. En considérant l'activité militaire comme une composante des relations sociales intra-groupes et intergroupes, alors, on peut dire que pendant longtemps l'activité humaine fut réductible à l'économie et au social. Ces deux domaines d'activités sont à la base de la vie ou de la survie de tout groupe humain.
La vie du groupe passe nécessairement par des moments ou phases critiques. (Henri Hude, 1992) définit la phase critique comme « une situation où les choses ne peuvent plus simplement continuer sur leur lancée, mais il faut décider de nouvelles orientations. » Si un groupe humain ne réussit pas à sortir d'une phase critique de son histoire, alors une crise grave peut survenir. Pour Henri Hude, la grave crise est celle qui remet en cause les principes eux-mêmes, la survie du groupe lui-même. Pour sortir de la phase critique et des graves crises, (Max Weber, 1992) dit que la solution viable se trouve nécessairement en procédant à une analyse avec un «esprit historique et politique». Il veut dire par là que la vraie solution à une crise se posant à une communauté humaine doit planter ses racines dans l'histoire du groupe et **s'élever vers l'assainissement et la clarification des rapports de pouvoir et d'autorité au sein du groupe** en déterminant clairement :

- qui détient les droits ;
- qui définit les devoirs ;
- vers qui vont les obligations ;
- qui définit les règles régissant les flux droits-devoirs-obligations.

Ainsi pour comprendre la situation prévalant au Nord-Mali, j'ai adopté la définition de situation critique selon Henri Hude et j'ai adopté la stratégie de recherche préconisée par Max Weber. Dans la présente étude, j'ai volontairement minimisé les études sur la situation conflictuelle au Nord-Mali faites par des sources non-africaines. Parmi les documents restants qui ont tous, il faut le reconnaître, un intérêt, seuls les travaux menés par le chercheur malien Moussa Intazoume Président de l'ONG AMAN-DPS, malgré leurs faiblesses, ont le mérite de chercher à comprendre la question à travers une analyse historique et politique en y incluant la dimension ethnique.

II. Les études disponibles

Je vais distinguer les études faites par Moussa Intazoumé des autres.

2.1 Les études de Moussa Intazoumé (Mossa Ag Intazoumé)

(Moussa Intazoume, 2005) remonte au 11ème siècle de l'Hégire soit le 17ème siècle de l'ère chrétienne, à l'époque où des écrits de nombreux voyageurs et chroniqueurs arabes nous renseignent sur la cohabitation des différents groupes humains, noirs à 75% (Sonrhaï, Peuhl, Bella) et blancs à 25% (Tamasheq, Arabes, Maures) qui peuplent le Nord-Mali.

Moussa Intazoume semble situer dans les luttes politiques à l'intérieur des tribus Tamasheq d'une part et entre ces tribus et les autres groupes ethniques, d'autre part, le moteur principal des troubles à répétition au Nord-Mali.

2.2 Les autres études

Je vais me référer essentiellement au résumé des études fait par (Modibo Keita, 2002). Ce travail classe les travaux sur la question touareg en trois catégories.

- Une première catégorie comprend les études qui partent du postulat que les crises au Nord-Mali et au Nord-Niger sont voulues et fabriquées par les autorités politiques du Mali et du Niger. Tout le travail consiste ensuite à vouloir justifier cette prise de position. Le prototype cité par M. Keita pour matérialiser cette catégorie est le livre publié par (Mano Dayak, 1992), un métis franco-nigérien de mère Touareg. Ce livre a valu force accolades à son auteur, en particulier, en Europe.
- Une seconde catégorie qui soutient qu'en réalité la situation des Touareg n'est pas pire que celle qui est faite aux autres groupes ethniques au Mali ou au Niger. Là aussi ce postulat fonde et achève, en même temps, le travail qui devient un simple support à cette affirmation. Un modèle de ce type de travail est présenté à travers le livre (André Salifou, 1993) de l'homme politique enseignant et chercheur nigérien.
- La troisième et dernière catégorie est composée de travaux plus riches en hypothèses et plus analytiques. Ils supposent que le problème Touareg est la résultante de plusieurs phénomènes sociaux, politiques, économiques et naturels. Ces derniers facteurs matérialisés par les problèmes climatiques expliqueraient grandement l'extrême précarité dans laquelle vivent les Touaregs qui serait aggravée par l'inadaptation des projets de développement. De telles études complexes se retrouvent plutôt souvent du côté d'auteurs maliens à l'image de Mohamed Tiessa-Farma (Mohamed Tiessa-Farma, 1997).

III. Le Nord-Mali façonné par l'Histoire

Le principal document de référence de ce chapitre est le remarquable et intemporel ouvrage de Djibril Tamsir Niane (Djibril Tamsir Niane, 2000).

3.1 Les groupes humains en présence avant le 20eme siècle

Depuis que des chroniques sont disponibles, remontant à l'époque de l'Empire de Ghana, des populations variées se sont rencontrées dans le Nord-Mali que nous allons étendre à toute la partie du pays s'étendant au nord du fleuve Niger et du fleuve Sénégal également. Au 11ème siècle, on trouve dans cette région des populations noires de diverses ethnies: Soninké, Malinké, Sonrhaï, Peuhl, Dogon. On y trouve également des populations blanches : Berbères (Touareg ou Tamasheq), Arabes. Un des centres urbains où ces populations se côtoyaient était Tombouctou fondé comme un centre de dépôts par des populations Berbères.

Djibril Tamsir Niane (DTN) dit de l'homme de la savane qu'il a de multiples aptitudes. Parce qu'il est «agriculteur, éleveur, pêcheur, excellent commerçant avec un sens des affaires, excellent guerrier», l'homme de la savane, selon DTN, a découvert le besoin de fonder de grands empires afin de faire épanouir toutes ses aptitudes. Jamais les groupes ethniques berbères (Tamasheq ou Touaregs) n'ont cherché à constituer un pouvoir politique. Les différentes tribus à l'intérieur de ces groupes se sont toujours contentées de vivre en communauté avec comme priorité l'accès à des sources économiques permettant la survie du groupe, de ses traditions et de ses règles. Même lorsqu'à l'affaiblissement de l'Empire du Mali, les Touaregs ont pris Tombouctou en 1433 et l'ont soumise durant 35

ans jusqu'en 1468, ont laissé en place le gouverneur représentant le souverain du Mali. Les communautés Touaregs se sont contentées de s'assurer des revenus en prélevant et s'appropriant, dans un premier temps, les deux-tiers de l'impôt levé sur les populations de Tombouctou. Cet impôt était de 3000 misthqal soit 14kg187 d'or fin soit environ 120 millions FCFA, valeur de février 2009, calculés au prix actuel de l'or. Le tiers fut laissé au gouverneur avant d'être également annexé, à son tour, dans un second temps. C'est suite à cette dernière appropriation que la famille du gouverneur de Tombouctou représentant l'Empereur du Mali dont les militaires s'étaient retirés du fait de l'affaiblissement de l'empire, fit appel à Sonny Aly et l'Empire Songhoi, les nouvelles forces montantes de la sous-région. Sonny Aly fit la conquête de Tombouctou en 1468, pacifia Tombouctou, entama une sécurisation des routes commerciales et soumis les populations Touaregs. Les populations Touaregs se garderont d'actions militaires extérieures à leurs zones de résidence autre que les guerres de convoitises des tribus Touaregs les unes contre les autres.

3.2 Les données économiques caractérisant la zone avant le 20ème siècle

Le grand commerce transsaharien était aux mains des négociants arabes. Ce courant d'échanges fructueux entre l'homme de la savane et les populations nord-africaines d'Egypte, de tripolitaine, de Fez, du Touat débouchant à Tombouctou, Gao ou Djenné, assurait une partie de la prospérité des empires et organisations étatiques établis par les hommes de la savane. Les populations Touaregs n'ont jamais exercé un pouvoir politique ni dans l'intention d'unifier les diverses tribus Tamasheq ni pour administrer des territoires comprenant des populations. Ces populations se sont accommodées de tous les pouvoirs politiques, en temps de paix, pourvu que leurs autonomies aient été préservées, que leurs communautés aient eu accès à des revenus. Cela a été le cas à l'époque de l'Empire de Ghana, au temps de l'Empire du Mali et au temps de l'Empire Songhoi. Durant ces périodes les communautés Tamasheq ont vendu des produits artisanaux aux caravaniers et aux populations sédentaires. Elles ont fourni des travailleurs aux mines salines et surtout des guides aux caravanes commerciales traversant le Nord-Mali dans toutes les directions.
Lorsque les empires se sont affaiblis, les guides Touaregs se sont toujours transformés en pillards menant sans cesse des razzias.
Ce fut le cas du 9ème siècle au 11ème siècle : période allant du déclin de l'Empire de Ghana à l'affirmation du pouvoir de l'Empire du Mali sur Tombouctou, le Sahel et le Sahara sous Mansa Soundjata et surtout sous Mansa Sakoura.
Ce fut à nouveau le cas durant les 35 ans d'intermède (de 1533 à 1468) entre l'affaiblissement de la présence militaire de l'Empire du Mali et l'apparition de celle de l'Empire Songhoi.
Ce fut à nouveau le cas après le déclin de l'Empire Songhoi, du 17ème siècle jusqu'en 1908 l'affirmation de la présence militaire française sur la région. Observons donc qu'en plus de 315 ans, de l'effondrement l'Empire Songhoi et la prise de Tombouctou en 1593, à l'année 1908, les Touaregs se sont réveillés à nouveaux à la razzia et cela dans toute la zone au nord du fleuve Niger et même au nord du fleuve Sénégal.
Cette violence était remarquable aux yeux de tout voyageur ayant traversé les zones ou les Touaregs pouvaient arriver à se trouver. Moussa Intazoume cite René Caillé qui, impressionné, dans le second volume de son livre (René Caillé, 2007) (pages 199-120), traite les Touaregs de « peuple pillard » et de « peuple vagabond ».

3.3 Caractérisations de la violence sociale dans la zone avant le 20eme siècle

Le Nord-Mali connaissait avant le 20ème siècle plusieurs types de violences sociales. Dans les époques de paix assurée par un pouvoir central fort assurant une protection militaire des populations et des biens, les violences qui existaient concernaient les affrontements entre les populations nomades : tribus arabes contre tribus tamasheq; tribus tamasheq contre tribus tamasheq. Les violences ont opposé populations blanches arabes (les Kountas et autres groupes d'origine marocaine –les chirifous) et tamasheq d'un côté aux populations sédentaires noires de l'autre. Les violences ont aussi opposé certaines populations noires entre elles. Les violences intra tribus tamasheq furent incessantes et très violentes. Une des preuves de l'intensité et de la continuité de ces violences inter tamasheq est la destruction systématique des villes médiévales comme Essouk, Tahouhas, Chouchou, Djencheche, Djounhan, Intghichmine, Kidal-Médiéval. Avec ces centres urbains ont disparu les traces des riches cultures développées par ces communautés engagées dans d'incessants combats les unes contre les autres. Dans les périodes d'absence de pouvoirs centraux forts, les violences sociales étaient essentiellement constituées des razzias que les tribus Touaregs exerçaient sur les populations civiles et contre les caravanes commerciales. Les groupes ethniques qui souffrirent le plus des conflits furent les Peuhls. Ils furent littéralement exterminés. Ils étaient particuliers à tout point de vue. Ils étaient éleveurs, nomades mais noirs. Ils étaient non islamisés même lorsque l'Empire Songhoi se convertit à l'Islam. Ils furent massacrés par les tamasheq sans avoir le soutien des cadis instruits et islamisés. Ils furent massacrés par Sonny Aly et ses successeurs pour avoir refusé de donner leurs troupeaux pour nourrir l'armée. Les peuhls furent pratiquement éliminés de certaines régions entières. C'est ainsi que le juriste Mohamed Aquit qui écrivit toute la haine qu'il avait à l'endroit des peuhls au point où il ne voulait plus en voir, quitta la ville de Macina où il vivait pour aller plus au nord à Oualata d'où les peuhls avaient disparus (Cf. (Djibril Tamsir Niane, 2000), pages 191-192).

3.4 Solutions apportées à la violence sociale dans la zone avant le 20eme siècle

Jamais on ne trouve dans les récits historiques d'intervention d'un pouvoir central pour mettre fin à des violences entre deux ou plusieurs tribus Touaregs. Celles-ci se sont toujours violemment affrontées pour une hégémonie dans une région du Sahara ou pour s'approprier des richesses matérielles. Ces affrontements ont opposé toutes les tribus : les Ifoghas, les Oulimidaines, les Kel Antassars, les Kel Airs, les Kel Ahagars, les Regueibats, les Imgads, etc… L'apaisement relatif a été la séparation géographique spontanée des tribus. Les unes se sont installées plus à l'est, plus au sud, plus à l'ouest ou plus au nord. Cependant, les convoitises économiques et la recherche d'hégémonie n'ont jamais été vaincues jusqu'à ce jour surtout que l'état malien, de l'indépendance à ce jour a failli de trouver les bonnes règles d'administration adaptées à cette partie du pays avec son histoire spécifique. Les conflits entre les Kounta et les groupes d'origine marocaine d'une part et les populations sédentaires noires furent résolus en deux temps marqués tous les deux par l'attribution de privilèges aux groupes ethniques blancs. Le premier temps fut de les accueillir dans les grands centres urbains, poumons économiques, qu'étaient Tombouctou et Djenné, entre autres. Ensuite, à ces populations blanches furent distribuées des sommes importantes en or et des esclaves. Elles se virent attribuer des quartiers qui devinent rapidement les lieux d'habitation des privilégiés. A Tombouctou ce furent Sankoré, Djinguererber. A Djenné les quartiers privilégiés attribués aux populations blanches pour mettre fin aux conflits avec les populations noires furent Al Casba, Sankore, Konye-Tende, Farman-Tala, Damgal-Sorya, Konofia. Le deuxième temps fut celui où les Kountas

et d'autres groupes de personnes d'origine marocaine (les chirifous, cherifs ou descendants du Prophète), islamisés, furent encouragés à migrer partout dans l'Empire du Mali. Ils s'installèrent surtout dans les villes où ils devinrent conseillers juridiques, enseignants et commerçants. Ils se mélangèrent à la population à laquelle ils s'assimilèrent en se «négrifiant». Leurs descendants sont les Haidara noirs que l'on trouve aujourd'hui partout au Mali.

Les violences dans le Sahel et le Sahara ont poussé à l'exode, vers le sud, une partie des populations essentiellement les Marka et les Peuhls. Les ressortissants du Mali (Mali-ka ou Marka ou même Maraka) en se repliant vers le sud fondèrent des communautés essentiellement urbaines. Les Marka ne sont pas une ethnie, mais une entité culturelle se rattachant à l'espace politique de l'Empire du Mali. Ils sont souvent assimilés aux Soninké dont ils sont cependant différents et qui constituent une ethnie. Le groupe culturel Marka comprend des Bambaras, des Bwa ou Bobo, des Sonrhaï, des Dogons, des Bozos. Les Peuhls également se réorganisèrent à partir du Delta où ils adopteront l'Islam. (Jean Gallais, 1984) note que ces deux groupes humains ont retiré des violences qu'ils ont vécues des qualités exceptionnelles à construire des ensembles humains solides. Les Peuhls ont construit l'Empire Peuhl du Macina qui se dotera de forces armées commandées par les Dicko. Les Marka vont bâtir des centres urbains et développer des activités commerciales dans des royaumes que les Bambaras vont créer et dont le plus achevé fut le Royaume Bambara de Ségou. Pour donner une idée des qualités de cet espace politique, Lilyan Kesteloot et Kabine Sissoko, dans (Lilyan Kesteloot, Kabine Sissoko, 1975) écrivirent : «Etayée par un pouvoir stable, une administration simple et rationnelle, une religion d'Etat, une économie dynamique et une armée conquérante, la force de Ségou n'eut point de rivale aussi longtemps qu'elle conserva cet équilibre rare qui fait les grandes nations». Pour créer les conditions d'une coexistence pacifique entre les populations restées au Sahel et au Sahara, l'Empire Songhoi offrit aux jeunes de servir dans son armée.

IV. Le Nord-Mali à l'époque coloniale : le problème dans le problème

La colonisation française s'est installée à Kidal à partir de 1908. Un fort et un camp militaire furent installés. Dès le départ les français utilisèrent les divisions inter ethniques pour s'imposer. Pour s'installer à Kidal, entre 1905 et 1908, ils s'appuyèrent sur les Kountas et un de leurs chefs, Cheick Bayes. La préoccupation du colon français avec sa force militaire fut de protéger le commerce transsaharien plutôt que d'éteindre les rivalités ethniques. Celles-ci firent rage tout au long de la présence française. De grands massacres inter tamasheq eurent lieu en 1923, 1928, 1935 et furent incessants de 1940 à 1956. Cependant, il faut reconnaitre que le colonisateur français a utilisé sa force militaire pour mettre fin aux exactions trois fois centenaires dirigées par les tribus tamasheq contre les populations sédentaires, les commerçants sédentaires et le commerce transsaharien. Cette ambivalence de la politique française se trouve décrite dans le passage suivant que je cite de la contribution personnelle que j'ai reçue de Moussa Intazoume. Intazoume cite un passage du livre (Louis Frèrejean, 1997). Louis Frèrejean, membre de la colonne Archinard et de la colonne Bonnier, écrit : «Après la conquête du Macina par Archinard, celle de Tombouctou s'impose pour plusieurs raisons. D'abord, il faut que nous soyons maîtres de tout le cours du Niger qui baigne le Macina, afin d'empêcher toute incursion et razzia des Touareg dans cette contrée riche en grains et en bétail. Puis, Tombouctou est le point de départ et d'arrivée des caravanes du Sahara. Le centre aussi du trafic des esclaves vers le Maroc depuis qu'il ne peut plus se faire vers l'Algérie et la Tunisie, trafic qui doit

être supprimé. Enfin, il faut faire disparaître de Tombouctou la brutale domination des Touareg qui en sont les maîtres tyranniques, brimant, rançonnant les habitants, vivant à leurs dépens. Un Touareg sur son cheval, rencontrant un Tombouctien, se penche simplement et cueille sur le passant le boubou, la couverture ou le sac de provisions qu'il convoite, sans que le dépouillé ose protester. Le Touareg est une menace perpétuelle pour les régions limitrophes dont il est la terreur.» Cependant, dans les années cinquante lorsque la fin de la période coloniale sembla inéluctable, le colonisateur s'employa à vouloir créer de toute pièce l'idée d'un état saharien rassemblant les tribus Touaregs qui n'avaient jamais été unies auparavant par un pouvoir politique central touareg. Les enjeux pour la France étaient énormes et se résumaient par un nom : l'Algérie. L'Algérie, créée comme une colonie d'implantation, partageant une longue frontière avec le Sahara malien, était secouée par une insurrection armée. L'Algérie hébergeait les centres d'expérimentation nucléaires français. L'Algérie hébergeait les centres d'expérimentation aérospatiaux français. La France pour se maintenir au rang de grande puissance avait besoin de sa présence en Afrique, de sa bombe nucléaire et d'une place dans l'espace. Ainsi, les intérêts français réussirent à créer en marge et à l'intérieur du problème de la décolonisation, un problème. Le problème de l'unité politique touareg, de l'autonomie politique touareg, de l'indépendance politique touareg. Une divergence nouvelle fut suscitée entre les chefs de tribus Tamasheq jusque d'accords par la perspective de la création d'un état indépendant au Mali. Les colons français se firent forts de rappeler à certains chefs de tribus tamasheq que depuis 315 ans leurs populations étaient affranchies de toute domination des pouvoirs centraux noirs et qu'au contraire ce sont les groupes Tamasheqs qui, par la razzia harcelant les populations sédentaires noires, avaient le dessus.

C'est de cette époque que date la fable que les Tamasheqs sont les maitres politiques de l'espace géographique situé au nord des fleuves Niger et Sénégal où ils auraient régné en maitre en réduisant les populations noires en esclavage. En réalité, comme nous l'avons vu :
(1) jamais les tribus tamasheq n'ont été politiquement unies ;
(2) jamais il n'a existé une volonté Tamasheq de créer un pouvoir politique sous la forme d'un état ou d'une nation ;
(3) de tout temps, chaque groupe Tamasheq a vécu en communauté, de façon féodale sous la conduite d'un amenokal qui, de tout temps s'est imposé par la force des armes.

Les groupes tamasheq, en 1500 ans, de la création de l'Empire de Ghana à l'avènement du colonialisme français en 1908, n'ont occupé un chef-lieu d'un pouvoir politique qu'une et une seule fois. C'était Tombouctou. Cela a duré 35 ans. De 1433 à 1468. Et même dans ce cas, l'administration est restée aux mains de l'Empire du Mali en la personne du gouverneur représentant le Mansa.
Pour gêner la marche du Mali vers l'indépendance, à cette première fable sera ajoutée une deuxième que nous verrons dans la section suivante.
L'avènement de l'indépendance allait-il faire disparaitre les violences multiséculaires que les populations nomades exerçaient les unes contre les autres ?
L'avènement de l'indépendance allait-il unir les populations Touaregs entre elles et les unir à la République du Mali ?
L'avènement de l'indépendance allait-il mettre fin à la féodalité qui est le régime social en vigueur au sein des communautés touareg depuis la nuit des temps et assurer la stabilité sociale?

Les intellectuels et les leaders du nouveau pays allaient-ils être capables de définir une Nation offrant à toutes les communautés fondatrices, y compris les Touareg, la sécurité psychologique de la maison commune?

V. La naissance et la caractérisation des troubles de 1957-1963

Les forces armées françaises se sont de plus en plus opposées aux actes de brigandages individuels et d'agression contre les activités commerciales dans le Sahara malien de 1935 à 1958 date à laquelle fut rapporté le dernier accrochage sérieux entre elles et les groupes Touareg.

A partir de 1946 s'était développés, dans les territoires sous domination française, des mouvements politiques d'émancipation dont les échos étaient parvenus jusque dans les zones désertiques du Sahel et du Sahara.

A partir de 1958 les chefs de tribus Tamasheq et chefs des communautés arabes se sont unanimement ralliées à la cause de l'indépendance du Mali. Ces communautés à travers les chefs rationnels ont préféré l'option de l'indépendance dans un état unitaire à la poursuite d'une domination étrangère. En ce sens, il est très clair que les communautés Touareg et arabes sont fondatrices, au même titre que toutes les populations maliennes, de l'état républicain du Mali né le 22 septembre 1960.

Dans une zone aussi fragile économiquement et où les communautés sont soumises depuis des siècles à des pouvoirs féodaux, les voix des communautés exprimées exclusivement à travers les chefs de tribus sont facilement achetables. C'est ainsi que des représentants des intérêts coloniaux, infiltrés dans le Sahel et le Sahara malien, ont inventé une deuxième fable.

La première fable, nous l'avons vue, était le mythe d'un pouvoir politique et militaire Tamasheq ayant régné sur les populations noires du Mali depuis la nuit des temps.

La seconde fable, en complément de la première, fut cet épouvantail qui est que l'indépendance du Mali donnerait aux populations noires une opportunité de prendre leur revanche sur les populations Touaregs et soumettraient ces derniers à un pouvoir féodal à rebours.

Ces deux fables ont créé les conditions d'un doute dans la population Touareg qui se trouvait appelée à un exercice qui lui était inconnu et qui consistait à être une composante d'une Nation rassemblée selon les principes de la Démocratie et les règles de la République. La république est arrivée sous la forme d'une organisation politique unique qui était l'USRDA. Le projet politique de l'USRDA était autant d'une très grande clarté qu'il était abrupt, sans nuance et sans précaution. Ce projet politique fut clairement exposé dans une déclaration historique faite par le Président Modibo Keita lors d'une visite à Alger le 24 août 1964. Dans ce document dont le texte m'a été transmis par le Professeur Issa N'Diaye de l'Université de Bamako, le Président Modibo Keita expliquait que le gouvernement de la République du Mali sous la conduite de l'URSDA avait pour projet de :

- éliminer la féodalité en vigueur au sein des communautés Tamasheq en introduisant le mode électoral démocratique comme seul et unique moyen de désignation des chefs de tribus et de fractions ;
- matérialiser la présence de l'état au Nord-Mali en y multipliant les points d'accès à l'éducation et à la santé ;
- aider à la sédentarisation des populations afin de maximiser les services de l'état aux populations ;

- protéger les populations, protéger les échanges commerciaux en créant des points de présence de l'armée sur toute l'étendue du territoire national y compris dans les régions Nord;
- assurer la participation de toutes les populations à la construction nationale en prélevant l'impôt;
- contrecarrer les actes de brigandages et d'actes de violence organisée en procédant à un recensement des populations, des biens individuels et collectifs.

A ce jour ceci reste le seul vrai programme politique mis en avant en vue de pacifier les régions sahéliennes et sahariennes du Mali, de les intégrer aux autres régions du pays, d'assurer une participation de tous les maliens, citoyens unis en un seul peuple au fonctionnement de la République, une et indivisible.

Mon opinion est confortée par le jugement fait par Moussa Intazoume sur le climat social dans la région de Kidal né de l'implantation de cette stratégie.

Moussa Intazoume écrit dans sa contribution personnelle : «La période immédiate après indépendance fut caractérisée par la volonté des Autorités de la première République de maîtriser, dans le sens de plus de justice sociale, les relations entre les groupes sociaux du Nord. D'ailleurs, le noir sédentaire s'était senti à l'abri des exactions et des incursions Touareg. Les rapports étaient devenus plus pacifiques. Entre le noir sédentaire et le Touareg, c'était devenu un échange des présents et d'amitié à double sens. »

Cependant, ce programme politique a été desservi par des cadres de l'état mal préparés ou non préparés, envoyés dans le Sahel et le Sahara. Alors, certains chefs de tribus, inquiets devant la perspective de la perte de leurs autorités féodales ont fait courir des rumeurs. Ainsi, le chef de tribu Alladi Ag Alla, un des chefs du mouvement armé de 1963, qui espérait de l'état qu'il accroisse et étende le pouvoir féodal s'est montré frustré que les agents de l'état ne l'aident pas pour rechercher les assassins de son père afin que s'applique à leur encontre, les lois de la vengeance selon la tradition féodale. Son entourage fit courir le bruit que ce chef aurait été insulté par des serviteurs de l'état malien. Jamais, ne fut présenté un seul nom de fonctionnaire malien, jamais ne fut présentée une personne physique représentant l'état malien en même temps que la preuve de la faute commise par ce fonctionnaire de l'insulte. C'est cela la caractéristique d'une rumeur. Ensuite, certains chefs de tribus ont fait courir le bruit que des citoyens maliens d'origine Tamasheq avaient été brutalisés par les représentants de l'état chargés de récolter l'impôt. Les personnes soumises au paiement de l'impôt étaient, principalement, les chefs de tribus. Des actes inconvenants peuvent avoir été commis par des fonctionnaires qui, répétons-le, n'ont pas été préparés pour entreprendre une action de construction nationale sur des terres où souvent ils n'étaient jamais allés, auprès de populations qu'ils ne connaissaient pas. Enfin, un troisième type de rumeur était que l'état malien avait l'intention de retirer à chaque famille ses filles pour les inscrire de force à l'école.

Voici les raisons immédiates qui ont permis aux chefs de tribus de provoquer, au début des années soixante, des mouvements de violence armée contre l'état, ses représentants, certaines populations dans le Sahara malien. Mais, sous ces raisons immédiates et apparentes, existaient des raisons plus profondes. Il se trouve que les chefs de tribus ont été rapidement effrayés par le succès de l'entreprise de construction nationale dont une des premières victimes semblait être la base féodale des relations sociales.

Ecoutons, une fois de plus, Moussa Intazoume : «Ce climat de justice social que la Première République était arrivée à établir et qui avait vu s'établir une fraternité entre

blancs et noirs était une des principales causes qui avaient "amplifiées" la Rébellion de 1963. Laquelle n'était qu'une manifestation d'un état d'esprit des populations blanches hostiles à toute tentative de bouleverser les rapports sociaux qui les favorisaient jusque-là.» L'armée malienne mobilisa les mieux formés de ses soldats et de ses officiers pour faire face à ces mouvements armés. Mais, ces soldats et ces officiers, pour la plupart, avaient été formés sur les théâtres de la Seconde Guerre mondiale, des théâtres des guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie. Ces hommes avaient donc été formés à la dure école de la guerre totale, sale et sans pitié où le guerrier tue et torture. Ils ont, en un ou deux ans, étouffé le mouvement de violence armée. Certainement, il faut que l'état malien ouvre, pour honorer ses propres serments républicains et démocratiques, les archives de cette époque pour reconnaitre les cas de torture et de violence injustifiées contre la population civile. Et de demander pardon aux populations Touareg qui, rappelons-le, sont fondatrices de la République du Mali, au même titre que toutes les autres populations de notre pays. Et s'il y a lieu que réparation soit faite dans les cas établis de violence gratuite à l'endroit de populations ou d'individus non armés et non combattantes. Une anecdote qui prouve à quel point une meilleure préparation des hommes aurait pu permettre de réussir à unifier le Mali depuis 1960. Les militaires qui ont défait la rébellion des années soixante étaient essentiellement des jeunes officiers et sous-officiers, patriotes ayant une culture politique anticoloniale et souvent mal notés par le pouvoir colonial et symbolisés par le Capitaine Diby Silas Diarra. Ce sont eux en particulier qui arrêtèrent le chef rebelle Touareg Alladi Ag Alla (cité plus haut) qui se retrouva prisonnier à la prison centrale de Bamako. En 1969 à la suite d'une tentative infructueuse de coup d'état, ces hommes avec Diby Silas à leur tête se sont retrouvés en co-détention à Bamako avec Alladi. Ils lièrent amitié. Alors que Diby et ses compagnons, torturés, étaient fuis par tout le monde, il y eu dans cette obscurité de leurs vies une lumière à la forme humaine qui leur tendit la main. Ce fut Alladi Ag Alla qu'ils torturèrent 5 ans plus tôt dans le silence et sans témoins dans la prison sans murs du Sahara. La dernière main humaine qui donna du thé à Diby Silas et ses amis fut celle de Alladi Ag Alla. Le dernier visage qui s'illumina d'un sourire par amitié pour Diby Silas et ses amis fut celui de Alladi Ag Alla. Cette étendue de sable que Alladi Ag Alla chérissait, cet endroit où il aurait souhaité mourir et être enterré, est cet endroit où il a été terrassé et humilié. A ce même endroit, un peloton de gens en arme composé de Touareg et de Mali-ka vont terrasser et humilier Diby et ses amis. Ce même endroit va être le tombeau de Diby Silas mort et enterré sans sépulture ni linceul. Diby et Alladi sont devenus amis. Ils auraient pu l'être plus tôt. Cela aurait certainement changé le cours de l'Histoire moderne du Mali en mieux.

Ces points viennent d'être corroborés par le témoignage de Monsieur Samba Sangaré, compagnon de Diby Silas Diarra, publié le 12 février 2009 par le journal «L'Aurore», à Bamako. Comme cela fut le cas durant 1500 ans, la manifestation de la force militaire exercée au nom du pouvoir central, une fois de plus, a apporté la paix au Nord-Mali, après 1964. Cette paix cependant n'avait pas mis fin aux déséquilibres, aux inégalités et aux injustices fondamentales qui sont le moteur des sociétés féodales au Sahel et au Sahara maliens. Et aussi cette paix n'avait pas apporté les instruments pouvant permettre de créer de la richesse économique locale. Rappelons que c'est l'absence ou la faiblesse de création de richesse qui a de tout temps été à la cause immédiate des violences sociales dans ces régions maliennes.

Au nom de la générosité philosophique de la démocratie, au nom de la fraternité républicaine, la Première République malienne a entrepris d'abolir les croyances anciennes et les pratiques rétrogrades en vigueur dans le Sahel et le Sahara malien sans avoir eu la

possibilité et les moyens de mettre en place les superstructures politiques, les structures administratives et économiques nécessaires. Ce sont ces superstructures et ces structures qui sont capables de sécréter l'égalité sociale qui vient avec la démocratie. Ce sont ces superstructures et ces structures qui sont capables de produire la lumière qui vient avec la république porteuse de l'école qui fabrique les citoyens. En ce sens, comme ce fut le cas autant de fois durant 1500 ans, cette paix ne pouvait être qu'éphémère. La violence n'attendra que son heure et des opportunités pour revenir au Nord-Mali. C'est cela qui fut fait.

VI. Les troubles de 1989-1991

La violence entre communautés Touaregs et à l'intérieur de chacune de celles-ci est une donnée diffuse et constante au Nord-Mali. La violence contre le pouvoir politique central n'est jamais une réalité directe et première. Comme on l'a vu, au Sahel et au Sahara maliens, la violence contre le pouvoir politique central apparait uniquement dans deux situations :

- la première est l'affaiblissement où l'effondrement du pouvoir politique central dont il n'est qu'un indicateur autant que l'apparition d'une charogne potentielle attire les vautours;
- la seconde est l'aggravation des conditions économiques et alimentaires des populations à l'intérieur des communautés.

Ces deux conditions ont été réunies durant les deux décennies qui ont précédé le réveil des mouvements armés en 1989.

La situation économique et alimentaire

En effet, à partir du milieu des années soixante-dix et peut être avant, est apparue une situation économique et alimentaire grave au Mali suite à de pauvres performances économiques nationales et aussi de l'apparition d'une période de sécheresse particulièrement rude de 1972 à 1975.

Une telle situation a eu des répercussions énormes, dramatiques, au-delà de l'imaginable, dans les communautés humaines vivant au Sahel et au Sahara maliens. Cette période de sécheresse a été suivie, au milieu des années quatre-vingt par une autre période de sécheresse qui a fait chuter le PIB agricole de 50%. Comparons cela avec une autre réalité. En une journée de l'année 1985, les bourses occidentales ont baissé de 7%. Le monde a crié à la catastrophe. Nous sommes au Mali et le revenu de 90% de la population générale, de 100% des populations vivant au Sahel et au Sahara, qui était presque rien, a brutalement baissé de 50%. Tout groupe humain, dans des cas similaires, aurait crié sa colère et se serait battu pour ne pas assister inerte à sa propre destruction. Mais, se battre contre qui ? Contre la nature ? Contre l'imprévision de l'état ? C'est cette dernière solution que les populations du Nord ont choisie.

L'affaiblissement du pouvoir politique

A partir de 1988 et surtout du discours de la Baule, l'état malien s'est trouvé contesté de l'intérieur comme de l'extérieur. Les rares fois où l'autorité centrale de Bamako s'est manifestée auprès des populations du Nord, ce fut en général pour acheter de la clientèle politique que pour construire une Nation. Ecoutons encore l'observateur privilégié qu'est Moussa Intazoume : « De 1968 à 1991, les préoccupations de justice sociale qui avaient animé les Autorités de la première République ont été mises en veilleuse. C'était une époque caractérisée par des calamités naturelles : les sécheresses de 1973 – 1984. Les

traitements des problèmes socioéconomiques liés à ces calamités avaient été sélectifs. Les Blancs étaient privilégiés en matière d'assistance socioéconomique. Sur le plan de leadership politique, les dignitaires « Blancs » avaient plus de voix au chapitre sous le régime du parti unique eu égard à leur capacité de faire taire les autres sur leur faim et leur soif. » C'est ainsi que les deux conditions de reprise de la violence sociale au Nord-Mali étaient réunies. Et la violence est arrivée. Cette violence s'est trouvée compliquée par le fait que les jeunes qui avaient été formés à la lutte armée en Lybie, des jeunes qui se sont battus au Liban, au Sahara Occidentale et sur d'autres champs de bataille au Moyen-Orient, en Afghanistan, sont revenus au pays. Ces jeunes ont, dans un premier temps, contesté le pouvoir des chefs traditionnels dont beaucoup avaient été, à leurs yeux «achetés» par le pouvoir politique de Bamako. Dans un second temps, certains rassemblent de vagues idées politiques enveloppées dans une phraséologie douteuse mi-raciale, mi-religieuse, mi-indépendantiste. Ensuite, ils ont acquis des armes. Ils ont mobilisé la jeunesse sans espoir et désœuvrée pour les amener dans les montagnes du Sahara. Ainsi, s'ouvrit une nouvelle phase de violence politique et sociale au Nord-Mali. On estime que cette période a fait 1000 morts. Ces morts sont imputables aux affrontements entre l'armée et les dissidents, mais aussi à des exactions contre les populations civiles. Une bonne part de ces exactions semble relever des violences intra et inter communautaires.

Je recommanderai, une fois de plus que les archives soient ouvertes et que l'État examine ses propres responsabilités qui auraient pu être engagées dans certaines morts du fait de comportements non conformes à la mission républicaine de ses agents en uniformes ou en civil.

Mais, une fois de plus une caractéristique importante à noter est que ces mouvements ont, comme durant 1500 ans, entrepris d'entraver les échanges commerciaux en rançonnant les agents économiques et en perturbant les échanges commerciaux.

VII. Le « Pacte National » un danger pour la Nation

En 1990, le Mali était dans des eaux politiques tourmentées avec une totale perte de crédibilité des leaders politiques et du gouvernement. Comme nous l'avons vu, une telle situation, depuis 1500 ans a toujours produit des agitations et des mouvements armés de contestation du pouvoir central de la part de certains chefs de communautés sahariennes. Iyad Ag Ghali, un représentant de la puissante et hégémonique tribu des Ifoghas a pris le leadership d'un mouvement armé qui a pris son départ en juin 1990 par l'attaque de la prison de Ménaka. Un regroupement ayant la forme, les moyens et les revendications d'une rébellion s'organisa autour de Ag Ghali sous le nom de «Mouvement Unifié de l'Azawad» ou MUA. Ce mouvement rassemblait en fait quatre groupes différents constitués sur une base communautaire et géographique. Les sous-groupes étaient :

- le « Mouvement Populaire de l'Azawad » (MPA) des Ifoghas attirés par Ag Ghali;
- le « Front Populaire de Libération de l'Azawad » (FPLA) apportant des Chamen et des Amas ;
- « l'Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azawad » (ARLA) présentant les Imrads ;
- le « Front Islamique Arabe de l'Azawad » (FIAA).

Ce dernier groupe était le plus populeux et rassemblait essentiellement des populations blanches non Touareg, c'est-à-dire, essentiellement, des arabes Kounta et des Maures. L'accord qui fut signé, après plusieurs tentatives infructueuses, le 11 avril 1992 est connu sous le nom de **« Pacte National »**. En raison de la faiblesse de l'état, ces mouvements armés ont réussi à créer des troubles dans quatre régions représentant plus de 50% de la

population nationale et qui sont : Mopti (15% de la population), Ségou (15%), Tombouctou (3,5%), Gao (4,5%), Kayes (12,5%). Manifestement, le gouvernement malien ne recherchait qu'une seule chose : la cessation des hostilités. Ainsi est né le «Pacte National» qui, pratiquement en chacun de ses articles, consacre le transfert des responsabilités de l'état à des groupes armés dont rien n'assure qu'ils sont ni des représentants légitimes des populations de notre pays, ni qu'ils agissaient dans l'intérêt supérieur de la République du Mali. Cet accord est manifestement un acte de défection et en cela il est et restera inapplicable. Examinons rapidement quelques articles.

Article 7 : son alinéa A édicte le démantèlement de l'Armée Nationale du Mali. Son texte est exactement sorti des accords de capitulation de l'Armée Impériale du Japon et de l'Armée Nazi à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Article 14 : cet accord appelle des puissances étrangères pour imposer la paix à l'intérieur du territoire national dans une situation où des personnes privées se sont arrogées le droit de s'armer contre la Nation. Ceci est une démission nationale.

Articles 15, 16, 17 : le statut particulier du Nord qui ne se situe nullement dans le cadre d'une politique nationale de décentralisation si elle ne consacre pas un statut fédéral pour la République du Mali, alors, il est la reconnaissance de la séparation et de l'indépendance des régions Sahariennes et Sahéliennes du Mali.

Articles 44 à 61 : ces articles créent des fonds spéciaux (article 44) sans dire où les trouver. Ces articles créent des exceptions à la loi sous la contrainte de la violence armée exercée par des groupes d'individus à la représentativité douteuse. Pire, ces articles en se référant, en fin de compte, aux puissances étrangères pour «acheter» la paix entre l'état et des citoyens illégalement armés, a définitivement commis la faute d'accréditer que le développement des régions sahariennes, sahéliennes du Mali peut venir d'autres sources que l'effort commun de tous les maliens dans le cadre de la République Démocratique dans laquelle le peuple du Mali a décidé d'organiser sa Nation.

Ces articles disent que les régions du Sahara et du Sahel vont être confiées à des hommes qui se sont armés eux-mêmes. Ces articles stipulent même que chaque officier malien non originaire de ces régions sera secondé et donc «marqué» comme au football par un de ces hommes armés.

Nulle part le «Pacte National» ne fait allusion aux causes profondes qui empêchent et continueront à empêcher le développement économique et social des populations maliennes incluant les populations vivant au Sahara et au Sahel. **Ces causes sont le défaut d'éducation, la féodalité, la mauvaise gestion des ressources de l'état, l'absence de projets politiques de développement.** La preuve à posteriori de cette affirmation est que plus de 15 ans après la signature du «Pacte National», seuls quelques individus dont les leaders féodaux et des hommes illégalement armés ont eu de la promotion. Certains sont dans des ambassades. D'autres sont dans des ministères ou dans des institutions de la république y compris l'armée.

Bien entendu, je suis heureux que ces citoyens maliens aient accédé à des fonctions en rapport avec leurs capacités professionnelles. Mais, au cas où avoir pour eux-mêmes quelques privilèges était l'objectif du mouvement dans lequel ils ont mis en danger la vie de tant de maliens et la stabilité sociale de notre pays, alors ce qu'ils ont fait est un crime devant être traité comme tel. Oui le «Pacte National» a fait une poignée de privilégiés, mais la population générale, au Sahel et au Sahara, est restée aussi pauvre et aussi désespérée qu'avant la signature du «Pacte National». Le Touareg qui a toujours vécu dans

sa communauté avec dignité a souvent été réduit à devenir un mendiant dans les rues des grandes villes du Mali et de l'Afrique Occidentale.

Le «Pacte National» est-il capable ou même est-il de nature à faire du Mali un espace de vie dans la dignité pour tous les maliens y compris nos sœurs et frères Touaregs? Nulle part dans le «Pacte National» le moindre article ne fait allusion aux responsabilités et engagements des hommes qui ont pris les armes contre le pays. Si ces hommes sont de véritables représentants des populations maliennes du Sahel et du Sahara pourquoi n'ont-ils pas pris la responsabilité, dans le «Pacte National», de travailler pour la justice sociale dans ces régions, de libérer les Bellas? De permettre à ce que les enfants filles et garçons aillent à l'école? Pourquoi n'ont-ils pas pris l'engagement, dans le «Pacte National», de mettre fin au pouvoir des Amenokal et de faire en sorte que les dirigeants des communautés soient élus démocratiquement? C'est le gouvernement qui demande l'instauration du système électoral démocratique. En face aucun engagement n'a été pris. Le «Pacte National» s'est engagé à mettre en place des «fonds spéciaux» (article 44), de «procéder au changement des missions dévolues à l'Armée» (articles 7 et 9), de créer des «unités spéciales de l'Armée» (articles 7 et 9). Mais, où est la responsabilité des rebelles assurant que ni des islamistes internationaux, ni des trafiquants notoires œuvrant dans le Sahel et le Sahara ne seront enrôlés dans ces unités spéciales qui vont remplacer l'Armée Malienne dans certaines de ses activités? Nulle part le «Pacte National» ne s'engage à ce que les «fonds spéciaux» (article 44) et le «régime fiscal préférentiel» (article 51) servent réellement à donner une formation professionnelle aux jeunes et assurer leur intégration dans le tissu économique national. Nulle part dans le «Pacte National» les rebelles ne se sont engagés à expliquer aux jeunes du Sahel et du Sahara que leur avenir est de participer à l'économie nationale partout de Kayes à Gao, de Kidal à Sikasso. L'ambition des rebelles semble plutôt d'obtenir une sécession de fait des régions du Nord basée sur la croyance que l'argent apporté par les partenaires techniques et financiers donnera à ces régions un développement économique et social. Si cet argent seul pouvait assurer le développement, le Mali serait développé depuis longtemps. Des questions qui méritent d'être posées dans le cadre d'un débat démocratique autour des problèmes intervenant au Nord du Mali sont :

- Comment assurer que cet argent permette à la population d'accéder à l'eau potable ?
- Comment assurer à la population le service de l'électricité ?
- Comment créer des emplois ?
- Quels emplois ?

La suite de l'histoire prouvera bientôt, dès le mois de mai 2006, que le véritable enseignement du «Pacte National» compris par certains, était ceci : pour avoir des privilèges, il faut prendre les armes et déclarer une rébellion sans cause.

VIII. La caractérisation des violences de la période présente : 2003-2009

Comme nous l'avons vu, le «Pacte National» est inapplicable. Il a créé des attentes qui ne peuvent être satisfaites. Même au niveau des promus, des jalousies sont apparues, des déceptions sont apparues d'attentes non satisfaites en termes de privilèges. Encore une fois, le «Pacte National» est une grande foire aux privilèges où seuls les hommes en armes et en révolte contre la République peuvent venir se servir.

Certains de ces hommes insatisfaits, profiteront de la démission de l'état exprimée dans les textes mêmes du «Pacte National». Ils vont réclamer plus que les privilèges qui leur ont été octroyés comme prix d'achat de la fin du conflit de 1990. Le 23 mai 2006 après une longue

période manifestation de mauvaise humeur durant laquelle ils ont été l'objet de toutes les attentions de la part des plus hautes autorités de l'état, les officiers supérieurs Ibrahim Ag Bahanga et Hassan Fagaga sont passés à l'action. Ils ont fait usage de leurs armes contre les hommes dont ils assuraient le commandement et leurs familles. Ils ont tué leurs compagnons d'armes et des parents de ceux-ci. Ils ont emporté des armes et se sont déclarés en rébellion. Ils ont par la suite attaqué des populations civiles comme des régiments de l'armée nationale en faisant des morts et en détruisant des biens. Ils ont levé des troupes, les ont armées, se sont retranchés dans des zones qui furent tout au long de l'histoire les refuges des renégats. Ils ont parcouru les anciennes pistes de razzia dans toute l'étendue du Sahel et du Sahara. Voici ce que l'on présente comme une rébellion des populations Touareg. Le gouvernement a précipitamment signé les «Accords d'Alger» avec ces hommes. Ces accords se réclament expressément du «Pacte National» qu'ils prétendent mettre en vigueur. Ces accords, autant que le «Pacte National» ne s'occupent pas des populations déshéritées vivant au Nord-Mali. Ces accords ne cherchent pas à bonifier le Mali, son gouvernement et le fonctionnement des institutions. Au moment où j'écris ces lignes, on annonce que des hommes conduits par Hassan Fagaga sont revenus à Kidal rendre leurs armes et reprendre leurs places dans les bureaux de l'administration et dans l'armée. Aucun objectif autre que des privilèges personnels n'étant visé, les hommes qui, fatigués viennent de rentrer vont rester pour se reposer. Certains, une fois reposés, une fois remis de la faim et de la soif, reprendront certainement la lutte, car l'homme n'est jamais satisfait du privilège aussi grand qui lui est attribué.

Ni les «Accords d'Alger», ni le «Pacte National» ne mettent fin aux souffrances des populations. Ils ne mettent pas fin aux deux conditions qui ont, depuis 1500 ans, entrainé des mouvements de violence armée dans le Sahel et le Sahara : (1) la faiblesse et la mauvaise gestion de l'état ; (2) les difficultés économiques graves.

Ces deux objectifs ne seront atteints que par des accords qui appelleront la Nation malienne dans son ensemble, par des leaders patriotes, bâtisseurs, vertueux, à des efforts de développement économique et social dans la solidarité ; au sein d'une république une et indivisible ; au sein d'un système politique transparent et démocratique.

IX. Conclusions

En conclusion, je vais résumer ce que cette étude m'a appris sur ce qu'est la crise intervenue au Nord-Mali et comment je vois le chemin pour en sortir.

Cette étude m'a été extrêmement utile et m'a permis de comprendre non seulement ce dont il s'agit, mais aussi pourquoi, pour reprendre les termes de Max Weber, un travail effectué en dehors de tout esprit historique et politique a conduit à l'adoption de fausses solutions qui ont pour noms : le «Pacte National» et les «Accords d'Alger».

Je n'ai adhéré ni au «Pacte National» ni aux «Accords d'Alger». Mon choix fut intuitif. A présent il est rationnel. Cependant, reconnaissant la légitimité et la légalité des gouvernements qui les ont signés, je les respecte autant que le républicain que je suis, respecte ces gouvernements auxquels je reconnais la capacité de décider au nom du Peuple souverain du Mali. Je continuerai cependant à obéir à mon devoir de citoyen qui consiste à critiquer, à analyser les questions d'intérêt national qui ne doivent, en aucun cas, être abandonnées à la seule et exclusive diligence du gouvernement. C'est cela la pratique de la démocratie.

9.1 Qu'est-ce que c'est que le problème du Nord ?

Les crises intervenues au Nord du Mali depuis 1963 n'ont rien d'exceptionnel. Il s'agit, à chaque fois, de la matérialisation d'une réaction de survie d'une communauté qui a refusé d'abandonner son autonomie et son mode de vie. Ce mode de vie est la féodalité alimentée par des relations sociales construites sur des rapports de force. La règle ultime pour trancher les conflits est le recours à la violence armée. Ainsi furent les choses durant 1500 ans et plus. Ainsi en réalité le Nord-Mali a, de tout temps, de mémoire d'hommes, vécu en crise. Cette crise a deux formes :

- une forme endémique. Cette forme existe à l'intérieur de chaque communauté Touareg et entre deux communautés Touaregs différentes pour déterminer le leadership et pour trancher les conflits en dernier ressort;
- une forme épisodique. Cette forme apparait chaque fois que le pouvoir politique central le plus proche est affaibli ou lorsque les conditions économiques et alimentaires deviennent critiques.

La caractéristique constante de la crise au Nord-Mali a toujours été la violence armée. Oui, il est vrai que le Nord-Mali a un problème. Ce problème est celui de la violence armée.

9.2 Que faut-il faire ?

Il n'y a aucun doute que les populations du Nord-Mali, librement et massivement, de 1958 à ce jour ont toujours été fidèles à leur appartenance à la République du Mali dont, rappelons-le, elles sont membres fondateurs. On ne change pas les traditions en un jour ni en quelques décennies.

La solution de la crise au Nord-Mali est nécessairement politique. Sa mise en œuvre prendra la forme d'un programme politique dont les objets retrouvent les ambitions de la Première République qu'il faut enrichir.

Ce projet politique national devra couvrir les points suivants :

- éliminer la féodalité en généralisant l'éducation universelle et républicaine ;
- introduire le mode électoral démocratique comme seul et unique moyen de désignation des chefs de tribus et de fractions ;
- affaiblir l'esprit communautariste et répandre la notion de citoyenneté ;
- matérialiser la présence de l'état au Nord-Mali en y multipliant les points d'accès à l'éducation et à la santé ;
- aider à la sédentarisation des populations afin de maximiser les services de l'état aux populations ;
- protéger les populations, protéger les échanges commerciaux en créant des points de présence de l'armée sur toute l'étendue du territoire national y compris dans les régions Nord;
- assurer la participation de toutes les populations à la construction nationale en prélevant l'impôt ;
- contrecarrer les actes de brigandages et d'actes de violence organisée en procédant à un recensement des populations, des biens individuels et collectifs ;
- promouvoir la formation professionnelle et ouvrir l'accès de tous les emplois aux citoyens originaires du Nord-Mali ;
- promouvoir la participation des citoyens du Nord-Mali à toutes les activités nationales sur le même pied d'égalité que les autres populations.

Références

Henri Hude, *Ethique et Politique*, Editions universitaires, 1992.

Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Presses Pocket, 1992.

Moussa Intazoume, *Quelle sécurité pour le Nord?* Fondation Friedrich Ebert, Novembre 2005.

Modibo Keita, *La résolution du conflit Touareg au Mali et au Niger*, Chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal, juillet 2002.

Mano Dayak, *Touareg; la Tragédie*, Édition LATTES, 1992.

André Salifou, *La question touarègue au Niger*, Éditions Karthala, 1993.

Mohamed Tiessa-Farma, *Le Mali, de la sécheresse à la rébellion nomade: chronique et analyse d'un double phénomène du contre-développement en Afrique sahélienne*, Éditions Harmattan, 1997.

Djibril Tamsir Niane, *Le Soudan Occidental au temps des grands empires XIème – XV^{ème} siècle*, Editions Présence Africaine, 2000.

René Caillé, *Voyage à Tombouctou*, Éditions La Découverte, 2007.

Jean Gallais, *Hommes du Sahel*, Éditions Flammarion, 1984.

Lilyan Kesteloot, Kabine Sissoko, *Prise de Dionkoloni*, Armand Collin, 1975.

Louis Frèrejean, *Objectif Tombouctou*, Éditions Harmattan, 1997.

Repenser la gouvernance locale au Nord du Mali : Comprendre la complexité des peuples nomades en pleine période de transition vers une sédentarisation hélas inéluctable

Ahmed AG ABOUBACRINE
<ahmedag1996@yahoo.fr>
Bamako, Mali
Septembre 2008

I. Introduction

Ces commentaires ont pour but d'essayer d'éclairer les décideurs locaux et nationaux sur certaines interrogations soulevées par les événements au nord du Mali depuis le 23 Mai 2006. Il est incontestable que, maintes fois débattus sans succès, la question du développement reste au centre de la problématique du Nord et ce quelle que soit la partie (Gouvernement ou Rebelles).
Tout le monde prétend vouloir le développement de cette partie du Mali, mais des préalables demeurent irrésolus et entamer un dialogue constructif est aujourd'hui une nécessité pour traiter cette question de premier ordre aussi importante pour la nation Malienne, tout comme l'est la question de l'école et celle de la précarité économique.
Néanmoins, cette réflexion constructive dans laquelle nous nous sommes engagés ne serait que peine perdue si elle n'est pas suivi d'actions successives pour faire face non seulement aux conséquences (sociales, psychologiques, économiques et politiques) générées par les violences depuis 2006, mais aussi pour s'attaquer de façon immédiate aux causes structurelles de cette plaie béante de la république du Mali. Dans cette réflexion, l'accent sera mis sur ces dernières plutôt que les premières.

Tout d'abord, le choix du dialogue, de la compréhension mutuelle et la recherche inéluctable d'une solution pacifique sont les prérequis nécessaires pour panser cette plaie. L'histoire des nations nous apprend que tôt ou tard un conflit se règle sur une table de négociation. Ainsi, au-delà des opinions partisanes, ce document a pour unique but de donner quelques pistes pour jeter les bases d'une réflexion constructive des décideurs autour de la question de développement des peuples nomades en général et des Arabo-Touaregs en particulier.

Il faut cependant bien noter qu'au Mali, d'autres groupes ethniques comme les Peulhs et aussi les Bozos ont un mode de vie nomade et qu'il ne faudrait pas les occulter, tout autant que les autres couches de la société malienne, car un corps dit-on souffrira de douleur même si c'est le bout du doigt qui a mal.

Il est aujourd'hui certain que l'échec de l'amorce du développement au nord du Mali est la résultante de l'inadéquation des instruments politico-administratifs ainsi que des stratégies et tactiques y afférant qui furent utilisées pour gouverner les populations septentrionales y compris avec la complicité de ces dernières.

II. Mieux comprendre leur environnement opérationnel

Aujourd'hui, les Arabo-Touaregs se subdivisent en 3 groupes :

1- **Les citadins :** Généralement, ce sont des élites issues du milieu intellectuel (fonctionnaires) ou de celui du business (boutiquiers, hommes d'affaires, commerçants d'animaux) ou de l'élite politique locale ou des porteurs d'uniformes. Ce groupe constitue une faible minorité.
2- **Les agro-éleveurs :** Ce groupe en majorité composé de Touaregs noirs (communément appelés Bellahs) est installé sur les bords du fleuve Niger et pratique généralement des activités agricoles en plus de l'élevage.
3- **Les nomades :** Ce groupe reste encore le plus important lot des Arabo-Touaregs (noirs et blancs). Il se répartit sur l'immensité de tout le Sahara et est beaucoup mobile au gré de la transhumance. Les itinéraires vont des environs de Kidal à la frontière Nigérienne, des environs de Tombouctou et/ou Gao à la frontière Burkinabè (dans la zone du Gourma propice pour l'élevage). Ce groupe reste de loin le plus vulnérable et le plus affecté par la pauvreté.

Mais, il est à noter que presque tout Arabo-Touareg, où qu'il soit et quel que soit sa situation, garde ses attaches avec le milieu nomade, notamment son campement c'est à dire celui de ses parents ou proches.
Les Arabo-Touaregs vivant dans « *des régions très excentrées sont ou se sont « traditionnellement » marginalisées* ». Cette marginalisation, quoique atténuée par la réforme de la décentralisation (je ne débattrais pas sur les avantages et les contraintes de cette réforme ici), continue de se manifester à travers la non jouissance des droits fondamentaux, l'insouciance des autorités à pourvoir le minimum de services (sécurité, justice, éducation, santé, eau).

III. Contraintes et risques majeurs au nord du Mali

La nature, dit-on, a horreur du vide. A l'absence de structures étatiques fortes et justes, les peuples nomades opposent leur adaptabilité phénoménale aux nouvelles conditions. Les premières manifestations de l'état régalien ne furent que sous forme d'activités ad-hoc généralement répressives qui ont énormément contribué à ruiner l'estime des populations nomades en la jeune république Malienne. Ceci est un syndrome qui reste encore à soigner. Celui traumatisant de la Côte d'Ivoire ou tout récemment celui du Kenya représentent, si besoin est, des exemples de la mauvaise gouvernance dans les états si jeunes et si vulnérables.

- **Difficulté d'organisation communautaire :** Bien que la société nomade ait été toujours structurée politiquement et socialement, depuis l'indépendance l'organisation communautaire autour d'un domaine ou d'une activité, reste limitée par la dispersion des gens. Faute de vision de développement claire appuyée par des stratégies faisables, les peuples nomades du Nord sont laissés à eux-mêmes sans aucune assistance et ceux y compris par leurs propres leaders qui se complaisent dans une vie semi-nomade d'où ils tirent leurs épingles du jeu en tant que courroie de transmission entre l'administration locale et les populations. Il est à noter que ces leaders des Arabo-Touaregs sont beaucoup à blâmer pour leur contribution à la faillite socio-économique de leurs communautés respectives. Ils ont pour la plupart toujours joué le jeu de leur intérêt personnel tout en ignorant la situation critique de leurs sujets. Un exemple concret reste le détournement (quasi-annuellement) des dons alimentaires destinés aux

populations nomades démunies avec la complicité des agents de l'état et/ou de certains employés d'ONGs et d'organismes des Nations-Unies. Une meilleure gestion de cette aide aurait certainement pu contribuer grandement à la crédibilisation de l'état aux yeux des citoyens nomades.

- **Persistance des couches marginales et des discriminations absolues :** Celles-ci sont notamment constituées des descendants d'anciens esclaves (Bellahs) et des anciennes tribus vassales (Imghad et autres) qui restent encore opprimées dans certaines parties du nord du Mali et qui sont souvent nourris et encouragés par les représentants de la république avec la situation de para-souveraineté (où ils gagnent et font gagner leurs complices) attribuée aux anciennes tribus régnantes au détriment des autres et ce contrairement aux lois républicaines. Ce « népotisme républicain » reste très préjudiciable à l'entente interne à long terme au sein des populations nomades et représente aussi un facteur d'instabilité et d'insécurité à long terme.
- **Menace liée au terrorisme et au crime organisé :** Les Arabo-Touaregs vivent dans un « no man's land » qui est devenu aujourd'hui le point de passage des grandes mafias internationales (cigarettes Philips Morris en provenance du port de Nouakchott en Mauritanie et d'autres ports Ouest-Africains vers l'Europe via l'Algérie ou la Libye ; drogue sud-américaine à destination de l'Europe via l'Afrique du Nord; armes légères à destination des différentes rebellions africaines et des groupes Salafistes Algériens; clandestins en provenance de toute l'Afrique et de l'Asie et à destination de l'Europe via l'Algérie et le Maroc, etc.). Toutes ces activités rendent plus vulnérables les Arabo-Touaregs et les exposent davantage à l'amalgame, à la marginalisation et à la stigmatisation. Alors, que faire face à ces nouveaux envahisseurs, peut être bien indésirables, mais qui sont vite devenus sources de revenus en tant que clients et fournisseurs des populations nomades qu'ils côtoient.
- **Qualité de l'administration centrale :** Généralement, les fonctionnaires Maliens ne veulent pas du tout exercer au Nord et à peine arrivés qu'ils recherchent le premier moyen pour quitter, ce qui fait qu'ils ne se consacrent pas à leur travail. D'où un manque à gagner énorme à ce niveau.
- **Pétrole et Uranium :** L'activité de recherche pétrolière et d'uranium, si elle aboutit, constitue aussi un risque potentiel pour la région où vivent les Arabo-Touaregs dans la mesure où s'ils n'y sont pas intégrés, ils pourraient être obligés de quitter leurs territoires habituels ou vouloir s'y opposer par la violence dans l'espoir d'une retombée financière. Le cas du Delta du Niger au Nigeria est facilement transposable au contexte Malien surtout avec le précédent obtenu avec le versement par un gouvernement étranger via le Mali d'une rançon conséquente aux Salafistes preneurs d'otages en 2003.
- **Enclavement :** Cette contrainte est d'ordre environnemental, mais surmontable s'il y a une réelle volonté politique comme c'est le cas pour la région de Kayes actuellement. La situation d'espoir crée au sein de la nomenklatura nomade par le forum de Kidal en Mars 2007 a vite été oubliée à cause des récents événements dont certains ont spécifiquement visé les entreprises en charge de la construction de la route Gao-Ansongo-Labezenga.
- **Conditions climatiques ou changements climatiques:** Hélas, cette contrainte est difficilement adressable, mais il existe des alternatives pour la contourner. C'est le cas

dans le sud Algérien où grâce aux efforts conjugués de l'état (surtout de ses services techniques), le désert devient de plus en plus verdoyant.

*En conclusion, ces contraintes contribuent et/ou boosteront le risque majeur que reste aujourd'hui une « **Somalisation** » du Mali entraînée par l'effet domino de la guerre du Darfour, elle-même née des cendres de celle du Sud-Soudan. L'embourbement qui en résulterait, s'il n'est pas maitrisée, pourrait avoir des conséquences incalculables tant sur le Mali que sur l'Afrique entière d'autant plus que le continent n'est pas encore guéri des séquelles psychosociales engendrées par les génocides Biafrais, Rwandais, Congolais et Sierra Léonais.*

IV. Analyse des stratégies de survie des nomades en proie à des mutations inéluctables

Dans le milieu Arabo-Touareg, la survie est un instinct. Confrontés à des difficultés (sécheresse, famine, pauvreté, analphabétisme, etc.), les peuples nomades (comme les Arabo-Touaregs) développent des stratégies de survie en fonction de leur profil sociodémographique. Ci-dessous quelques illustrations.

- **Les jeunes :** Pour les jeunes, le premier réflexe est bien entendu l'exode. Cela est lié à la nature nomade des Arabo-Touaregs. « *Dès qu'il n'y a plus d'eau ou de pâturages, on va vers là où il y en a* ». Ainsi, la majorité des jeunes Arabo-Touaregs noirs vont principalement vers le Sud du Mali (San, Niono, Sikasso, Bamako) ou vers la Côte d'Ivoire (Abidjan) ou le Ghana (Accra, Kumashi). Les autres vont majoritairement en premier lieu en Algérie, en Libye, en Mauritanie ou en Arabie Saoudite. Souvent, ils passent par des étapes transitoires sur leurs chemins (Niger ou Ghana pour ceux qui vont en Arabie Saoudite, Niger ou Algérie pour ceux qui vont en Libye). Il faut noter qu'hormis les migrants de l'Arabie Saoudite ou ceux de la Côte d'Ivoire, les autres rapportent rarement quelque chose de leur exil. Et ceux qui séjournent en Côte d'ivoire reviennent souvent infectés par le SIDA.

  Par ailleurs, certains analystes attribuent l'actuelle recrudescence de la violence au Nord à l'antécédent crée par l'intégration des années quatre-vingt-dix d'un millier et demi de jeunes dans la fonction publique, obtenue suite au Pacte national. Or, la grande erreur des responsables de l'application de ce texte crucial fut de se limiter uniquement à panser les plaies ouvertes par la rébellion des années quatre-vingt-dix (intégration des ex rebelles et retour et réinsertion des refugiés) sans aller au-delà (même si la réforme de la décentralisation fut un succès majeur dont le meilleur impact reste à venir), c'est-à-dire sans résoudre les causes structurelles du conflit. D'où la régénérescence du même conflit juste une dizaine d'années plus tard à cause d'une jeunesse qui a encore raté le train du développement (scolarisation, services sociaux de base, justice, etc.) et qui a répondu à l'écho des désirs inassouvis de certains leaders de la première rébellion frustrés par la part du gâteau qui leur est revenue comme compensation de leurs efforts de guerre; part dont ils estimaient qu'elle aurait dû être plus conséquente ; leurre qui leur fut entretenue de manière peu orthodoxe par certains de leurs interlocuteurs gouvernementaux, spécialement sous l'ère d'Alpha Oumar Konaré. Notons que la nature ayant horreur du vide, ces jeunes vulnérables et sans avenir auraient pu être utilisés à défaut de cela par d'autres personnes fussent-elles terroristes, trafiquants de drogue ou d'humains comme le fut le guide Libyen dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

D'ores et déjà cela est un précédent qu'il faudrait absolument éviter à l'avenir.
En outre, il y a lieu de souligner l'inexistence au Mali de structures d'éducation à la citoyenneté, aussi bien au sein du système d'éducation formelle qu'au sein des services d'accompagnement des jeunes (Ministères de la Jeunesse et des Sports, celui de la Culture et leurs démembrements respectifs dans les régions et cercles).
Tout cela sans mentionner que sur le plan local, beaucoup de jeunes nomades ne se reconnaissent pas dans le nouveau système de décentralisation, surtout qu'au Nord les élus sont principalement constitués d'adultes qui se soucient très peu des préoccupations de la jeunesse. Le cas de la représentativité des jeunes femmes nomades dans les sphères de décisions locales, qu'elles soient traditionnelles ou électives, est encore pire que celui des jeunes mâles.

- **Les adultes et personnes âgées :** Ce groupe se concentre le plus souvent aux abords des villes. Ainsi, dans toutes les villes (petites ou grandes) du Nord, vous remarquerez qu'il y a toujours des cases assemblées aux limites de chaque agglomération urbaine du nord du Mali. Certaines de ces personnes se reconvertissent dans le commerce, le gardiennage, la mendicité (formelle et informelle, il y a une forme de mendicité « informelle » qui consiste à aller quémander chaque jour sa pitance, mais de façon discrète auprès des gens aisés de la ville quelle que soit leur origine ou leur catégorie sociale) et d'autres deviennent des ouvriers (dans les bâtiments, l'agriculture), des bûcherons ou des employés de maison (surtout les Touareg noirs).
  Il faut signaler que ce groupe de réfugiés économiques internes[1] bénéficient largement de la solidarité locale (des parents citadins et des amis Sonrais et Peulhs) même si cette dernière n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.
  Enfin, une autre forme de survie de ce groupe est aussi « la filière matrimoniale » qui consiste, pour ceux qui ont des filles, à les donner en mariage à de riches fonctionnaires ou commerçants (surtout chez les Arabo-Touaregs dits « blancs ») à des fins matérielles.

Généralement, c'est ce dernier groupe (adultes et personnes âgées) qui se sédentarise de façon définitive. Cependant, dans les deux cas, il faut noter que :

- Il n'y pas d'accès à l'éducation pour les enfants
- La plupart redevienne nomade dès qu'ils ont pu se reconstituer un troupeau
- Il y a seulement une très faible proportion qui apprend de nouveaux métiers et s'assure un revenu garanti (chauffeur, mécanicien, maçon, ouvrier spécialisé, etc.).

V. Sentiments des nomades vis-à-vis de la décentralisation, du pouvoir central et des opérateurs du développement

- **Vis-à-vis de la décentralisation**

Généralement, la décentralisation est bien perçue par les populations nomades qui connaissent ou se reconnaissent dans leurs dirigeants communaux. Ils ont le sentiment que les choses ont changé, car ce n'est plus le chef d'arrondissement, le garde, le gendarme ou le forestier venu du sud – adepte du rançonnage des populations nomades – qui est « chef » maintenant. Cela est un soulagement pour eux, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont impliqués vraiment dans le processus du développement communal. Même s'ils savent que

[1] Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Refugies (HCR) reconnait le statut de personne déplacée interne même si cela se fait dans les limites de son pays d'origine.

désormais les impôts sont payés au maire et que c'est au conseil communal qu'il faut s'adresser pour bénéficier d'un puits (ou de sa réhabilitation), les nomades ne sont pas, dans leur grande majorité, impliqués dans l'activité communale malgré qu'ils soient de très bons payeurs de taxes. Cet état de fait est dû à la méconnaissance de leurs droits et à la nature de la vie nomade qui fait qu'ils ne sont pas constants dans un seul espace communal (certains campements vivent selon chaque période de l'année dans une commune différente séjournant dans 5 communes ou plus par an).
Ainsi, leur attache avec leur commune d'origine reste du ressort du chef de fraction (leader communautaire), lequel est le principal relais de l'administration communale.
Au vu de la situation actuelle, la nomenklatura des conseillers municipaux se débat avec peine pour satisfaire les nombreuses doléances individuelles des chefs de fractions. La spécificité des communes du Nord (enclavement, environnement désertique, vulnérabilité extrême des populations) engloutit le peu de ressources dont elles disposent. Il faut noter qu'au Nord, le faible montant de l'impôt ne permet pas aux communes de fonctionner même si le taux de recouvrement est élevé. En plus, le maigre pactole pourvu par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) ou quelques projets de développement reste très limité par rapport aux besoins immenses et urgents.
Une moindre piste pour les communes est donc de développer leur assiette fiscale en taxant à leur juste valeur les grands propriétaires d'animaux du Nord qui à cause du fait qu'ils soient de grands notables ne payent pas d'impôt sur leurs richesses.
En outre, une accélération du transfert des ressources aux communes et autres collectivités serait un facteur positif dans l'ancrage de la décentralisation au Mali. En effet, un pouvoir financier accru des collectivités territoriales renforcera l'autorité de l'état et permettra de faire face à beaucoup de dangers liés à une potentielle instabilité.

- **Vis-à-vis du pouvoir central**

Vis à vis de l'administration centrale (administration, justice, services de sécurité, services sociaux (hydraulique, santé, éducation), services techniques (élevage, agriculture)), les nomades restent toujours craintifs. Il faut noter que dans le subconscient des nomades, l'administration reste synonyme de répression, d'humiliation ou de rançonnage. Le recours à l'administration est toujours la dernière option à envisager. Il est de notoriété publique chez les nomades que l'administration centrale, gangrenée par la corruption ne répond qu'à l'odeur de l'argent.

Education : Si du temps colon, on garde le souvenir des écoles nomades – qui par ailleurs n'avaient eu que peu de sympathisants dans le milieu Arabo-Touareg, depuis les indépendances, ces écoles ont simplement disparu.

Eau : Les quelques rares investissements dans l'eau (puits) proviennent des initiatives individuelles de notables locaux à l'influence plus ou moins importante au niveau des gouvernements successifs et de la sphère politique régionale et ce depuis l'indépendance.

Santé : A ce niveau, l'amélioration de l'offre est réellement visible grâce à la reforme sanitaire qui commence à porter ses fruits avec les Centres de Santé Communautaire (CSCOM). Cependant, une marge importante de la population nomade reste exclue du fait de l'inaccessibilité des CSCOM à cause de l'éloignement et du manque de moyens d'évacuation (souvent nécessaire, car généralement le nomade ne se rend au dispensaire que si son état devient alarmant).

Elevage : Au niveau des services de santé animale, les différentes reformes du ministère (qui n'en finissent pas depuis 1991) ont anéanti la systématisation d'une offre de services vétérinaires régulièrement sollicitée par les nomades.

Sécurité et justice : A ce niveau, le règne de la corruption éloigne de plus en plus tout recours à ces services. Ce qui crée un grand potentiel de conflits, car les gens préfèrent recourir souvent à la force pour résoudre leurs différends. Il faut noter que certains Arabo-Touaregs continuent encore de se référer aux marabouts (qadhis – juges – traditionnellement reconnus pour l'arbitrage des litiges) pour résoudre leurs conflits.

- **Vis-à-vis des opérateurs du développement**

Les opérateurs de développement, notamment les ONG, sont perçus par les Touaregs comme les bons samaritains. Quand les populations Touareg affamées envahirent les villes au milieu des années 70 et 80 et les camps de réfugiés dans les années 90, elles ne durent leur salut qu'à l'aide alimentaire distribuée notamment par la Croix Rouge, Médecins Sans Frontières, Accord, Handicap, CARE, World Vision, Aide de l'Église Norvégienne, etc. D'où l'image de sauveurs et bienfaiteurs qui continuent d'être attribuée aux ONG. Mais, aujourd'hui, le rôle des ONG est de plus en plus limité, car disposant de moins en moins de fonds. En outre, malgré qu'elles aient amorcé le virage de la décentralisation, les ONG n'arrivent pas à adapter leurs interventions au milieu nomade. Beaucoup n'y interviennent même pas, soit à cause des coûts logistiques que cela nécessite, soit à cause d'une hypothétique insécurité (chose dont on qualifie à tort le nord du Mali à cause d'une rébellion qui a pris fin depuis 15 ans – bien que cela redevient justifiable aujourd'hui).
Actuellement, il est plus que temps pour les ONG de s'intéresser au Nord compte tenu des écarts sur le plan humain qui le caractérise des autres parties du Mali. L'adaptation des interventions est aussi un préalable, car en ce moment les besoins des nomades sont non seulement urgents, mais aussi spécifiques. Sans donner une solution miracle, le sujet peut être approfondi en discutant les questions suivantes :

1. *Comment assurer que tous les enfants nomades aient accès à l'école primaire (noter qu'une solution à cette problématique avait été mise en œuvre depuis les temps coloniaux)?*
2. *Comment développer des sources de revenus alternatives pour les nomades et créer des emplois pour les jeunes issus du milieu nomade ?*
3. *Comment financer les infrastructures (écoles, centres de santé, centres de formation, puits, aménagements agricoles, parcs de vaccination, ferme améliorée, palmeraies dattiers, routes) en milieu nomade sachant que les communes seules n'y arrivent pas suffisamment ?*
4. *Comment promouvoir l'implication et la redevabilité de l'administration centrale et du gouvernement envers les populations nomades ?*

Enfin, il est à noter que les actions des ONG à elles seules ne suffiraient jamais à garantir une stabilité du septentrion Malien. L'institution des structures étatiques républicaines garantissant les fonctions régaliennes de sécurité, de justice et de fournisseurs de services sociaux de base reste un préalable à tout succès. Il va de soi que cela ne saurait être réalisable de façon magique, mais qu'il s'agirait d'un processus dont l'état est le maître d'œuvre et dont les collectivités territoriales seraient les maîtres d'ouvrages. En pratique, cela nécessite une nouvelle dynamisation (ce qui n'est ni redynamisation, ni renouveau) des actions publiques du sommet à la base de la pyramide.

VI. Problématique de la sédentarisation inéluctable

Tous les rapports et études aussi bien du gouvernement que des partenaires au développement (UN, ONG, bailleurs de fonds) confirment la tendance irréversible de la sédentarisation des peuples nomades. Aujourd'hui, « *les nomades sont en pleine période de transition vers une sédentarisation hélas inéluctable* » ; « *… puisqu'il s'agit du changement radical du mode de vie de tout un peuple, …, nous sommes en train d'assister à un changement important voire historique dans l'histoire de ce peuple nomade* ».

C'est vrai que nous observons beaucoup de bouleversements dans la vie des Arabo-Touaregs, certains par nécessité (migration, changements de mœurs –il était impensable avant pour certains Arabo-Touaregs de consommer du poisson–, politique, décentralisation) et d'autres par adaptation de leurs modes de vie à leur environnement (semi-sédentarisation, diversification des moyens d'existence). Parmi ces mutations, la problématique de la sédentarisation est un des phénomènes en cours qui a commencé après les grandes sécheresses.
Pour le comprendre, il faut noter que les nomades ont toujours vécu pendant une longue période de l'année autour de leurs puits ; la période de grande transhumance ne dépassant que très rarement trois mois. C'est ainsi que quand ils ont perdu leurs animaux suite aux grandes sécheresses, ceux qui n'avaient pas rejoint les villes se sont constitués en « sites de sinistrés » autour de leurs puits respectifs ou au bord du fleuve près de leurs bourgoutières ou dans les bidonvilles dans les villes d'accueil. Cette installation dans les sites a connu un essor important lors du retour des réfugiés Arabo-Touaregs de Mauritanie, d'Algérie et du Burkina Faso grâce au soutien du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) qui appuyait les personnes revenues et les dotaient d'une infrastructure (puits, pompe, forage) par site.
Puis, avec la décentralisation, les sites sont devenus la cible des investissements communaux. C'est ainsi qu'en plus du puits, quelques sites s'agrandirent progressivement d'un magasin, d'une école, d'un centre de santé et enfin d'un marché. Certains de ces sites constituent aujourd'hui de gros villages allant jusqu'à 5 000 habitants. Néanmoins, les habitants de ses sites restent nomades dans la mesure où ils vivent toujours des animaux (élevage extensif) et par ce fait sont parfois obligés de les suivre pour trouver des pâturages ailleurs.

Donc, on peut dire sans risque de se tromper que la sédentarisation des Arabo-Touaregs est non seulement inéluctable, mais peut aussi être effective s'ils bénéficiaient d'un appui adéquat pour améliorer la vie dans les « sites », car à défaut ils reprendraient la vie nomade à 100% dès qu'ils pourront reconstituer leur cheptel.

Ainsi, les Arabo-Touaregs sont bien dans une « *période de transition vers une sédentarisation plus ou moins complète* » et réclament pour cela des services dont ils n'avaient jamais appréhendés l'existence avant (eau, éducation, santé, petits projets, activités génératrices de revenus, habitat).
La manière de réclamer ces services est souvent violente comme à Kidal (où une minorité a choisi la voie des armes pour se faire entendre) ou à travers des plaidoyers grâce aux leaders locaux ou aux réseaux de ressortissants (toutes ethnies confondues) à Bamako comme c'est le cas de Gao et Tombouctou.

VII. Gestion de la transition nomadisme – sédentarisation

Sans apporter une quelconque réponse pour la gestion du problème de la sédentarisation inéluctable des nomades, une certaine conscience des acteurs étatiques et des collectivités locales devrait naitre autour des besoins inhérents aux populations mobiles comme les Arabo-Touaregs, les Peulhs, les Bozos et les Somonos. Ces populations très vulnérables ont besoin de support urgent afin de pouvoir jouir de leurs droits fondamentaux et de se sentir ainsi parties intégrantes de la nation Malienne.

Et la grande question est justement : Quel est « **le support dont ils ont besoin pour les aider, je les cite, à se « sédentariser »** ». Ce support ne saurait venir d'ailleurs que des premiers responsables locaux, régionaux et nationaux. Ces derniers devraient intégrer la spécificité des peuples nomades dans tous leurs instruments politico-administratifs et aussi adapter les réglementations existantes et qui ne le sont pas aux besoins des populations mobiles. Cela est valable dans tous les domaines gérés par l'administration centrale et par les collectivités territoriales (administration civile, justice, services de sécurité, service sociaux (hydraulique, santé, éducation), services techniques (élevage, agriculture)), infrastructures (routes, communication, etc.).

Certaines ébauches de solutions viennent des nomades eux-mêmes :

« ils ont clairement exprimé le besoin de construire plus d'écoles et d'ouvrir des seconds cycles car ils pensent, justement, que leur devenir passe par l'éducation de leurs enfants ».

« Le plus grand besoin exprimé par tout le monde reste l'eau potable ainsi que les puits pastoraux qui font cruellement défaut dans toutes ces zones nomades et qui évidemment a une place vitale dans toutes leurs décisions ».

« … les services de santé, éducation, agriculture, ainsi que des opportunités économiques adéquates font partie des priorités immédiates et indispensables dans cette période de transition … »

VIII. Jeunes nomades : source d'instabilité ou couche marginalisée ?

Comment intégrer les jeunes Arabo-Touaregs dans le processus de développement ?

Evidemment, l'intégration ici ne se définit pas de la même façon que pour les jeunes de la banlieue Française. En effet, les jeunes Arabo-Touaregs à défaut de perpétuer la tradition ancestrale n'ont d'autre choix que de migrer et n'ont d'autre finalité ou issue que d'**apprendre un nouveau métier**. Tout le défi de la jeunesse Arabo-Touareg est là !
Très souvent analphabètes, les jeunes ne voient pas l'avenir en rose si ce n'est qu'en migrant. Les possibilités de reconversion dans d'autres métiers restent limitées. Si l'on n'a pas de parents déjà installés en ville, on est condamné à migrer.
Donc, la seule alternative possible c'est la formation aux métiers (chauffeurs, mécaniciens, électriciens, maçons), aux techniques améliorées d'élevage et d'agriculture (transformation des produits du terroir), à l'artisanat et aux métiers du tourisme (antiquaires, guides, serveurs, pâtissiers, barmen, hôtellerie, restauration), etc.), laquelle passe d'abord par l'alphabétisation. Contrairement à une idée préconçue qualifiant les populations nomades de paresseuses, les jeunes Arabo-Touaregs sont aujourd'hui disposés à faire tout type de travail pourvu qu'on leur en donne l'opportunité.

Par ailleurs, le soutien aux investissements créant des emplois est également une piste, mais limitée compte tenu des contraintes liées au faible niveau des investissements au nord du Mali. Les appuis aux initiatives innovantes autour des « sites nomades » peuvent aussi apporter des solutions à l'emploi des jeunes : création de palmeraies dattiers, maraîchage à grande échelle, ferme d'élevage intensif, unité de collecte et de distribution de lait, fromagerie, production artisanale (surtout en direction des jeunes femmes), savonnerie, etc.

En mettant les jeunes au centre de toutes les actions de développement au nord du Mali, nous n'allons pas seulement palier une menace potentielle d'instabilité (banditisme, vols de véhicules, rebellions, etc.), mais aussi assurer un avenir d'espoir à une couche marginalisée de la population Malienne, laquelle couche reste le socle du futur de la Nation. Cette couche a des droits insatisfaits qui méritent d'être pris en compte afin d'en faire des leviers positifs pour le développement du nord du Mali. Elle représente bien **une force et non une menace**. La façon de gérer ses droits dans la région de Kidal, notamment sa discrimination au profit des élites locales et des ex-chefs de guerre, a conduit à faciliter son enrôlement par ces derniers à des fins destructives. Il nous incombe de redresser cet état de fait et de faire en sorte que cette expérience serve de leçon dans les autres régions du Mali, qui elles aussi peuvent s'embraser si l'on ne prend garde.

IX. Initiatives nées-mortes

Après l'avènement du 26 mars 1991 et du Pacte national, il y eut des espoirs et des initiatives salutaires qui furent entreprises. Malheureusement, ces initiatives ont été des géants aux pieds d'argiles dont l'impact dans le développement du nord du Mali reste encore très discutable. Il serait intéressant (et cela n'est pas l'objet de ce document) d'analyser aussi bien les échecs que les succès de ces entités et d'en tirer les leçons afin de ne pas répéter toujours les mêmes erreurs (Einstein ne disait-il pas que : « *Il n'y a qu'un esprit fou qui croit pouvoir arriver à un résultat différent, tout en utilisant encore et toujours les mêmes méthodes…* ». Ainsi, avant d'envisager toute nouvelle solution au problème du Nord, une méta-évaluation objective de certaines initiatives / structures est le premier pas vers une solution durable. Il s'agit notamment entre autres :

- du Pacte National
- du Commissariat au Nord
- du Ministère des Zones Arides et Semi-Arides
- de l'Agence de Développement du Nord (ADN) ou ex-Autorité de Développement Intégré du Nord (ADIN)
- des projets/programmes de développement conçus pour le nord du Mali depuis 1991, notamment ceux financés par le FIDA, l'Union Européenne (y compris le FED), la Banque Mondiale, le PNUD, la coopération Française, le Luxembourg.

La plupart de ces initiatives / structures furent déjà l'objet de plusieurs revues et évaluations antérieures. Il s'agira de se baser sur ces documents afin de situer les responsabilités quant à la mise en œuvre des recommandations et de la relancer (cette mise en œuvre) dans les plus brefs délais.

Bibliographie

Pacte National, 1992

Baz Lecocq et Paul Schrijver, *The War on Terror in a Haze of Dust: Potholes and Pitfalls on the Saharian Front*, 2007.

Macartan Humphreys et Habaye Ag Mohamed, *Etude de cas compares des conflits Casamançais et Touareg*, 2003.

Noury Mohamed Alamine Alansary, *La Flamme de la Paix à Tombouctou.* IHEIAB – Timbuktu, 1997.

Edmond Bernus; Pierre Boilley, Jean Clauzel & Jean-Louis Triaud, *Nomades et commandants – Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.* Paris, 1993.

Jean Clauzel, *Administrateur de la France d'outre-mer.* Editions Jeanne Laffitte / A. Barthélemy, 1989.

Toumani Djimé Diallo, *La Décentralisation – Rendre son âme au Mali profond*', Edition Spéciale du *Democrate Malien.* Bamako: Mundekera, July 1995.

Gaoussou Drabo, Alhassane Ag Mohamed, *Nord Mali: Le Processus de Paix et de Réconciliation – Etude d'une Démarche Exemplaire.* Bamako: OXFAM, 1997.

Ed Garcia, *A Time of Hope and Transformation – Sierra Leone Peace Process Reports and Reflections.* London: International Alert, 1997.

Edward R. Girardet, Andrea Bartoli, Jeffrey Carmel, *Somalia, Rwanda, and Beyond – The Role of the International Media in Wars and Humanitarian Crises.* Dublin, 1995.

Alassane Ag Mohamed, Cheibane Coulibaly, Gaoussou Drabo, *Nord du Mali – de la tragédie à l'espoir.* Bamako: ACORD-NOVIB-OXFAM, 1995.

Robin Edward Poulton, Ibrahim Ag Youssouf, *A Peace of Timbuktu – A Story of African Peacemaking.* Geneva, 1997.

Ahamadou Diya, *Evolution des relations entre le pouvoir central et les Touareg du Mali de 1893 à 196*', Mémoire de fin d'études à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, 1995.

Ambéiry Ag Rhissa, *Problème du Nord – Brève Genèse Historique*, Bamako, 1991.

Zahaby Ould Sidi Mohamed, *Le développement et les conflits fonciers dans la Boucle du Niger: La vallée du Cercle de Gourma Rharous (Mali), Mémoire* de D.E.A. en Sociologie du Développement, Université de Paris, Pantheon-Sorbonne, 1989–90.

Gunnar Wälzholz, *La Problématique Touarègue au Mali – Le double enjeu de l'autodétermination et de l'intégration nationale.* Mémoire de thèse, Institut d'Etudes de Sciences Politiques de Paris, 1997.

Ousmane Ag Assadeck, *Histoire des Touareg …*, Mémoire de fin d'études à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, 2004.

Divers articles parus dans la presse Malienne en 2006, 2007, 2008.

Mohomodou Houssouba, *Lettres du Mali*, 2000-2008.

In Allaghen Ag Alla, Zeidane Ag Sidalamine, Diverses Contributions sur le site kidal.info en 2004, 2005, 2006 et 2007.

Divers rapports d'études d'ONGs et des Nations Unies au Mali.

Le projet indépendantiste touareg : Quête de reconnaissance ou quête de pouvoir ?

Abdoul Karim SAIDOU
<akarims40@yahoo.fr>
Ouagadougou, Burkina Faso
17 mai 2012

I. Introduction

La résurgence de la rébellion touarègue du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) au Mali constitue une source d'inquiétude pour tous les États de la zone sahélo-saharienne. En même temps, cette rébellion interroge et interpelle aussi bien les acteurs politiques que les chercheurs en sciences sociales. Les déterminants de ce conflit devenu récurrent au Niger et au Mali depuis l'indépendance sont à rechercher dans plusieurs variables qui ont du reste fait l'objet de nombreux travaux. L'objectif du présent article est de présenter quelques éléments d'analyse tirés de nos recherches de thèse (en cours) mais aussi de notre expérience de deux années (2006-2008) au Haut-Commissariat à la restauration de la paix (HCRP), institution chargée de la mise en œuvre des accords de paix entre le gouvernement et la rébellion au Niger. Il s'agit dans cette perspective de participer au débat sur ce problème dont les expressions sécuritaires ou humanitaires occultent souvent l'essence politique.

Notre thèse est que la question touarègue repose sur deux logiques fondamentales, d'une part celle d'une conflictualité permanente entre État et Nations, et de l'autre, celle de l'instrumentalisation de l'identité par des entrepreneurs politiques. Pour l'appréhender à travers cette grille d'analyse, nous proposerons une analyse en deux parties. La première montre que ce conflit s'articule autour de la difficile articulation entre paradigmes universaliste et multiculturel à laquelle font face presque tous les États multiethniques. Les rébellions touarègues constituent ainsi la manifestation violente de cette relation conflictuelle entre État et Nation (I). La seconde repose sur les soubassements utilitaristes que dissimulent mal les stratégies des rebelles banalisant la violence comme mode de participation politique et instrument d'accès au pouvoir. Aussi, est-il judicieux d'interpréter ces rébellions à la lumière de la vision wébérienne de l'action politique (II). A la lumière de cette réflexion, l'article conclut en posant le débat sur les liens ambigus entre démocratie et construction de l'État.

II. La question de l'État : entre universalisme et multiculturalisme

La sociologie de l'État distingue deux modèles de citoyenneté : universaliste et multiculturel (Braud 2006 : 84). Les deux ne font pas bon ménage, car le premier rejette l'expression publique des identités tandis que le second érige les groupes identitaires en sujets de droit et intègre l'identité comme paramètre légitime de la concurrence politique. Le problème touareg exprime l'antinomie entre ces deux visions concurrentes de l'État. Aussi bien au Mali qu'au Niger, ce conflit ne date pas d'aujourd'hui, il suffit pour cela de revisiter le projet Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) (a). Si ce que réclament les rebelles maliens rappelle étrangement ce projet impérialiste français, ce conflit n'en demeure pas l'expression d'une quête de reconnaissance identitaire (b).

a) L'OCRS ou les germes de la sécession

L'indépendance que revendiquent les rebelles maliens est un projet vieux de 60 ans. Cette revendication rappelle en effet le projet Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) par lequel la France avait tenté de récupérer les régions sahariennes de plusieurs pays (Niger, du Mali, de l'Algérie, Soudan) afin de maintenir son contrôle sur les ressources minières qu'elles abritent (Boilley 1993 : 215-239). La loi créant l'OCRS fut introduite en 1956 par Félix Houphouët-Boigny, alors ministre délégué à la Présidence du Conseil et adoptée en décembre de la même année. Ce projet devait donc servir les intérêts impérialistes français, ainsi que l'analysent Claude Raynaut et Souleymane Abba : « A un moment où se profilait l'indépendance inéluctable de l'Algérie, certains milieux français caressaient le rêve d'un ensemble saharien prélevé sur différents pays limitrophes et dont l'existence pourrait sauvegarder les intérêts français dans le domaine pétrolier comme dans celui des expérimentations nucléaires » (Raymaut et Abba, 1990 :22). Les Touaregs eux avaient caressé le rêve de constituer leur propre État et voyaient dans le projet OCRS une opportunité pour échapper à la « recolonisation », c'est-à-dire à la domination des ethnies majoritaires qui prenaient le relais dans la direction de cette « entreprise franco-française piloté de Paris » qu'étaient à leurs yeux le Niger et le Mali (CRA 1994 : 4). Comme le souligne Pierre Boilley, l'autorité coloniale était pour les Touaregs un moindre mal par rapport à celle des sédentaires noirs qui s'annonçait de manière inexorable ; ces sédentaires que les aristocrates Touaregs ont toujours considérés comme des « gens inférieurs et lâches ». Voici ce qu'en disait Mano Dayak, le cerveau de la rébellion au Niger dans les années 1990 : « Les gens du Sud tels les Haoussas mais surtout les Djerma avait accepté la domination française sans broncher. Ils fréquentaient massivement les écoles coloniales et ensuite se laissaient former comme cadres administratifs et sous-officiers de l'armée. Aujourd'hui, ils sont nos ministres, nos préfets, nos généraux » (Dayak 1992 :60-61). Même si le projet de cette « Afrique Saharienne » a avorté, l'OCRS apparaît « comme un handicap de naissance pour les futurs États-nations de la région, car il introduit le germe de la revendication séparatiste et des difficultés de la construction nationale (Hamani 2007).

Les nationalistes des pays concernés avec la France manifesteront leur hostilité à ce projet, comme c'est le cas au Niger de Djibo Bakary, qui, ainsi que le rapporte Claude Fluchard, attribuera à ce projet les causes de son éviction du pouvoir (Fluchard 1995 : 296). Malgré l'échec de cette tentative de déstabilisation des jeunes États, cette revendication n'a pas totalement disparu de l'esprit de certains membres de la communauté touarègue. Il est utile de rappeler qu'en 1960, le Sultan de l'Aïr (Agadez), Oumarou Dan Ibrahim avait écrit au général de Gaulle pour demander l'indépendance de la région d'Agadez. Selon Pierre Boilley, la lettre fut rédigée et adressée au général De Gaulle par un certain Elhadj Alamine au nom des Kel Aïr et elle disait ceci : « Puisque l'indépendance s'annonce, alors nous les Touaregs, nous voulons nous diriger nous-mêmes et rassembler notre société toute entière là où elle se trouve. Nous voulons que notre pays soit un seul pays » (Boilly, 1993 : 215-239). Pour Mamoudou Djibo, les Français étaient à l'origine de ces démarches indépendantistes. Il rapporte que lors de la mission effectuée par le ministre Maïdah Mamoudou à Agadez en juin 1960 en vue de sensibiliser les populations sur l'indépendance, les militaires français basés dans cette localité avaient manifesté devant la résidence du ministre en scandant le slogan « Niger français » (Djibo 2002 : 143).

Bien avant, au Mali, des pétitions lancées le 30 octobre 1957 par un Cadi de Tombouctou du nom de Mohamed Mahmoud Ould Cheick avaient été signées par 300 notables touaregs, maures et aussi songhaï de la région de Gao, Tombouctou et Goundam pour

poser la même exigence à l'autorité coloniale. Avec la naissance de la rébellion armée des années en 1990 au Niger, cette demande a été ressuscitée. Le projet indépendantiste n'est donc pas nouveau chez les Touaregs, de même que cette quête d'affirmation culturelle en réaction à l'hégémonie du modèle universaliste auquel restent attachées les élites dirigeantes des deux pays.

b) Le conflit touareg sous le prisme de la théorie de la reconnaissance

Le problème touareg touche à l'identité et revêt ainsi une dimension axiologique. Une des revendications récurrentes des rebelles Touaregs porte sur ce qu'ils considèrent comme la marginalisation de leur culture. Paradoxalement, c'est là où l'État fait le plus de concessions que le conflit est plus fréquent. En effet, par rapport au Niger, le Mali a été plus généreux d'abord en termes d'ouverture et de dialogue (comparez juste Tandja et ATT), mais aussi en termes d'acceptation du particularisme touareg dans l'espace politique officiel. En outre, contrairement au Mali, le Niger n'a jamais reconnu l'existence d'un « pays touareg » sur le territoire national. Récemment, après la chute de Kaddafi, alors que le Niger a désarmé sans ménagement les soldats Touaregs rentrés au pays, le Mali, plus accommodant, a hésité à en faire de même. Tout se passe alors comme si le degré de conflictualité était tributaire des «largesses» gouvernementales. La rébellion peut s'analyser en termes de lutte pour la reconnaissance et d'indigénisation de l'État moderne. Les rebelles Touaregs estiment que leur langue, le Tamasheq, est marginalisée, de même que le Tifinagh, leur écriture (Claudot-Hawad 2005 : 5-28). Plusieurs auteurs font de la valorisation des langues nationales une condition de la démocratie et du développement, donnant ainsi du sens aux demandes culturelles touarègues. C'est le cas de Basile Guissou qui assimile la domination des langues étrangères en Afrique à une logique suicidaire : «Aucun argument scientifique ne peut justifier le maintien des langues nationales officielles des pays colonisateurs dans leurs statuts de monopole exclusif actuel en Afrique. C'est un choix purement idéologique, culturel et politique. Ce choix est basé sur une logique suicidaire qui interdit pour longtemps encore le redéploiement des capacités endogènes de construction des États-nations. Les relations entre les citoyens et l'État, tout comme les relations entre l'État post colonial et la Nation, resteront conflictuelles, au point de bloquer toute perspective de dialogue intellectuel vrai et constructif dans le sens d'une démocratie au service du développement » (Guissou 2003 :1).

De même, Joseph Ki-Zerbo appréhende le déclin des langues africaines comme un phénomène dramatique (Ki-Zerbo, 2003 : 10). Il convient de rappeler que dans la trajectoire historique des États occidentaux, l'uniformisation des cultures nationales a été le résultat d'un processus politique coercitif. Ce qui constitue donc « l'identité nationale » est en général imposé par l'État et les groupes dominants à travers divers instruments de domination comme l'école publique. Ce sujet alimente la réflexion philosophique. Sous l'impulsion de l'Ecole de Frankfort, plusieurs auteurs ont montré que les conflits qui affectent le monde moderne dépassent le strict cadre des contradictions de classes et doivent être appréhendés en termes d'identité et de différence culturelle (Fraser 1995). Dès lors, au problème de la distribution qui était le principal enjeu des combats politiques, se greffe celui de la reconnaissance identitaire. C'est en ce sens que Ronald Inglehart présente les « nouveaux mouvements sociaux» comme des reflets des valeurs « post modernistes » (Inglehart 1977). Pour Mahamadé Savadogo, la justice sociale a une dimension identitaire qu'il importe de prendre en compte dans l'analyse des inégalités sociales : « L'égale reconnaissance des catégories de citoyens est aussi essentielle à la vie politique que l'égale répartition des facilités de consommation. La justice sociale, qui est à considérer comme

l'enjeu suprême de l'action politique, intègre aussi bien la question de la distribution des avantages quantifiables que celle de la reconnaissance des identités méprisées » (Savadogo 2009 :9). Ainsi, le problème touareg, au-delà de ses manifestations sécuritaires mérite d'être étudié sous ce registre scientifique. Mais il serait erroné de penser que cette quête de reconnaissance épuise la signification du problème touareg. Celui-ci peut également être abordé sous l'angle utilitariste dans le sillage de Max Weber (Weber 2003).

III. La rébellion comme « filière inversée » d'accès au pouvoir

L'analyse des rébellions armées au Niger et au Mali montrent que l'identité ethnique est en réalité utilisée comme un instrument politique au profit de l'élite touarègue. Celle-ci en fait carrément une «filière» d'accès aux postes politiques (a). C'est que relève d'ailleurs la prégnance de l'habitus de guerre chez ces entrepreneurs politiques qui procèdent d'un attachement à la violence comme mode de participation politique (b).

a) La lutte armée érigée en stratégie de reproduction sociale

Jusqu'à une époque récente, la rébellion armée n'était pas un facteur d'émergence des élites politiques au Niger et au Mali. Avec la rébellion armée et les processus de réinsertion de ses chefs, se développe une nouvelle «filière» dans la production des élites par la voie «inversée». Dans ces deux pays, les rébellions des années 1990 ont fait émerger la première «promotion» tandis qu'une seconde a émergé au Mali entre 2006 et 2008 et au Niger entre 2007 et 2009. La rébellion en cours au Mali prépare une troisième «promotion». Cependant, ces «promotions» ne constituent pas un bloc monolithique car au sein de chacune se perçoit aux moins deux sous-catégories en lutte permanente pour le contrôle du leadership. C'est ainsi qu'au Niger, au sein de la rébellion originelle, on pouvait distinguer les pionniers tels que Rhissa Ag Boula, Mano Dayak; d'autres acteurs à l'image d'Attaher Abdoulmoumin et Mohamed Anacko se sont progressivement affirmés comme des chefs charismatiques capables de mener des luttes armées en toute autonomie. C'est cela qu'il faudra comprendre dans l'éclatement du Front de libération de l'Aïr et de l'Arawak (FLAA) qui regroupait le noyau originel de la rébellion à partir de 1993. Avec les Accords de paix, les rebelles allaient prendre conscience de l'importance politique et symbolique des positions dirigeantes au sein du mouvement rebelle. La prolifération des mouvements rebelles s'inscrit dans cette dynamique de lutte de positionnement. En élisant Mano Dayak à la tête de la Coordination de la résistance armée (CRA), Rhissa Ag Boula, le chef militaire du FLAA, avait compris à quel point le leadership lui échappait par le truchement de la « loi d'airain de l'oligarchie ». D'où une lutte acharnée entre les deux hommes pour le contrôle du Mouvement. A la veille des Accords de paix de Ouagadougou du 15 avril 1995, Rhissa Ag Boula prendra le dessus en créant l'Organisation de la résistance armée (ORA) qui s'imposera comme le principal interlocuteur du gouvernement tandis que Mano Dayak dénoncera plus tard ces accords pour reprendre le maquis.

La logique ici est simple, il s'agit de saisir des fenêtres d'opportunité politique pour engager un bras de fer militaire avec l'État avec pour finalité d'obtenir une promotion politique. Ensuite, lorsqu'on prend conscience qu'on perd de l'influence politique, on reprend les armes pour se refaire une virginité politique et renouveler son capital politique. Cela s'appelle de l'entreprenariat politique. En 1997 au Niger, alors que le gouvernement demandait aux ex-chefs rebelles d'exprimer leur préférence en matière de réinsertion, une des réponses enregistrées était : «villa+voiture+7 millions»… (Saidou 2009 : 55). En plus, les ex-chefs rebelles n'avaient-ils pas vendu les postes qui leur étaient offerts dans les

structures étatiques (armée, fonction publique, douane, etc.) au détriment de leurs combattants? En 2006, pour avoir élaboré et géré au HCRP le fichier des 3160 ex-rebelles de l'Aïr et de l'Azawak destinés à la réinsertion socioéconomique, nous avons été témoin des tripatouillages qui ont émaillé la constitution des listes des ex-combattants. Dans de nombreux cas, les bénéficiaires de la réinsertion étaient de proches parents des chefs rebelles qui souvent n'ont jamais connu le maquis. Le Chef rebelle touareg Aghali Alambo, n'avait-il pas détourné les fonds mis à sa disposition par Kaddafi pour la réinsertion de ses combattants? En rappel, il dirigeait le Mouvement des Nigériens pour la Justice… (Souligné par nous). En avril 1995, lors des négociations de paix de Ouagadougou, Alain Deschamps, alors médiateur français, a été surpris de constater que les chefs rebelles, obsédés par leurs propres intérêts, avaient «oublié» de poser le problème des réfugiés Touaregs et des réparations pour les victimes d'exactions (Deschamps, 1995 :104)

En clair, pour revenir sur le cas malien, ce que visent les rebelles du MNLA n'est pas l'indépendance en tant que telle, au contraire, ils cherchent à créer un rapport de force politique qui leur permette de négocier une réinsertion dorée. Il est facile d'utiliser l'argument de la marginalisation du Nord pour justifier la rébellion. Comme dans le cas du Niger, jamais il n'a été démontré de manière scientifique que les régions du Nord sont les plus pauvres du pays. Par exemple, les Touaregs ont toujours clamé avoir été délibérément tenus à l'écart du système éducatif. Ce qui ne résiste pas à l'analyse. Au Niger, André Salifou observe qu'en 1991 «le taux de scolarisation du département d'Agadez est de très loin le plus élevé de tout le pays à l'exception de celui de la Communauté Urbaine de Niamey, capitale du pays» (Salifou, 1993 : 95).

Depuis l'époque coloniale, les Touaregs avaient opposé une farouche résistance à l'occidentalisation que véhiculait l'école moderne. Aussi, les aristocrates Touaregs avaient-ils refusé d'envoyer leurs enfants à l'école, stratégie que les administrateurs avaient soutenue estimant que l'école allait détruire la culture nomade. Par exemple, Claude Blanguernon, un ancien directeur d'école à Tamanrasset (Algérie) a écrit en 1955: « I do not believe to be necessary to bring the Tuareg to a high level of education (…), this will not be beneficiary to them as the educated nomad will find themselves cut off from his tribe, his habits and fatally, will not be able to stay a nomad» (cité par Baz Lecoq 2010: p. 43).

C'est pourquoi, à l'indépendance, ils se sont retrouvés avec très peu de cadres. Emmanuel Grégoire qui a étudié leurs stratégies sous la colonisation affirme qu'ils avaient commis une erreur historique : le refus prolongé de la scolarisation par les couches sociales dominantes fut une erreur historique qui se traduisit par cette sous-représentation politique et administrative. L'écart avec les autres populations ne cessa de se creuser au fil des ans alors que le département d'Agadez ne fut pas défavorisé du point de vue de la création d'écoles : en 1991 son taux de scolarisation était le plus élevé du pays » (Grégoire, 1999 :312). Ce même auteur a montré que les aristocrates Touaregs ont toujours eu une aversion envers l'esprit marchand et ont ainsi refusé de s'intégrer dans l'économie capitaliste. Cela explique pourquoi à Agadez, les hommes d'affaires les plus puissants sont en majorité haoussas et arabes (Ibid : 227). Au fond, qui marginalise qui ? Comme on le constate, le problème est plus complexe qu'on ne le pense. Le problème de la marginalisation a une dimension culturelle, comme c'est aussi le cas de la difficile reconversion à la vie civile au niveau des ex-chefs rebelles.

b) Le défi de la rupture avec l'habitus de guerre

La «démobilisation culturelle» a toujours été un dilemme pour la démocratisation post conflit. La «démobilisation culturelle» renvoie ainsi à la dynamique de rupture avec l'habitus de guerre. Au Niger, l'intégration des ex-chefs rebelles dans le jeu partisan a dans une large mesure facilité leur reconversion à telle enseigne que le recours à la lutte armée a connu une certaine régression. Nous conviendrons à cet égard avec Philippe Braud que «la caractéristique majeure de la démocratie est la transposition des antagonismes et des conflits sur le terrain du symbolique» (Braud, 2003 :148). Les tenants de la démocratie délibérative associent démocratie et tolérance politique. Mais, ainsi que le fait remarquer James Gibson, plusieurs études ont relativisé cette thèse et montré qu'il est plus facile de transformer une personne tolérante en une personne intolérante que de faire le contraire (Gibson 2011). Le cas des certains ex-chefs rebelles corrobore cette analyse. Assurément, les réflexes guerriers ont «la vie dure »!

Le cas de Rhissa Ag Boula au Niger est intéressant à illustrer. Nommé membre du gouvernement par le Général Baré en novembre 1997, il est resté à son poste jusqu'à son limogeage en février 2004 par Mamadou Tandja. Il aura ainsi occupé le portefeuille du Tourisme et de l'Artisanat sous trois régimes différents : la IV^{ème} République avec le Général Baré, la transition militaire de Wanké en 1999 et le 1er mandat de Mamadou Tandja (Vème République). S'il est vrai que Rhissa Ag Boula est loin de battre le record de longévité au gouvernement dans l'histoire politique du Niger, force est de reconnaître qu'il fut le seul à avoir réussi ce coup de maître que d'être à la fois ministre du Général Baré, du Commandant Wanké et du président Tandja ! Alors qu'il était ministre en 1997, il avait pris l'habitude de revêtir sa tunique de chef de guerre pour mener des expéditions militaires contre ses frères d'armes qui avaient repris le maquis (Mohamed Anacko et Barka Wardougou). Pareille attitude de l'État, c'est-à-dire autoriser un ministre «civil» à engager des opérations militaires au nom de la puissance publique ne fait pas sens dans un État moderne. Rhissa Ag Boula, on le sait, avait par la suite adhéré au MNSD Nassara (Mouvement National pour la Société du Développement), le parti de Mamadou Tandja. A la tête de la section du parti dans la région de l'Aïr, il n'avait pas renoncé aux pratiques guerrières.

Le 26 janvier 2004, toujours ministre, il faisait assassiner Adam Amagué, un de ses rivaux politiques à Tchirozérine. Pendant son séjour en prison, son frère Mohamed Ag Boula reprend les armes et parvient à obtenir sa libération provisoire. En janvier 2008, pour échapper à la justice et obtenir une amnistie, il rejoint la rébellion du Front des Forces du Redressement (FFR) de Mohamed AoutchikiKriska en qualité de «Commissaire à la guerre». Le 14 juillet 2008, la Cour d'Assises de Niamey le condamne par contumace à la peine de mort. Bien avant cette affaire, de nombreux ex-combattants l'avaient accusé d'assassinats à Agadez. Rentré au pays à la faveur du coup d'État du 18 février 2010, il sera arrêté par la police le 28 mars avec d'autres rebelles tels que le Commandant Kindo Zada. Libéré sous la pression du Guide Libyen Kaddafi, il reprendra la route de l'exil libyen. Il est actuellement, au moment où nous écrivons, élu local au sein du Conseil régional d'Agadez et, depuis septembre 2011, Conseiller spécial du président Mahamadou Issoufou. Récemment, le 23 janvier 2012 à Arlit, lors de l'ouverture du Forum sur la Paix et le Développement, en réaction à la rébellion malienne, il déclarait ceci : « On a fait deux rébellions, la seconde a coûté beaucoup de vies, un retard énorme au nord (du Niger) et une troisième risque d'être l'enfer pour la communauté touareg (…) L'époque des rébellions est

révolue, aujourd'hui c'est la démocratie». Pour avoir déjà répété la même formule à maintes reprises et repris le maquis juste après, peut-on vraiment le croire?

La trajectoire de l'ancien rebelle toubou Issa Lamine a semblé plus prometteuse, ce dernier s'étant fait élire plusieurs fois député de la circonscription spéciale de N'Gourti dans la région de Diffa. Il avait réussi à transformer ses combattants en agents électoraux dans le cadre des élections législatives auxquelles il a pris part. Mais, sa performance en matière de respect des règles du jeu démocratique lors des élections législatives du 31 janvier 2011 laisse sceptique quant à sa «démobilisation culturelle». Le candidat Issa Lamine avait pour ce scrutin un candidat de taille issu du PNDS Tarayya et avait, pour faire face à cette «menace», transformé ses militants en une sorte de milice pour terroriser les responsables de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et ses concurrents. Selon des rapports des autorités locales, Issa Lamine aurait mobilisé plus de 300 ex-combattants pour séquestrer le président de la CENI locale, SalissouTijani, et détruire les procès-verbaux des élections des mains du maréchal de logis Ahmed Omar de la Garde nationale. La publication des résultats fut bloquée au niveau du siège de la CENI à N'Gourti par Issa Lamine qui exigea l'annulation des résultats du bureau de vote de Blahardey, une localité acquise à son concurrent. Le rapport du président de la CENI locale est formel : «Arrivé au siège de la commission électorale départementale de N'Guigmi aux environs de 17 heures, j'ai été séquestré à bord du véhicule militaire qui m'a transporté par des partisans de Issa Lamine. La séquestration a duré 8 heures, soit de 17h à 1h du matin».

On se rappelle qu'en 2002, Issa Lamine alors ministre de la Jeunesse, du Sport et de la Culture avait créé un scandale lorsqu'il administra une gifle à un de ses collaborateurs et présentera dans la foulée sa démission du gouvernement. Dans son numéro de septembre 2002, le Quotidien de l'Église catholique du Niger avait rapporté l'évènement en ces termes : «Le ministre Toubou a "perdu la raison" devant l'arrogance d'un fonctionnaire qui refusait de prendre une de ses communications téléphoniques. Le ministre a fait une longue déclaration à la télévision pour expliquer son geste à la nation : " C'est un acte regrettable, mais je suis soulagé parce que ce monsieur m'a provoqué pendant 15 mois pour m'amener à cet acte" ». Le Mali connait la même difficulté avec certains ex-rebelles Touaregs à l'image de l'ancien chef rebelle Ibrahim Bahanga. Ce dernier avait usé de la violence en kidnappant, comme l'avait fait Issa Lamine, les membres de la Commission électorale locale à Tidermène lors des élections locales de 1999 pour exiger l'érection de la localité de Tedjerert en commune et son rattachement à la région de Kidal. Ainsi, le mode de participation pacifique ne semble pas être une valeur cardinale à laquelle ils pensent devoir s'attacher en matière politique. Ce que l'on retient de ces comportements aux antipodes des principes démocratiques, c'est la persistance chez les anciens rebelles de réflexes violents qui renvoient une conception guerrière de la concurrence politique.

IV. Conclusion : Peut-on construire l'État démocratiquement ?

Au regard de ce qui précède, il importe de revisiter ce questionnement : la démocratie n'est-elle pas un obstacle à la construction étatique? La capacité de l'élite rebelle à assimiler la citoyenneté universaliste et le pouvoir de l'État à diffuser son hégémonie sur son territoire sont incertains. Il s'est créé un cercle vicieux qui est une contrainte majeure pour la démocratisation et l'édification de l'État. Du reste, selon Francis Fukuyama, ces deux processus, c'est-à-dire l'étatisation au sens wébérien et l'ancrage de la démocratie et de l'État de droit peuvent être contradictoires : «State-building in a strict sens is about

creating the Weberian monopoly of legitimate violence over a defined territory, and therefore has at its core the concentration of the means of coercion (…) Both the liberal rule of law and democracy, by contrast, involve limiting the central state's authority to coerce, the first by putting it under a set of transparent and universal rules, the second by ensuring that the exercise of power reflects the popular will» (Fukuyama, 2010: 165)

Les cas nigérien et malien corroborent la pertinence de cette réflexion. En effet, «l'autorité doit exister avant d'être limitée», ainsi que le soutient Samuel Huntington (Huntington, 2006 : 8). Autrement dit, l'État doit précéder la démocratie, «no state, no democracy» (Linz et Stephan, 2010 : 3). Dans ces deux pays, l'État est toujours contraint de sacrifier sa souveraineté sur l'autel de la paix du fait de la faiblesse de sa capacité régulatrice. Mais, en même temps qu'il lâche du lest pour sauvegarder son unité, il perd progressivement sur le registre de la diffusion des valeurs républicaines. Pire, sa prétention au monopole de la violence sur son territoire en sort anéantie. Comment sortir de ce dilemme ? Ce qui est certain à l'heure actuelle, c'est que le Centre politique est incapable d'imposer son hégémonie aux périphéries. Si en Occident l'ancrage de l'État (state building) et la démocratisation se sont réalisées à des moments historiques distincts, la singularité de la trajectoire africaine impose aux élites de bâtir l'ordre politique non pas par la coercition et la violence symbolique, mais par un pacte intelligent entre État et nations (Tshiyembe 2000, Badie 1992). A propos de l'éducation en Afrique, Joseph Ki-Zerbo affirmait que la solution n'était pas «d'augmenter la vitesse du train de l'école, mais de changer la direction des rails» (Ki-Zerbo, ibid : 177). N'est-ce pas dans cette perspective réflexive qu'il faudra appréhender l'État post colonial africain?

Références

Pierre Boilley, « L'organisation commune des régions sahariennes (OCRS) » in Edmond BERNUS et al, *Nomades et commandants : administration et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Paris, Karthala, p. 215-239, 1993.

Philippe Braud, *La démocratie politique*, Paris, Le Seuil, 2003.

Philippe Braud, *Sociologie Politique*, Paris, LGDJ, 2006.

Bertrand Badie, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

CRA, *Programme cadre de la résistance*, 1994.

Mano Dayak, *Touareg, la tragédie*, Paris, Lattès, 1992.

Alain Deschamps, *Niger 1995. Révolte touarègue : du cessez-le-feu provisoire à « la paix définitive »*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Mamoudou Djibo, « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger » in *Autrepart* (23), p. 138-139, 2002.

Claude Fluchard, *Le PPN/RDA et la décolonisation du Niger (1946-1960)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Francis Fukuyama, « Liberalism versus state-building » in Larry Diamond, Marc F. Plattner, Phillipe J. Costopoulos (eds), *Debates on democratization* Baltimore, The John Hopkins University Press, p. 164-167, 2010.

Emmanuel Grégoire, *Touaregs du Niger : le destin d'un mythe*, Paris, Karthala, 1999.

Djibo Hamani, « Les enjeux stratégiques du Sahara à travers l'histoire », Communication à la Journée de Réflexion de l'ANDDH et Alternative Espaces Citoyens sur le thème « *conflit au nord Niger : analyse des enjeux stratégiques et impacts sur la cadre démocratique* », Niamey, 11 août 2007

Samuel Hunington, *Political order in changing societies*, New Haven, Yale University Press, 2006.

Joseph Ki-Zerbo, *A quand l'Afrique : entretien avec Réné Holenstein*, Paris, Edition de l'Aube, 2003.

Baz Lecoq, *Disputed desert: Decolonisation, competing nationalisms and Tuareg rebellions in northern Mali*, Leiden, BRILL NV, 2010.

Juan Linz and Alfred Stephan, «Towards consolidated democracies » in Larry Diamond, Marc F. Plattner, Phillipe J. Costopoulos (eds), *Debates on democratization*, Baltimore, The John Hopkins University Press, p. 3-22, 2010.

Claude Raynaut Souleymane et Abba, «Trente ans d'indépendance : repères et tendances » in *Politique africaine* n°38, p. 3-20, 1990.

Abdoul Karim Saidou, *La problématique de la gestion post conflit au Niger : analyse de la politique de reinsertion des ex-combattants touaregs*, Mémoire de DEA en science politique, Université de OUAGA II, Burkina Faso, août 2009.

Abdoul Karim Saidou, *Poverty, economic marginalization and political conflicts in contemporary Africa. A case study of the Tuareg rebellion in Niger republic (1990-1995)*, Bachelor of science (Bsc) en science politique, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria, 2005.

André Salifou, *La question touarègue au Niger*, Paris, Karthala, 1993.

Mwayila Tshiyembe, « La science politique africaniste et le statut théorique de l'État. Un bilan négatif », in *Politique africaine*, n°71, p. 109-32, 1998.

Mouvement National de l'Azawad : Est-ce le début du recommencement ?

Yachim Yacouba MAIGA
<yachimmaiga@gmail.com>
Port-Au Prince, Haïti
9 novembre 2010

J'ai appris, comme beaucoup de Maliens, la création du Mouvement National de l'Azawad, (MNA) qui suscite déjà interrogations et appréhensions. Pourquoi tant d'interrogations autour d'un événement qui aurait dû se passer dans la sérénité. En effet, combien d'associations et mouvements politiques ont vu le jour sans qu'on ne s'en meuve ? Certainement que les fondateurs du MNA verront d'un mauvais œil tout le tollé fait autour d'un événement qu'ils considèrent comme un fruit de la démocratie. Après tout pourront-ils se dire, chaque Malien n'a-t-il pas le droit de défendre ses intérêts matériels et moraux dans une organisation de son choix ?

Depuis mon pays d'adoption, Haïti, le Malien et ressortissant du Nord que je suis, réfléchit et se pose aussi des questions. Je ne pourrais et ne saurais de ce fait, rester à l'écart du débat. C'est pourquoi je m'en voudrais si je ne partage pas ma position personnelle sur ce qu'il convient d'appeler l'acte fondateur du Mouvement. Assumant toujours mes opinions, à visage découvert et partisan de la guerre des idées, j'ai toujours comme credo : " *je ne suis pas d'accord avec vous, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire* ".

Que dit la déclaration fondatrice du Mouvement National de l'Azawad qui fait les choux gras de la presse nationale et qui annonce déjà un débat houleux passionné et passionnel ? Toute chose qui s'explique, car il s'agit bien d'un débat sur l'identité nationale. Tout d'abord sur la forme, la déclaration fondatrice ne fait nulle part mention du mot "*jeunes*" ou "*jeunesse*" alors même que c'est le congrès national de la jeunesse du Nord convoqué à cet effet qui a mis en place le Mouvement National de l'Azawad.

Une première bizarrerie qui pourrait amener à douter de la crédibilité des organisateurs et de leurs vraies intentions. Je me permets d'insister sur ce point, car j'ai été informé de l'organisation du congrès de la jeunesse du Nord. J'étais, vous vous en doutez, très content en tant que ressortissant du Nord d'apprendre que les jeunes s'organisent pour le développement du Nord. Mais, grande a été ma surprise quand j'ai pris connaissance du contenu de la déclaration qui ne parle plus de la jeunesse du Nord dans sa globalité, mais des fils de l'Azawad. "*Nous les fils du peuple de l'Azawad, réunis dans la ville historique de Tombouctou du 31 octobre au 1er novembre 2010, avons exposé en totalité les défis auxquels fait face depuis plus de 50 ans l'Azawad* "

Il est, certes, normal, légitime et même légal que les jeunes de l'Azawad s'organisent pour booster le développement dans leur zone, mais il est impossible pour tous ceux qui ont vécu dans leurs chairs et leurs âmes les terribles périodes de la rébellion des années 1990, d'applaudir des deux mains la création du Mouvement National de l'Azawad. De ce fait, le MNA fait peur et ce n'est point de la paranoïa, rappelle terriblement la création des mouvements et autres milices d'autodéfense des années sombres de la rébellion.

Le MNA fait peur, j'aimerais me tromper, de par ses objectifs contenus dans la déclaration fondatrice, je cite "… *la marginalisation et l'exclusion dont il est victime, l'état de siège et*

l'encouragement de déplacement et la violation des terres sacrées par des individus étrangers, tout cela dans le silence total et le soutien de certaines personnes qui mènent une "*politique anti-azawadi…*"

Je ne marcherai pas sur des œufs pour exprimer toute mon inquiétude face à un tel discours digne des temps de l'ère coloniale. Sans faire l'avocat du diable, ni me substituer à qui de droit, nous devons avoir le courage et l'honnêteté intellectuelle de reconnaitre que depuis, 1991, des efforts immenses sont faits par les autorités pour réduire le fossé entre le Nord et les autres régions.
Cela prendra du temps quand bien même les actions de développement du Nord continuent. Je reconnais que la disparité entre les régions du Mali, la précarité de la vie au Nord sont une réalité. Mais, ceci ne peut expliquer les raisons qui ont motivé les initiateurs du MNA à parler de marginalisation et d'exclusion.
Il faut être amnésique ou atteint de cécité intellectuelle pour parler d'exclusion des "*azawadi* " dans le Mali de l'après 26 mars 1991. Nous avons hérité de nos illustres devanciers une diversité culturelle à travers le brassage ethnique qui constitue une richesse inestimable de notre pays. Le Mali d'hier et d'aujourd'hui, comme je l'écris très souvent dans mes contributions, est un pays de brassage ethnique Chaque bamananke a son petit touarègue. Chaque touarègue a son petit bamananke et j'en passe.

Le MNA fait peur et j'aimerais me tromper, quand il écrit dans la déclaration fondatrice, je cite "*… Nous déclarons aujourd'hui la naissance d'un Mouvement National de l'Azawad " MNA " qui est une organisation politique de l'Azawad qui défend et valorise la politique pacifique pour atteindre les objectifs légitimes pour recouvrer tous les droits historiques spoliés du peuple de l'Azawad*".
Quels sont les droits historiques spoliés dont il est question? Encore un discours qui ne rassure pas le citoyen lambda qui a vécu les années de rébellion, un discours qui rappelle, au mot près, les objectifs qui ont motivé le déclenchement de la rébellion. Le MNA fait peur et j'aimerais me tromper, quand "*...il lance un appel à tous les fils de l'Azawad sans regarder leur appartenance sociale et géographique pour rejoindre ce mouvement tout en mettant en exergue l'importance de l'unification des rangs et la parole ainsi que la position politique…*". Que faut-il comprendre par cet appel ? Les organisateurs auxquels on peut accorder le bénéfice de la jeunesse, donc de l'erreur, sont-ils conscients qu'ils viennent de créer un mouvement basé exclusivement sur l'appartenance ethnique ? En excluant ainsi les autres couches ethniques du Mali, ils posent un acte aux motivations obscures et inavouées. J'aimerais tant me tromper sur leurs motivations, mais avec le regard du citoyen et ressortissant du Nord, je me pose aussi des questions qui n'ont pas encore de réponses et cela m'inquiète davantage quand le Mouvement National de l'Azawad " *déclare qu'il adopte la voie de l'action politique et légale pour recouvrir tous les droits.*. ". Même en leur accordant encore le bénéfice de la jeunesse, donc de l'innocence, les initiateurs du MNA ne peuvent pas ne pas mesurer toute l'ampleur de cette position : la voie de l'action politique pour recouvrer tous les droits est en soi une déclaration de création de parti politique indépendantiste. Une chose n'est pas sa légitimité, si c'est ce qui est sous-entendu, mais bien sa légalité au vu de notre loi-mère qui interdit tout parti à base ethnique, régionaliste ou religieux. Cet aspect est du ressort de l'autorité de l'Etat à la place de laquelle je ne saurais me substituer. Une autorité de l'Etat qui sera mise à rude épreuve pour faire respecter la loi et les droits de chaque citoyen quand le MNA est déjà sur le pied de guerre en fustigeant l'Etat de terroriste, je cite : " *… Condamne le terrorisme sous toutes ses formes, soit celui de l'Etat ou celui des individus avec sa détermination à mettre*

l'accent sur la nécessité de faire la distinction entre le terrorisme et la résistance légitime du peuple pacifiste de l'Azawad " ça y est, le MNA lâche morceau : l'Etat est averti, il n'est pas question de les considérer comme des terroristes c'est bien l'Etat qui est le terroriste. Eux s'autoproclament gardiens de la résistance légitime du peuple azawadi. Les gardiens autoproclamés assureront la sentinelle s'il le faut contre le terrorisme d'Etat.

Enfin, le MNA comme tout mouvement indépendantiste, "...*invite l'Etat du Mali à la reconnaissance totale des droits historiques du peuple de l'Azawad et la réponse adéquate à résoudre le problème de l'Azawad de façon pacifique et définitive...* ". Point besoin d'être un "*soma politique*" pour ne pas voir dans cette déclaration une intention divisionniste, disons une provocation consciente et calculée. La suite des événements nous édifiera.

La conclusion de l'acte fondateur du MNA est encore plus explicite quand l'intention délibérée de ses fondateurs de vouloir la partition du territoire, "... *Le Mouvement National de l'Azawad "MNA" tend la main de la fraternité, de l'amitié et de la coopération à tous les pays frères et amis qu'il accueille et aspire à des relations de coopération efficace avec tous les pays et les peuples du monde, ainsi que tous les organismes internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux*". En effet, comment comprendre qu'un mouvement politique fut-il de l'Azawad pousse l'outrecuidance jusqu'à demander la coopération avec d'autres pays ? Une fois de plus, nul besoin d'être dans le secret du MNA pour comprendre la portée et la valeur d'une telle déclaration. J'aimerais tellement croire au contraire, croire que tout cela n'est que simple provocation de la part de jeunes en mal d'inspiration ou en quête de popularité, hélas nous n'avons pas affaire à une politique fiction.

Qui mieux qu'un ressortissant du Nord comme moi, ayant vécu les événements douloureux de la rébellion des années 1990, aimerait tant se tromper sur toute la ligne que la naissance du MNA n'est pas le calme qui précède la tempête. Que la naissance du Mouvement n'est pas le début du recommencement pour me permettre de continuer à croire à notre légende commune "*Surgo nda Gabibo*" qui voudrait que songhaï et touareg soient, depuis les temps immémoriaux, unis par des liens de sang et qui nous rappelle le pacte ou le souhait de vivre ensemble en harmonie.

Prolifération des mouvements de libération de l'Azawad : Est-ce le réveil des vieux démons ?

Yachim Yacouba MAIGA
<yachimmaiga@gmail.com>
Port-Au Prince, Haïti
25 octobre 2011

Depuis la chute du régime du guide libyen Kadhafi, il ne se passe pas un jour sans que les medias ne relaient le retour « au bercail » de groupes de combattants pro-Kadhafi dans le Nord Mali. Des informations qui soulèvent la sempiternelle question : le retour des combattants libyens d'origine malienne constitue-t-il une menace pour la paix et la stabilité pour le pays ? Chacun y va de son commentaire, les experts occidentaux du Nord-Mali ne se font pas prier pour étayer les scenarii possibles, mais du côté de nos autorités c'est le silence radio.

Comme dans l'affaire du cargo de la drogue, le Gouvernement d'ATT s'est une fois de plus illustré par son refus de communication. Un mutisme qui entretient les rumeurs les plus folles et qui en dit long sur la capacité des autorités maliennes à apporter des réponses apaisantes à une population déboussolée.

La nature ayant horreur du vide, en absence de communication gouvernementale, des mouvements pour l'indépendance de l'Azawad naissent comme des champignons et occupent le terrain.

Tous les ingrédients d'une escalade aux conséquences incalculables sont réunis :

- Des combattants libyens qui débarquent avec armes lourdes et bagages sur un territoire laissé vacant par le défunt Bahanga et que l'Etat n'a jamais pu contrôler,
- Un réseau de trafic de drogues, des mouvements pour l'autonomie de l'Azawad aux élans séparatistes, qui ne manquent aucune occasion pour se faire entendre afin de se rendre incontournables au moment opportun.

Faut-il craindre le pire, c'est-à-dire le retour des vieux démons de la rébellion. Dans une de nos publications, parue dans le journal Indépendant du 9 Novembre 2010, nous écrivions déjà ***« Mouvement National de l'Azawad : Est-ce le début du recommencement? »***.

Aujourd'hui plus qu'hier, le doute n'est plus de mise sur les intentions réelles du Mouvement National de l'Azawad (MNA) et des autres mouvements qui s'activent au Nord au nez et à la barbe des services de sécurité et de défense du Mali.

En effet, le MNA vient de publier le 16 octobre 2011 sur son site http://www.mnamov.net , un communiqué dans lequel il revendique l'autonomie de l'Azawad à travers la fusion du MNA et du mouvement du défunt rebelle Bahanga : ***« … Les parties présentes (Mouvement National de l'Azawad (MNA) et le Mouvement Touareg du Nord Mali (MTNM), dirigées par le défunt Ibrahim Ag Bahanga et d'autres responsables militaires et politiques de l'Azawad) ont convenu d'un commun accord de dépasser les difficultés pour asseoir les revendications politiques communes qui prennent en compte les aspirations profondes du peuple de l'Azawad… »***

Plus loin on peut encore lire dans le communiqué ***: « les parties présentes ont décidé de se fusionner et de créer une nouvelle organisation politique dénommée : Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) à la place du Mouvement National de l'Azawad (MNA)… »***

Le MNA termine par un appel à faire « ***sortir le peuple de l'Azawad de l'occupation illégale du territoire azawadien par le Mali... »***
Dans un autre communiqué posté le 4 octobre 2011, le Mouvement National de l'Azawad, ***« …réitère son appel au gouvernement du Mali afin de répondre à ses exigences dans un délai d'un mois à compter du 5 Octobre 2011. Au-delà de cette date, le MNA se donne le droit d'utiliser tous les moyens nécessaires à l'instauration du droit à l'autodétermination du peuple de l'Azawad »***

Y a-t-il péril en la demeure ou serait-ce seulement de la surenchère ? Car, cette pratique est devenue monnaie dans la zone.
Certes les données géopolitiques ont changé. Kadhafi le protecteur, le père adoptif, le généreux donateur n'est plus là pour leur accorder le repli tactique sur la Lybie, mais la situation de confusion totale dans la zone n'augure rien de bon.

Un autre mouvement, le Front Démocratique pour l'Autonomie Politique de l'Azawad (FDAPA) s'autoproclame sur le site de ***kidal Info*** ce jour 18 octobre 2011, comme le seul interlocuteur dans la recherche de solutions politiques et consensuelles pour une paix durable dans la zone de l'Azawad. Dans la même déclaration, le FDAPA annonce l'arrivée de combattants de l'ancienne 34ème division de Bani Walid dirigée par le colonel Ag Amakadaye.
Une manière à peine voilée d'avertir qui de droit, que la gestion de ces combattants déserteurs ne se fera pas sans leur aval.

Un troisième mouvement, le Front Patriotique Arabe de l'Azawad (FPAA) s'est fait aussi connaitre sur le site de Kidal info de ce jour 18 octobre 2011 dans un communiqué va t-en guerre.

Tous les trois mouvements qui se pré-positionnent dans l'Azawad ont un point en commun : tous militent pour l'autonomie de l'Azawad en profitant du retour massif des combattants pour asseoir une branche militaire.
Même si l'histoire ne bégaie pas encore au Nord-Mali, c'est tout comme si.

En 1990, le vent de la démocratie qui a déferlé sur Bamako et qui a fini par emporter Moussa Traoré et son régime, était le pain béni pour les mouvements de l'Azawad.
En 2011, la présence incontrôlée des combattants armés pourrait être le lait de chameau nourricier pour les mouvements autonomistes en mal de légitimité et de repère pour forcer une énième rébellion.
Sur le terrain, chacun tente d'attirer sur lui la sympathie des nouveaux arrivants en les faisant miroiter le bonheur d'avoir un Azawad indépendant, où ils joueront un rôle crucial.
Nous reconnaissons que c'est tentant, car quelque part en Afrique, d'autres combattants ont fini par obtenir leur indépendance avec la complicité active de ceux qui font et défont la carte du monde.
Avec un arsenal de guerre à leur portée et jouant sur les rivalités tribales ; ces mouvements d'autodétermination de l'Azawad constituent un danger quotidien pour les communautés du Nord et pour la stabilité du pays entier.
Les conséquences sont déjà perceptibles sur le terrain : vols de véhicules, braquages et destruction de biens de jours comme de nuits avec son cortège de morts civils et militaires.
Les auteurs de ces actes répréhensibles sous d'autres cieux ne sont ni inquiétés ni poursuivis. Mieux, les plus téméraires, une fois leurs butins de guerre épuisés, sont parfois récompensés par l'Etat qui les récupère dans des cabinets ministériels et même à

Koulouba. Tant pis pour les « niengo » les aigris et victimes qui n'ont que leurs yeux pour pleurer.

Jusqu'à quand cela va-t-il continuer ? Jusqu'au supportable serait-on tenté de répondre. Si on n'y prend pas garde, ce pourrait être trop tard pour empêcher le scenario catastrophe, qui verrait les populations s'organiser en groupes d'auto-défense, un scenario idéal pour tous les désœuvrés qui végètent dans la nature et qui n'ont rien à perdre.

Que de tristes souvenirs quand on se rappelle de toutes les horreurs commises par les ex-groupes d'auto-défense et la rébellion des années 90.

Si rien n'est fait, le Nord-Mali deviendrait une poudrière, un « no man's land » où chacun gouvernerait selon sa propre loi. Aussi, urge-t-il pour le pouvoir de mettre très rapidement en place, une communication efficace et proactive pour informer la population afin de couper court à toutes les rumeurs et couper l'herbe sous les pieds des mouvements d'auto-détermination.

En second lieu, le pouvoir de Koulouba ne devrait-il pas commencer à encadrer l'arrivée sur le territoire malien des combattants ? Cela soulève une autre question : ATT et son Gouvernement ont-ils les moyens de contrôler le flux migratoire dans cette partie du territoire malien? Il ne faut pas se leurrer, point besoin d'être dans le secret des services secrets maliens pour savoir que le Mali seul ne peut assurer la sécurité dans sa bande sahélo-saharienne, encore moins désarmer les milliers de combattants qui vont continuer à affluer vers l'Azawad.

Serions-nous alors condamnés à vivre dans la peur, la psychose, le désordre, l'insécurité au risque de compromettre 2012, sur lequel sont rivés les yeux de nos braves hommes politiques? Pendant que la fumée couve au Nord, ATT au crépuscule d'un dernier mandat, disperse son temps et son énergie dans des réformes institutionnelles et de préparation de fichier électoral « consensuel ».

Saurions-nous transcender nos différences pour trouver les solutions qui nous éviteraient le retour des vieux démons de la rébellion?
C'est le seul défi qui vaille pour ATT dans sa dernière ligne droite avant une remise hypothétique du relais à son successeur le soir du 8 juin 2012.

Nord-Mali : La politique sécuritaire d'ATT a atteint ses limites

Yachim Yacouba MAIGA
<yachimmaiga@gmail.com>
Port-Au Prince, Haïti
28 novembre 2011

Dans une tribune intitulée " Prolifération des mouvements de libération de l'Azawad : Est-ce le réveil des vieux démons ", publiée le 25 octobre 2011 sur Maliweb, nous tirions sur la sonnette d'alarme au sujet du péril qui guette le Nord-Mali. Mais, à son temps, certains medias de la place avaient d'un revers de la main balayé nos appréhensions et nous ont accusés d'oiseau de malheur. Un mois après, les mêmes medias retournent leurs vestes, j'allais dire leurs plumes pour attirer l'attention des autorités sur les dangers d'une reprise de la rébellion au Nord. Ces auto proclamés spécialistes du Nord ont-ils finalement perdu le nord ou ont-ils fait exprès pour hiberner l'opinion publique nationale ?

En effet, l'un des journaux, Lafia révélateur qui, hier seulement écrivait que ni les mouvements indépendantistes ni les soldats libyens revenus au Mali ne constituent un danger pour le pays, se rétracte tout d'un coup. Le titre de sa parution du 23 novembre 2011 est plus qu'évocateur du virage à 180 degrés : "*Mouvements indépendantistes au Nord-Mali : Que doit faire l'Etat?*". La conclusion de l'article sonne comme un avertissement aux autorités incapables d'anticiper sur les événements : à savoir la collision entre les mouvements indépendantistes et les combattants de la guerre : «*Les mouvements indépendantistes sont apparemment décidés à aller loin. Et c'est pourquoi l'Etat ne doit pas dormir aussi. Au moment où les responsables de ces mouvements sont connus, pourquoi l'Etat ne suit pas et ne contrôle pas toutes leurs actions? Comment ces gens arrivent à faire des recrutements au Mali sans que l'Etat ne s'en rende compte et ne les en empêche ? Pourquoi ne pas circonscrire leur seule et unique base?*» Il faut admettre hélas qu'ATT et son gouvernement n'ont rien fait pour empêcher l'arrivée massive de combattants libyens sur le territoire malien. Tout au moins, ATT aurait dû faire cantonner ces combattants, c'est-à-dire les désarmer.

Gouverner c'est prévoir et le Général Président sait mieux que moi ce que l'art de la guerre enseigne en pareille situation. Comment comprendre qu'ATT n'ait pas pu voir venir le retour en masse de soldats libyens d'origine malienne, alors que la guerre faisait rage et que Kadhafi, leur parrain avait déjà perdu tout espoir de conserver son pouvoir. Où étaient et que faisaient pendant tout ce temps, nos services de renseignements pourtant toujours prompts à traquer ou mettre sur écoute de simples citoyens pacifistes?

Des questions qui sonnent comme le glas d'une défaite annoncée, d'un abandon d'une partie du territoire. Quand on analyse tout ce qui se passe dans cette partie nord du Mali, on est en droit de se demander si l'Etat n'était pas absent depuis belle lurette. Depuis la signature du Pacte national, l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays était mise à rude épreuve. L'incorrigible Bahanga et les multiples soubresauts de la rébellion n'ont laissé aucun répit à des forces de sécurité et de défense sans défense. C'est la seule explication que le citoyen lambda que je suis, peut comprendre pour admettre l'inadmissible, c'est-à-dire la présence de combattants avec un arsenal de guerre sur le territoire malien.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Gouvernement d'ATT, dans une précipitation débilitante, envoie en guise de bienvenue ses supers ministres avec des sommes trébuchantes et sonnantes et des cadeaux auprès d'eux. Un gouvernement digne de ce nom réfléchirait par deux fois avant de dépenser l'argent des honnêtes citoyens maliens à des combattants armés qui, jusqu'à preuve du contraire, restent des militaires libyens déserteurs. Pendant qu'ATT supplie les déserteurs de l'armée libyenne d'accepter les cadeaux au nom de la République pour "*services rendus*", d'autres Maliens rentrés de la même Libye sans armes et sans bagages végètent dans la nature quelque part dans l'anonymat total.

Le Gouvernement sans se douter de rien, dans un amateurisme déconcertant, venait de poser un acte grave de conséquence que nos "*héros de la guerre de Libye*" vont utiliser à fond pour humilier davantage les autorités maliennes. En effet, malgré toute la sollicitude et la générosité d'ATT et de son Gouvernement, nos braves soldats libyens du Mali refusent toujours de remettre leurs armes. Pourquoi devraient-ils le faire aussi naïvement et facilement? Eux qui sont en position de force pour négocier, ont certainement lu le génie chinois en stratégie militaire, Sun Tzu, qui écrivit, six ans avant Jésus Christ dans son classique «*l'art de faire la guerre*», je le cite " *lorsque l'ennemi vous offre une opportunité, saisissez-en vite l'avantage »*.

Les mouvements indépendantistes, aussi ont bien compris cela et profitent de l'arrivée des combattants pour occuper le terrain laissé militairement. Pendant ce temps, au sommet de l'Etat, on continue de privilégier les réseaux occultes de négociateurs pour calmer la situation. On ne se préoccupe pas de savoir pourquoi les mêmes causes produisent les mêmes effets. N'est-ce pas les mêmes négociateurs qui arpentent depuis toujours les hauteurs de l'Adrar pour ramener à la raison les frères égarés.

Le résultat est toujours le même : on se distribue les contenus des mallettes de Koulouba, on accepte de rejoindre pour une énième fois les rangs de l'armée nationale qu'on a intégrée suite aux accords du Pacte national; accalmie pour ATT qui peut s'occuper sereinement de ses logements sociaux et de ses amis les tout-petits; puis tout d'un coup, rebelote... Ré-désertion... et reprise des pourparlers par l'intermédiaire des mêmes négociateurs. Ainsi va la vie dans la partie nord du pays de l'homme du 26 mars.

Point besoin d'être dans les secrets de ces négociateurs pour comprendre leur stratagème contre l'Etat : se rendre incontournable pour négocier afin de préserver leurs propres intérêts : s'enrichir sur le dos de ceux avec qui et pour qui ils négocient et rester dans les grâces des pouvoirs successifs de Koulouba. Le cas le plus patent est celui d'Iyad Ag Aghaly, l'homme par qui la rébellion de 1990 a débuté. Insaisissable, au centre de toutes les rebellions et de toutes les négociations, il sera encore là pour diriger des négociations avec comme toujours des mallettes remplies de provisions.

Avec tout ce qui se tramerait au Nord, c'est l'occasion idéale pour nos incontournables négociateurs du Nord comme Iyag Ag Aghaly et autres de reprendre du service. On imagine aisément que Koulouba ne désemplit plus ces derniers jours.

Il faut parer au plus pressé, ensuite réfléchir. Toutes les ressources sont mises à profit. Des officiers supérieurs ressortissants du Nord et des notabilités se bousculent au portillon de Koulouba pour apporter leur preuve d'allégeance et proposer leurs talents en matière de négociation. Avec la bénédiction du maître des lieux, nos experts en sécurité occultes chargés de mallettes remplies de cadeaux alléchants se relayeront sur le terrain au point

que les incessants va et vient des convois de véhicules tout terrain provoquent dans le désert des embouteillages entre Gao et Kidal.

Dans cette cacophonie de marchés de dupes, chacun y va de son imagination. Nos honorables députés qui ont décidé d'aller parlementer sous les rochers de l'Adrar avec leurs "*frères*" en ont eu pour leur compte. Ils ont été éconduits par des propos d'une rare violence par «*leurs frères*» qui ont pourtant accepté d'empocher les millions de francs CFA et autres friandises qu'ATT s'était empressé de leur envoyer par ses Ministres. Nos braves parlementaires, le mot n'est point fort dans le cas présent, qui ont confondu leur palais de Bagadadji au temple des combattants, n'avaient que leurs oreilles pour rapporter jusqu'à nous ce qu'ils ont entendu : "*Nous n'avons rien à vous dire ! Nous sommes le peuple de l'Azawad, vous, vous êtes le Mali. Nous sommes sur notre territoire, on n'a rien à vous dire. Vous êtes des parlementaires ? Ça c'est l'affaire du Mali. Nous, nous sommes chez nous terminé. Vous dites que nous devons écrire au Président de la République, Votre Président de la République n'est pas notre président.*"

No comment ? Sinon que de faire l'amer constat qui saute aux yeux : l'autorité de l'Etat n'a jamais été aussi bafouée et malmenée. Des représentants de la République à genou devant des combattants d'une armée étrangère pour négocier quoi? Allez savoir. Comment les forces de défense maliennes ont-elles pu laisser entrer sur le territoire des combattants armés? Incapacité d'anticipation ou insuffisance de moyens mis à leur disposition? Ils, les chefs militaires se cloitrent dans leur mutisme légendaire pour protéger le secret - défense, mais eux, les soldats qu'on attrape comme des lapins parce que ne disposant pas de moyens suffisants et adéquats finiront par exiger de leurs chefs les moyens pour défendre le territoire national.

Pourquoi ne le feraient-ils pas quand d'autres officiers parce que ressortissants du Nord peuvent rompre le sacro-saint silence de la grande muette qu'est l'armée, au grand dam de leurs chefs hiérarchiques militaires. En effet, depuis un certain temps, ces officiers du Nord interviennent dans les medias pour expliquer leurs convictions patriotiques et leurs activités de sécurisation sur le terrain. Tous ces manquements sont permis et excusés par la chaine de commandement militaire pourvu que cela apporte un répit au General Président qui vit les pires moments de son dernier mandant.

Du cargo Air cocaïne, véritable thriller aux odeurs maliennes, en passant par la rocambolesque libération des otages français, au retour des combattants libyens au Mali, que d'incohérences et de tâtonnements dans la gestion sécuritaire du Nord-Mali. L'énormité de l'étendue de la zone ne saurait à elle seule être une excuse pour nos autorités. Depuis longtemps, ce n'est un secret pour personne, l'Etat n'était plus présent dans cette partie du pays. La nature ayant horreur du vide, très vite les trafiquants de tous genres, Al-Qaïda et les jeunes désœuvrés ont pris le relais.

Aucun nationalisme ne nous aveuglerait à ne pas croire finalement à ce label collé à notre image : "*Le Mali est le maillon faible dans la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne*". Des pays limitrophes comme la Mauritanie, le Niger, traquent sans relâche des hommes armés sur leur territoire… et même sur notre territoire. Récemment, grâce à la vigilance des forces de sécurité nigériennes, auxquelles il faut rendre hommage, des combattants libyens qui se rendaient au Mali ont été neutralisés?

Les langues commencent à se délier au sein même de la majorité présidentielle d'ATT pour dénoncer et fustiger le laxisme du pouvoir. Le député Adema de Bourem, Ibrahim Ag

Mohamed Saleh, s'en est vigoureusement pris à Koulouba dans un entretien accordé à JeuneAfrique.com, publié dans le journal Le Républicain du 23 Novembre 2011.

Il parle de "*Une complicité en haut lieu avec les trafiquants de drogue et AQMI*". Et comme pour compliquer une situation déjà confuse, nous apprenons la rocambolesque histoire d'un Français accompagné par un député de la République, blessé à la sortie de Gao. Qui était, ce Français? Que faisait-il dans ce bled perdu du Nord? Une zone pourtant fichée sur la liste noire de son pays la France?

Autant d'interrogations qui ne rassurent pas le citoyen lambda sur la capacité de l'Etat à garantir la sécurité des personnes et des biens. Et comme si cela ne suffisait pas à notre peine, les événements survenus en moins de deux jours d'intervalle à Hombori et Tombouctou viennent nous rappeler les tristes souvenirs du début de la rébellion de 1990. En effet, l'enlèvement de deux Français à Hombori et de trois touristes étrangers à Tombouctou en plein jour au nez et à la barbe de nos forces de sécurité impuissantes plongent toute la région dans la peur et le désarroi. Le risque est grand de voir de pauvres citoyens pris dans l'engrenage du climat d'insécurité, tout simplement à cause de leur appartenance ethnique. C'est pour éviter les amalgames que nos forces de sécurité et de défense doivent anticiper sur les événements et non faire le sapeur-pompier. La tension risque de monter d'un cran les prochains jours dans les trois villes du Nord que sont Gao, Kidal et Tombouctou, où on ne compte plus les enlèvements de personnes et de leurs biens. L'autorité de l'Etat est dangereusement compromise là-bas au Nord-Mali.

Terrible fin de règne pour l'homme du 26 mars 1991. Pour le grand bâtisseur des Attbougous, routes et ponts, c'en est une. Le Général Président a appris certainement de Sun Tzu, l'auteur de "*l'art de faire la guerre*" qu'il faut savoir saisir les occasions. Le Général souhaiterait certainement calmer la situation, faute de n'avoir jamais cherché à la résoudre, le temps pour lui de remettre le "*tô chaud*" dans les mains de son successeur.
Acculé et accusé de toutes parts, le soldat ATT, partisan du concept "*Vaincre sans combattre*", ne devrait-il pas enfin se rendre compte que sa politique sécuritaire a atteint ses limites?

La seule solution qui vaille est la fermeté dans toute sa rigueur

La fermeté dans la défense du territoire national en traitant les combattants armés qui refusent de déposer leurs armes comme des ennemis armés. La fermeté dans le respect du règlement militaire pour tous les soldats : il est grand temps de redonner à l'armée toutes ses lettres de noblesse : la loi militaire doit s'appliquer dans toute sa rigueur aux déserteurs de l'armée qui hélas continuent de faire des va et vient, au gré de leurs humeurs entre l'armée et les groupes rebelles.
La fermeté dans toute sa rigueur pour protéger la population civile souvent victime des représailles de nos forces de sécurité. Il n'a pas d'autre choix ATT que de changer de stratégie s'il veut tuer dans l'œuf ce qui, à n'en pas douter, ressemble à une énième rébellion sous son règne, car écrivait Honoré de Balzac "*Un pouvoir impunément bravé touche à sa ruine* "

Rébellion au Nord du Mali : Et si la solution passait par un referendum d'autodétermination ?

Yachim Yacouba MAIGA
<yachimmaiga@gmail.com>
Port-Au Prince, Haïti
21 mars 2012

« Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie,
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre d'un seul coup le gain de cent parties,
Sans un geste et sans un soupir »,
tiré de "Si" de Rudyard Kipling (1865-1936).

Depuis le début de la guerre injuste, engagée par des maliens se réclamant du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) contre le Mali dans sa globalité, je ne cesse de me tourner vers les mots de Kipling pour me rassurer et me donner du courage que nous surmonterons cette pire épreuve à laquelle notre pays est soumis.

Jamais nos communautés du Nord qui ont toujours vécu en symbiose, n'ont été aussi proches de se haïr. La méfiance et la peur de l'autre sont si palpables que même, nous intellectuels, n'y échappons point. Et pourtant, notre rôle à nous intellectuels, est crucial. Nous devrions servir de dernier rempart pour éviter le pire, c'est-à-dire la négation de l'autre. Expliquer, débattre, proposer sans jamais tomber dans la haine et la division, tel doit être notre credo. Notre rôle consiste à susciter le débat entre nous et avec la masse silencieuse tout en proposant des solutions concrètes, réalistes et viables.

Oui, nous pourrions et devrions trouver des solutions à l'éternel bégaiement de notre histoire de rebellions. Récemment, le Général solitaire, au crépuscule d'un règne à jamais terni par sa gestion de la rébellion, qui ne sait plus à quel saint se vouer, s'est laissé dire que la rébellion est un éternel problème avec lequel il faut faire.

Non ! Monsieur le Président, c'est trop facile d'adopter une stratégie de fuite en avant. Épargnez, mon General, les générations futures, des affres et l'humiliation d'une énième rébellion. Faites un ultime sursaut de grandeur de l'homme du 26 mars 1991, qui avait conquis les cœurs des maliens, pour que vos amis, les « enfants et les tout petits » continuent de mourir pour vous ! Mais hélas, j'ai l'impression que le Général, chef suprême des armées et ses généraux ne veulent pas mourir pour les fils et les filles et pour le Mali.

Dans ce cas, pour sauver ce qui reste du Mali, toutes les voies de sortie de crise sont à explorer. A mon avis, il n'existe que trois voies de sortie de crise de la rébellion : la voie des armes, le dialogue et le principe d'autodétermination des régions du Nord.

Nous avions par le passé tenté les deux premières voies sans succès. La première république avait résolu le problème par les armes, c'est-à-dire la défense du territoire avec les moyens militaires. Mais, tous les différents locataires de Koulouba de la deuxième et troisième république ont tenté de la gérer par la carotte, c'est-à-dire au coup par coup pour garder leur pouvoir, non sans chaque fois renvoyer le problème à plus tard. «Tant pis pour

celui qui viendra après moi» ou «après moi, le déluge…», pourrait-on caricaturer leurs stratégies.

Pendant tout ce temps, le peuple n'a jamais été consulté ni avant ni après : conséquence, l'État gère la situation dans une opacité coupable, avec des accords et pactes, aux contenus difficilement applicables, négociés et signés à la sauvette. Ce qui débouche à chaque fois sur un recommencement des hostilités, dès qu'un seigneur de guerre quelconque se sente lésé.

La troisième voie qui reste à essayer, est le principe de l'autodétermination, il s'agira d'organiser un referendum d'autodétermination dans les localités couvertes par le fameux et virtuel Azawad, avec comme question : **Êtes-vous pour ou contre l'intégrité territoriale du Mali ?**

Les résultats de ce referendum serviront comme documents légitimes et historiques de base pour tous les partenaires.

Quelque soient les positions de force sur le terrain, nous devrions aller vers des négociations entre le Mali, le MNLA et toutes les autres forces en présence, y compris Ançar Dine de Iyad, Gandakoye, Ganda Izo, et autres. Le MNLA qui exige l'indépendance de l'Azawad, ne peut pas se dérober à la négociation, lui qui crie sur tous les toits l'indépendance. Mais, toute la question est de savoir dans quelles conditions? Avec quelle population ? Et éventuellement sur quel territoire ?

Le MNLA a-t-il l'aval des communautés, de toutes les communautés vivant au nord pour lesquelles, elle dit se battre? Ou a-t-il des velléités colonialistes ? Faut-il rappeler que le MNLA considère, dans tous ces communiqués, le Mali comme un colonisateur. Peut-il vouloir une chose et son contraire, lui qui s'est autoproclamé «libérateur de l'Azawad du joug colonial du Mali ».

Si l'autodétermination serait l'émanation des communautés du Nord, il n'y a pas de tabous à ce que nous discutions et imaginions des sorties de crise, qui consisteraient à demander l'avis à toutes les communautés du Nord, qui subissent hélas silencieusement la guerre malgré elles.

Le referendum populaire auquel je fais allusion déterminera si oui ou non, le MNLA ou les autres forces sont les dignes représentants de leurs communautés. Je ne peux parler au nom des communautés du Nord, car n'ayant aucune légitimité pour ce faire, mais je peux d'ores et déjà affirmer que plusieurs responsables Touaregs et arabes et non des moindres, ont fait connaitre leur position, à savoir pas question d'indépendance pour eux.

Qu'à cela ne tienne, si le MNLA n'a pas de desseins colonialistes, qu'il dépose les armes et fasse connaitre sa position sur la question du referendum. Toute solution qui nous éviterait la perte de vies humaines et des milliers de déplacés et qui peut être définitive, est salutaire pour l'ensemble des parties.

Personnellement et ça n'engage que ma modeste personne, je ne vois aucun inconvénient à ce que des négociations s'ouvrent sur le sujet et avec des préalables acceptés par toutes les parties en présence: Quel territoire peut être considéré comme territoire devant participer au referendum ? Ou encore quelle population pourrait prendre part au dit referendum ?

Et beaucoup d'autres éléments auxquels des personnes plus compétentes réfléchiront en temps opportun. Pour répondre à ces préalables, on se basera sur l'histoire, la géographie et

les archives du Mali. On peut déjà deviner que toutes les régions du Nord-Mali pourraient participer au referendum, sous l'égide de l'Union africaine et des Nations Unies.

En acceptant d'aller au referendum, nous épargnons de vies humaines tant du côté de nos forces armées que du côté de la population civile prise entre l'étau des combats. N'ayons pas honte de notre faiblesse, l'armée a de plus en plus des difficultés à assurer la sécurité des personnes et des biens dans le nord du pays. A défaut d'avoir les moyens de notre politique sécuritaire du territoire, faisons la politique de nos moyens qui consiste à défendre le territoire par la volonté populaire à travers ce referendum que je propose.

En allant au referendum, on mettra le MNLA et les autres forces indépendantistes, la communauté internationale et aussi et surtout les pays amis du MNLA devant leurs responsabilités. Ces derniers seront devant le dilemme : continuer à verser des larmes de crocodile en clamant discrètement qu'ils soutiennent l'intégrité du Mali ou accepter de forcer leurs protégés, le MNLA d'aller au referendum. Et dans les deux cas, ils seront obligés de clarifier leurs positions ambigües, eux qui laissent le MNLA utiliser leurs territoires comme base arrière.

Le referendum est la meilleure voie, à mon avis, pour en finir une fois pour toute avec les rebellions à répétition, avec la condition sine qua none que toutes les parties s'engageraient à accepter le verdict des urnes.

Si le Oui l'emporterait, comme je le devine déjà sans faire l'insulte aux communautés du Nord, alors le Mali sera définitivement indivisible devant la communauté internationale, dans toute sa diversité ethnique, culturelle et géographique.

Si le Non l'emporterait, alors nous du Nord, toutes communautés confondues, serions d'Azawad.

Face à l'histoire, n'ayons pas peur de prendre des décisions difficiles et courageuses pour trouver la solution définitive à cette rébellion qui n'a que trop duré.

Si cette solution passait par un referendum, pourquoi pas ? Aussi est-il temps d'impliquer finalement et pour toujours le peuple malien qui subit en spectateur. Ce peuple a besoin de sécher à jamais ses larmes. Il est enfin temps d'arrêter cette guerre stupide afin de léguer aux générations futures, un pays pacifié où la seule guerre qui vaille sera la guerre contre la misère, la guerre pour le développement. Pour y arriver aucun sacrifice n'est vain.

Je finis mes propos par cette pensée de John F. Kennedy, ancien président des États Unis : ***« Ne nous reposons pas sur nos acquis, mais efforçons-nous de construire la paix, de vouloir que la paix soit dans le cœur et dans l'esprit de chacun… Ne négocions jamais avec nos peurs mais n'ayons jamais peur de négocier »***

Le Mali est un grand pays, avec un grand peuple, un peuple divers, fort et riche de son brassage culturel et géographique. Nous avons les ressources nécessaires de parvenir à la paix, seulement il faut mettre le prix. Et ce prix à payer s'appelle référendum.

La situation au Nord-Mali est-elle réversible ? Comment le MNLA et Ansar Dine ont défait l'armée malienne? Comment reconquérir le Nord-Mali ?

Abdoul Karim SYLLA
<boudoul@yahoo.com>
Atlanta, GA, USA
Mai 2012

I. Introduction

Il a fallu seulement 3 jours pour que Ansar Dine et le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) prennent les 3 capitales régionales du Nord-Mali (Gao, Tombouctou et Kidal). Quelques jours auparavant, le MNLA avait promis de profiter du Coup d'état militaire pour avancer sur le terrain; cependant les rebelles ont eux-mêmes été surpris par la célérité de leurs succès et la dislocation de l'armée en face. Reprendre les territoires occupés s'annonce difficile. Aux problèmes militaires, le pays fait maintenant face à une crise budgétaire aigüe.

Ce document est un essai critique sur les causes de la perte des territoires du Nord-Mali et l'ébauche d'une stratégie de récupération. Le document résulte de l'examen de plusieurs articles de presse, et d'échanges et débats sur le réseau de MaliLink (un forum malien de discussions). Dans le document, nous essayons de commenter les options dont disposent l'État et l'armée malienne en se basant sur l'information disponible et le fruit des débats et opinions exprimés sur le réseau MaliLink.

II. Comment le MNLA et Ansar Dine ont défait l'armée malienne?

2.1 Un peu d'histoire…

Conflit Tchad-Libye: En 1987, l'armée Tchadienne équipée simplement de Toyota Land Cruiser a défait une armée Libyenne suréquipée (blindés, avions de chasse, hélicoptères de combat, etc.). Le célèbre commandant en chef de l'armée Tchadienne Hassan Djamous avait mis au point une stratégie d'attaques rapides qui enveloppent les positions libyennes en surgissant de points multiples, avant d'anéantir les Libyens déboussolés. De batailles en batailles (Fada, Bir Kora, Ouadi Doum, etc), il a fini par éjecter l'armée libyenne du Tchad. Mais, Qaddafi est finalement allé aux négociations quand Djamous a attaqué la base aérienne de Maaten Al-Sarra en Libye à 100 km de la frontière Tchadienne. Cette base militaire servait de point de repli de l'armée libyenne et permettait d'attaquer les positions tchadiennes avec aisance. Avec 2000 hommes entassés dans des pickups (véhicules tout terrain), Djamous s'est faufilé jusqu'au Nord de Maaten pour redescendre sur la base -- les officiers libyens avaient cru qu'il s'agissait de renforts venus de Tripoli. A l'issue des combats, 1713 soldats Libyens avaient perdu la vie et 300 ont été faits prisonniers. Les Tchadiens ont ensuite procédé à la démolition de la base; tout équipement qui ne pouvait être emporté a été détruit sur place : 70 chars, 30 blindés servant au transport de troupes, 8 stations radar, 26 aéronefs dont 3 Mig-23, 1 Mi-24 et 4 Mirages; ils ont également détruit les deux pistes de la base aérienne.

Les exploits de l'armée Tchadienne à Maaten Al-Sara méritent d'être enseignés dans les écoles de guerre. Ils montrent comment une troupe mobile et motivée peut arriver à bout d'une armée moderne. Les rebelles maliens venus de Libye ont peut-être appris un peu d'histoire. Les assauts lancés contre l'armée malienne ont procédé similairement; effet-surprise, attaques coordonnées et très grande mobilité. A cela, ils ont ajouté les techniques d'embuscades, et ont surtout perfectionné le renseignement sur les mouvements des troupes maliennes.

2.2 Les forces rebelles au Mali

D'après les interviews de chefs et lieutenants rebelles, la presse, les politiciens locaux et étrangers, les forces rebelles se chiffrent entre 1000 et 3000 hommes ; avec les défections, ralliements et recrutements peut être que ce chiffre peut même être majoré jusqu'à 5000. Honnêtement, il est hasardeux de donner un chiffre précis ; mais ce qui est sûr c'est que les «Libyens» représentent la fraction la mieux armée. Les combattants sont décrits comme «aguerris» - certains ont fait partie de la légion islamique de Qaddafi qui s'est battue au Tchad et même au Liban.

De quel armement s'agit-il ? Les «Libyens» eux-mêmes parlent d'armes «lourdes», de grandes quantités de munitions et d'armement standard de troupe d'infanterie. Les armes lourdes sont des canons, canons multitubes et mortiers. Pas de missiles ou autres armes sophistiquées. Leur vraie force est leur mobilité ; ils disposent d'un nombre impressionnant de véhicules tout-terrain (surtout des Toyota Land Cruiser Pickup) – le nombre de ces véhicules venus de Libye varie entre 300 et 500, même si tous n'ont pas rejoint la rébellion. Ces véhicules tout-terrain sont capables de traverser une bonne partie du Sahara malien sans ravitaillement en carburant.

2.3 Armement mal ou peu adapté

L'armée Malienne depuis les accords d'Alger s'était plus ou moins retirée d'une grande partie du Nord. Il y avait certes des camps et garnisons militaires, mais une armée cantonnée est inefficace face à un ennemi mobile disposant d'armes lourdes. La dépendance sur les moyens blindés – ex., le BRDM très vorace en carburant et difficile à évacuer en cas d'attaque (embusquée) – et l'artillerie a fini par ossifier l'armée malienne. Les moyens aériens qui devaient lui donner le dessus dans les moments difficiles n'ont pas été très bien pensés. Par exemple, les hélicoptères Mi24 – qui devraient aider à mater la rébellion – ont un rayon d'action très limité ; +/- 250 km sans ravitaillement. Alors que la distance entre Gao (où des Mi24 étaient basés) et Arouane (par exemple) est de 475 km par voie aérienne. Aguelhok est à 370 km. Même Kidal se trouve à 290 km. Cela met ces localités en dehors du champ d'action du Mi24. Même de Tessalit à Tinzawouatène, il faut compter 215 km – un Mi24 qui décolle de Tessalit pour Tinzawouatène ne pourrait rester longtemps dans les combats une fois arrivé sur place. Le ravitaillement en route n'était pas possible non plus ; simplement parce que l'armée ne contrôlait pas le terrain, en dehors de ses garnisons. D'autre part, leur positionnement ailleurs qu'à Gao posait automatiquement un problème de ravitaillement en carburant – le carburant devant passer par la route ; route que l'armée ne contrôlait plus.

2.4 Le recrutement

Le Mali possède une armée de volontaires recrutés dans toutes les régions du pays. Les recrues font d'abord une formation – où ils apprennent le métier des armes – avant de rejoindre leurs unités d'affectation pour parachever leur apprentissage. Depuis les années

90, on a assisté à une réduction du temps de formation ainsi qu'au recrutement direct d'anciens rebelles sans formation. Et comme dans tous les recrutements faits par l'Etat, la corruption et le népotisme ont fait leur apparition ; la presse malienne dénonçait régulièrement la non-transparence des recrutements dans l'armée. En 2007, l'Etat avait entrepris une politique de recrutement à outrance – 10 000 jeunes devaient être recrutés– et du même coup rajeunir les effectifs. Ce rythme accéléré a pesé sur la formation de base qui était déjà passée de 9 à 3 mois! Il est clair qu'une armée bâtie sur le copinage, la corruption et le laisser-aller généralisé ne peut être ni républicaine, ni effective. Au prytanée militaire – bastion des futurs officiers – la situation n'était guère meilleure; les enfants d'officiers supérieurs – ou ceux recommandés par eux – avaient la préférence du système.

Le recrutement des années 90 d'anciens rebelles dans les rangs avait été difficile au début; puis jugé comme un succès en quelque sorte. Le Général Kalifa Keita – chef du PC opérationnel de Gao jusqu'en mars 2012 – disait dans sa thèse (1998, il était alors Lt-Colonel) à l'école de guerre de l'armée américaine que « dans un premier temps il y avait beaucoup de suspicion de part et d'autre. Les combattants Touaregs, n'ayant pas reçu de formation classique, manquaient de crédibilité aux yeux de leurs camarades. Certains avaient également des difficultés à s'adapter à la vie de l'armée régulière et ont préféré quitter le service. Mais, au fil du temps, les choses se sont nettement améliorées. » Il est clair aujourd'hui, au vu des défections récurrentes et répétées, que l'armée a souffert d'un mal profond qui a miné son efficacité sur le terrain.

2.5 Impréparation des forces

Il va sans dire que la préparation des soldats aux techniques militaires est un atout considérable dans une guerre. Au Mali, l'instruction de base des soldats a été une affaire bâclée pendant très longtemps et au finish réduite au strict minimum. On peut même remonter à la guerre de 1985 contre le Burkina Faso pour déceler ces problèmes. Mais, plus récemment, la note donnée par les instructeurs de l'armée américaine (JCET de 2009) à une unité d'élite malienne était un 6 sur 10 – par comparaison, une unité régulière de l'armée algérienne aurait reçu un 8 sur 10. Plusieurs défaillances avaient été soulignées alors : le manque régulier d'entrainement (ex., tir à la cible, tir d'artillerie, etc.) et la spécialisation incohérente. Sur ce dernier point, les américains avaient noté des défaillances de taille. Dans une patrouille mobile, peu de soldats (à part le chauffeur attitré) savaient conduire; une seule personne savait utiliser la mitrailleuse lourde; il est aisé de comprendre comment l'ennemi peut exploiter ces situations. Aussi, malgré qu'ayant perdu bon nombre de soldats (et officiers) dans les embuscades, l'armée n'avait pas encore intégré les simples techniques anti-embuscades.

A cela, il faut ajouter le manque de motivation des soldats maliens; bien qu'ils recevaient un surplus sur leur solde, étant déployés au Nord, beaucoup voyaient une affectation dans les «sables» comme punition. Cette terre «étrangère» vaut-elle le prix de leur vie ? Etre dans une unité déployée au «sud» ne présente-t-il pas un avantage certain? Beaucoup de questions qui ont certainement pesé sur les abandons de postes enregistrés entre janvier et mars 2012.

La préparation des officiers est un autre point important. Dans le passé, les officiers (et certains sous-officiers) recevaient tantôt une formation militaire du bloc soviétique, tantôt une formation dans les écoles françaises, et souvent les deux. Cela a été un problème lors du conflit de 1985 avec le Burkina Faso. Même la lecture des cartes posait un problème; la nomenclature des signes conventionnels représentant les unités était différente suivant la formation reçue. Aujourd'hui, les officiers maliens vont partout – Sénégal, Maroc, Tunisie,

France, USA, etc… – où une bourse d'étude peut être obtenue. Cela n'est pas mauvais en soi, mais il faut un travail de recyclage en continu pour harmoniser les méthodes. Par ailleurs, le manque de familiarité avec le matériel qu'on utilise sur le terrain et celui sur lequel on reçoit une formation ne manque pas de poser problème.
Il a été même reporté que l'armée avait recruté des Ukrainiens comme pilotes de Mi24 – information démentie par l'armée, mais selon plusieurs sources, il y avait bien des mercenaires. Cela est une preuve supplémentaire que la formation des militaires n'obéissait pas nécessairement aux besoins de l'armée; mais plutôt au besoin d'une formation à l'extérieur qui pouvait faire avancer une carrière.

2.6 Problème de logistique

La logistique gagne ou perd la guerre. Au Nord, la logistique a cruellement fait défaut – ou n'a pas été suffisamment repensée dès les premiers accrochages. Le territoire est long de 1100 km et large de 1100 km à ses points maximas – il y a presque 1500 km (en vol d'oiseau) entre l'extrême nord-ouest et Anderamboukane à la frontière du Niger. Relier géographiquement ces points par la route est non seulement une tâche ardue, mais quasiment impossible dans un délai d'urgence. Pour la petite histoire, le système des autoroutes aux USA a été mis en place dans les années 50 pour mieux défendre le pays, parce que l'armée mettait facilement 1 mois pour rallier les zones éloignées avec son matériel lourd. Au Nord-Mali, la localisation des garnisons militaires devait répondre au souci de ravitaillement de l'armée; pas autre chose. Le ravitaillement mobile aurait dû être une tactique – même s'il devait se faire avec des moyens banalisés sans les insignes de l'armée malienne.
Déjà avant le conflit de 2012, l'armée a dû être ravitaillée par les forces américaines (par largage de vivres et munitions) quand ses soldats se sont retrouvés encerclés à Tinzaouatène. En toute évidence cela n'a pas servi de leçon. En 2012, le même scénario se répéta encore. A Aguelhok, les soldats auraient tiré leurs dernières cartouches avant d'être capturés, puis exécutés – certains avec une balle en pleine tête, d'autres égorgés ou étripés. A Tessalit, il y a eu au moins deux ravitaillements par les américains – encore une fois. L'armée malienne avait essayé avec ses propres moyens – des vieux Basler, une dérivée du DC-3 – sans grand succès. Les essais de ravitaillement par la route ont échoué – les rebelles posant embuscades sur embuscades.
L'absence d'une logistique qui assure la fourniture récurrente et régulière de vivres, carburant, munitions, et tout ce qu'il faut pour soutenir des soldats en guerre est une des principales causes de la déroute de l'armée.

2.7 Absence de technologie de base

La technologie moderne est très peu utilisée ou enseignée. Dans une zone sans routes, il est difficile de comprendre que tous les soldats servant au Nord n'aient pas un appareil GPS (Global Positioning System) comme matériel de base, au même titre que le fusil d'assaut. Dans cette même catégorie, il faut aussi noter l'absence de drones de surveillance (et même de combat). Ces avions, pilotés à distance, sont capables de se maintenir en vol pendant longtemps et couvrir de vastes territoires. Ils peuvent également servir non seulement au renseignement (ou au combat), mais détecter les embuscades avant qu'elles ne se produisent. Les images satellites – que d'autres pays peuvent nous fournir, sont très peu utiles quand il s'agit de troupes mobiles ou en constant mouvement. Nous reviendrons sur ce point dans la deuxième partie de ce document.

2.8 Facteur disciplinaire

Finalement, le dernier ingrédient de la défaite est le manque de discipline au sein de l'armée malienne – cela a été mis à nu par le coup d'état militaire de mars 2012. Le coup ne fut qu'un déclic. L'indifférence (on pourrait dire mépris) de l'administrateur vis-à-vis de l'administré sévit également au sein de l'armée. Le respect dû aux hommes de troupe par les officiers supérieurs était quasi-inexistant – d'ailleurs même le rapport du JCET (2009) en fait état. Dès l'annonce du coup d'état, les jeunes officiers, sous-officiers et hommes de troupe ont procédé d'abord à l'arrestation des officiers supérieurs. En pleine guerre.

D'un article de presse datant de 2009 (Mali Demain, Décembre 2009), on peut retenir le témoignage d'un enseignant qui disait que «*La majorité de ces jeunes qui échouent dans l'Armée se sont fait vidés de l'école pour indiscipline, alors les parents les obligent à y faire carrière sans même avoir [sic] le goût de porter la tenue. En âme et conscience, cette catégorie n'est pas apte à être incorporée dans ce domaine où le patriotisme et la discipline ne doivent pas faire défaut.* ». On a par mégarde – ou sciemment – compromis la discipline au sein des rangs en y acceptant toute sorte d'individus. En tout cas, cet enseignant avait vu juste. Les abandons de postes entre janvier et mars 2012 nous le prouvent amplement.

2.9 Au finish…

Les rebelles ont défait l'armée du Mali d'abord en la harcelant. Puis, avec leurs effectifs grandissants, ils ont étranglé les garnisons et les villes. Le choix des garnisons à attaquer n'était pas dû au hasard. Il fallait attaquer là où l'armée était incapable de renforcer ou de contre-attaquer aisément. Les grandes distances ont toujours fait partie de l'équation subtile de l'état-major rebelle. Renforcer ces garnisons voulait dire (a) passer par la route et subir de nouvelles embuscades, (b) négocier un retrait des troupes, ou (c) combattre jusqu'au dernier. Les massacres d'Aguelhok ont eu lieu non pas pour consolider une victoire ou par vengeance, mais pour démontrer au soldat Malien qu'il n'avait rien à attendre de sa hiérarchie et ou du pouvoir politique. L'effet psychologique a été immense et a contribué énormément à ôter l'envie de se battre à une armée aux abois.

III. Comment reconquérir le Nord-Mali ?

3.1 Sur le terrain

Ansar Dine et le MNLA sont les principaux acteurs. Le premier est épaulé par Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) et est perçu par la communauté internationale et les voisins du Mali comme le plus grand danger dans la zone sahélo-saharienne; le deuxième est toléré par la communauté internationale et même certains voisins du Mali – comme la Mauritanie où l'aile politique du MNLA a élu domicile – qui voient en elle un rempart contre les islamistes. Les deux présentent pour le Mali – et dans une certaine mesure le Niger – un danger existentiel. Si Ansar Dine peut favoriser une «*afghanisation*» du Mali – chose redoutée par tout le monde – l'appel à l'indépendance du Nord-Mali ou même une autonomie octroyée à cette région pose de sérieux risques de guerre civile au Mali.

3.2 Intervention de troupes sous-régionales

Après la déroute de l'armée malienne qui a laissé plus de 60% du territoire aux mains des deux groupes rebelles, les observateurs se penchent sur deux solutions pour endiguer le risque d'implosion du Mali : l'envoi de troupes de la CEDEAO, ceux du CEMOC (Comité

d'État-Major Opérationnel Conjoint) ou encore une combinaison des deux. La CEDEAO avec une réserve de 2000 à 3000 soldats sera au mieux des cas une force tampon, pas en mesure d'amener le combat aux rebelles. Pour la CEMOC, c'est encore un peu plus compliqué. Créé en Avril 2010 pour s'occuper du problème du terrorisme au Sahel, le CEMOC regroupe l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Son objectif est de renforcer la coopération sécuritaire et militaire entre les Etats du Sahel; parallèlement il prévoit aussi une coopération accrue dans le domaine de l'information entre les armées et les services de renseignement des états du Sahel. L'ancien ministre malien des affaires étrangères Soumeylou Boubeye Maïga déclarait à la presse en juin 2011 que le but du CEMOC était «*de constituer à l'horizon de la fin 2012 une force de 25 000 à 75 000 hommes, toutes spécialités confondues: gendarmerie, police, douanes et justice [afin de faire du Sahel] une zone sécurisée pour l'activité économique et les actions de développement*». Au vu des récents évènements, il est difficile de voir comment l'armée malienne aurait pu être un partenaire sérieux de ce regroupement.

Le CEMOC a une seule opération d'envergure qui figure sur son tableau d'activités; c'est l'opération «Benkan» de juin 2011. Des combattants d'AQMI s'étaient installés dans la forêt de Wagadou au Mali près de la frontière mauritanienne dans le but d'y implanter une base permanente. Les armées malienne et mauritanienne – avec l'appui des services de renseignement occidentaux – ont mené conjointement des opérations de ratissage et de sécurisation pendant plusieurs semaines et finirent par déloger AQMI. Qu'un groupe d'une centaine de combattants puisse tenir tête à deux armées de la sous-région conforte la thèse de ses critiques – le CEMOC n'est pas encore opérationnel. En tout cas, ce mini-conflit a été un prélude de la déroute de l'armée malienne 7 mois plus tard.

Quant à la CEDEAO, son expérience de déploiement de troupes remonte au début des années 1990. Ses troupes (surtout Nigérianes et Ghanéennes) regroupées au sein de l'ECOMOG (sigle anglais de *Ecowas Monitoring Group*) ont combattu au Libéria et en Sierra Leone durant les guerres civiles dans ces deux pays ; elles sont créditées d'y avoir amené la paix. Au Libéria, il y a eu jusqu'à 12 000 soldats déployés. Le Nigéria aurait dépensé un total de 13 milliards de dollar US en 12 ans pour le compte d'ECOMOG. L'ECOMOG a aussi été déployé en Guinée Bissau dans le cadre d'une mission de maintien de la paix en 1999, ainsi qu'à la frontière Guinée-Libéria pour empêcher l'infiltration en Guinée de rebelles Libériens. Aujourd'hui la force en attente de la CEDEAO semble plutôt regrouper les pays francophones, disposant de peu de moyens (financier et militaire). Les pays supposés fournir des troupes n'ont aucune expérience du désert – exceptées celles du Niger; à cet argument, d'autres observateurs notent que l'Union Africaine a des troupes déployées en Somalie venant de contrées non-désertiques. Au manque de moyens, il faut mettre en doute la capacité de ces pays à déployer des troupes sans le concours continu et soutenu des puissances occidentales.

3.3 Autres possibles interventions

Si la situation se dégrade d'avantage, une intervention des Nations-Unies n'est pas à écarter. L'ONU dispose déjà de 8000 casques bleus en Côte d'Ivoire pour une mission de paix commencée il y a plusieurs années. Ceux-ci n'auront qu'à passer la frontière. Mais, pour cela, il faudrait une résolution du conseil de sécurité des Nations Unies; et il est difficile d'envisager un mandat au-delà du maintien de la stabilité. La France dispose elle-aussi de troupes en Côte d'Ivoire qui ont même été renforcées dans l'hypothèse d'une évacuation des occidentaux encore présents au Mali. Mais, ni elle ni les Etats-Unis n'ont manifesté un désir de s'impliquer directement, même s'ils ont indiqué leur volonté de

soutenir les efforts militaires sous-régionaux de recherche de solutions. Si les territoires occupés du Nord-Mali deviennent un repère de terroristes recherchés, alors des attaques ciblées des Etats-Unis ou de la France ne sont pas à exclure. Une situation plus proche du cas du Yémen que de l'Afghanistan, à la différence que le Mali ne sera pas associé à la prise de décision, ni même consulté avant et après les attaques.

3.4 Intervenir ou pas au Mali ?

Peut-on faire intervenir des troupes étrangères au Mali? En réalité, il faudrait poser la question autrement : Quels sont les enjeux et intérêts pour intervenir au Mali? Pourquoi un soldat Sénégalais, Mauritanien, Ghanéen, Ivoirien ou Algérien viendrait mourir pour le Mali, si le soldat Malien n'est pas prêt à le faire lui-même? A ce jour, on ne dispose d'aucune indication que l'armée soit prête à retourner au front. Dans une interview, le capitaine Amadou Sanogo – chef de la junte qui dirige le pays – a déclaré que l'armée était prête à reprendre le combat et que les militaires précédemment démoralisés ne demandent plus «à être soustraits des opérations du Nord».

Il est clair qu'un Mali instable nuirait à beaucoup de pays – les 4 pays limitrophes du Nord-Mali (Algérie, Niger, Burkina Faso, Mauritanie) seront directement concernés et les autres voisins directs (Côte d'Ivoire, Guinée et Sénégal – et au-delà toute la région ouest-africaine) par effet de contagion (effets économiques, déplacements de populations, et accroissement de trafics illicites – armes à feu, narcotiques, et autres produits de contrebande). Des deux menaces qui règnent au Mali, Ansar Dine et MNLA, c'est plutôt le premier qui fait l'unanimité des opinions; son alliance avec AQMI, le MUJAO et Boko Haram, fait d'elle un danger pour toute la sous-région et même au-delà. C'est surtout cette menace qui active les pays voisins du Mali. Mais, si le problème peut être circonscrit à l'intérieur des frontières du Mali – comme il l'a été en Somalie – alors ces pays pourront repousser l'échéance d'une intervention et prendre le temps «d'observer l'évolution de la situation». Toutefois, le MUJAO, en kidnappant des diplomates Algériens à Gao, a annoncé au monde entier que le conflit pourrait s'externaliser. De plus, l'arrivée récente en territoire malien d'une centaine de djihadistes maghrébins et pakistanais pour renforcer AQMI n'augure rien de bon pour la sous-région.

Le MNLA manifestement essaye de se démarquer d'Ansar Dine et des djihadistes, plus par pragmatisme que par conviction. En cas d'intervention de troupes venant des pays voisins, il est plus probable qu'elle sera dirigée contre Ansar Dine; et dans cette hypothèse, l'armée malienne sera obligée d'être également sur le terrain – par principe et/ou sous pression populaire. Quel sera alors le rôle du MNLA? Va-t-il combattre aux côtés des troupes sous-régionales et l'armée du Mali? Ou plutôt se cantonner et accepter de voir l'armée malienne réoccuper son «Azawad» chèrement acquis? L'armée malienne va-t-elle tolérer le MNLA qui l'a humiliée? Faut-il d'abord négocier une solution entre le Mali et le MNLA avant toute intervention? Autant de questions qui concernent surtout le Niger, l'Algérie et dans une moindre mesure la Mauritanie et le Burkina Faso. Le MNLA est un problème purement malien, mais difficile de dissocier du problème commun qu'est Ansar Dine et ses alliés.

Pour le Niger et l'Algérie, les questions sont encore plus complexes ; ces deux pays ne sont pas à l'abri d'une explosion sociale au sein de leur population targuie – d'ailleurs l'Algérie a annoncé récemment un vaste programme de développement pour la wilaya de Tamanrasset et toute sa région sud jusque-là quelque peu délaissée. La crise au Mali n'y est pas étrangère. Pour le Niger, c'est encore plus délicat; l'éclatement de rébellions au Mali a toujours été suivi de rébellions au Niger. Les richesses de ces 2 pays (pétrole et gaz

en Algérie, et uranium au Niger) proviennent totalement ou en grande partie des régions où les Touaregs représentent une grande partie des populations. Il sera très difficile pour ces pays de s'engager directement au Mali ; d'abord pour ne pas précipiter des problèmes chez eux, mais aussi pour les coûts énormes qu'une intervention peut engendrer. Malgré le prix élevé du pétrole, l'Algérie traverse une grave crise budgétaire. Son déficit budgétaire en 2011 a atteint 34% du PIB (63 milliards de dollar) et devrait être maintenu autour de 25% en 2012; la priorité des dépenses algérienne concerneront surtout le domaine social, pas nécessairement une aventure militaire. Circonscrire le conflit au territoire malien demeurera dans l'immédiat la politique souhaitée par l'Algérie. Quant au Niger, il n'a simplement ni les moyens, ni les hommes; son nouveau président est plus attelé à sortir son pays du bas du tableau de l'indice du développement humain. Mais, pourront-ils éviter une intervention si une menace contre eux se précise?

3.5 Le rôle du Mali et de son armée

Le Mali a des objectifs qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de ses voisins. Son territoire est occupé ; ses populations souffrent ; les risques d'un cataclysme humain y sont extrêmement élevés ; et le pays fait face à une crise existentielle. Il doit élaborer une stratégie basée sur ses propres forces – du moins dans un futur proche – et ne pas céder l'initiative aux autres. L'armée malienne – ou ce qu'il en reste aujourd'hui –doit maintenir la pression sur les rebelles. Depuis son désengagement du Nord, elle n'a mené aucune opération sur le terrain. Le Colonel-Major Gamou avait certes posé un acte sur le terrain avec la réoccupation de Labzenga, mais lui aussi a abandonné la partie, n'ayant reçu aucun soutien de l'état-major de l'armée.

En se basant sur l'histoire récente, il est permis de douter de la capacité de l'armée malienne à organiser des opérations militaires de grande envergure. La récente «guerre des bérets» à Bamako a démontré encore une fois qu'une poignée de soldats en pickup pouvait déstabiliser et ébranler toute une armée. L'armée est démoralisée et connait sa plus grande crise depuis sa création. Mais, elle dispose encore de moyens très importants. L'humiliation qu'elle a subie est aussi l'antidote qui lui permettra de surmonter ses difficultés. Pour le moment, cette armée est absente sur le terrain. Mais, c'est elle qui doit (et peut) porter le combat à l'ennemi, notamment avec ses hélicoptères d'attaque (Mi24) – des opérations ciblées qui ne nécessitent pas la présence d'un régiment d'infanterie.

A l'intérieur du Mali, il faudra qu'elle repousse la ligne de front plus au nord et à l'est afin de se rapprocher d'avantage de Tombouctou et mettre la ville dans le champ d'action des Mi24s. Douentza se trouve à 200 km de Tombouctou et a l'avantage de pouvoir être ravitaillé par la route depuis Mopti. La route nationale qui relie les deux villes doit être sécurisée par la gendarmerie et l'armée pour rendre cela possible. La même stratégie doit être développée à partir de Labzenga (180 km au sud de Gao) pour mettre les troupes rebelles présentes à Gao (et sa région) en difficulté constante. La logistique de Labzenga pourrait (en accord avec le Niger) être assurée à partir du territoire Nigérien – Ayorou par exemple. L'objectif intermédiaire dans cette région serait de reprendre Ansongo et d'y déployer des unités ultra-mobiles protégées par les Mi24s et qui auront pour objectif d'investir le sud de la région de Gao. Le rôle principal de ces troupes – choisies sur une base individuelle – sera d'affaiblir les rebelles, couper leurs possibles sources de ravitaillement en contrebande à partir des pays voisins (Burkina et Niger), et surtout empêcher une quelconque administration du territoire. Ces troupes doivent avoir les moyens (à terme) d'effectuer des raids sur les places fortes rebelles.

3.6 Surveillance et renseignement

Toute la partie du Nord-Mali qui se trouve dans le rayon d'action des Mi24s doit devenir un no-man's-land pour les rebelles. Le harcèlement sans relâche doit devenir leur lot quotidien. Tout convoi de véhicules militarisés (ou véhicules en dehors de couloirs décidés par l'armée) et attroupements d'individus armés seront considérés comme suspects et neutralisés. Une surveillance accrue du terrain doit être mise en place; les éléments des forces armées originaires du Nord doivent être réintégrés au sein de la population et servir de relais de renseignements sur les mouvements de troupes rebelles, ainsi que les allers et venues des groupes islamistes. Eventuellement, ces éléments pourraient servir à infiltrer les groupes rebelles.

L'armée devra se donner les moyens de capter et écouter les communications de l'ennemi en temps réel. Les informations radio relayées par leur état-major, ou encore entre les unités, doivent être captées – l'information traitée et systématiquement expédiée aux unités dans les zones d'opération. Même le volume de communication des groupes rebelles doit être répertorié minutieusement; l'augmentation des communications étant synonyme d'attaque imminente ou de mouvement important de troupes.

Le renseignement doit être facilité aussi par l'utilisation d'avions de reconnaissance. Le Mali dispose de deux Cessna O-2 (modèle datant des années 70, mais encore en état de voler) qui ont un rayon d'action d'environ 1000 km ; ces avions peuvent décoller de Mopti et survoler Tombouctou et sa région pendant 5 heures au moins. Leur rôle sera de détecter les mouvements de troupes et les relayer aux Mi24s, ou encore alerter les troupes de possibles embuscades. Mais à terme, des procédés plus modernes et sophistiqués doivent entrer en jeu. Le Mali devra jouer sur la coopération militaire pour obtenir des moyens de reconnaissance plus performants et/ou obtenir directement des renseignements utiles sur le terrain. Les USA ont fourni au Mali (et continuent encore de fournir à nos voisins) des informations provenant de leurs avions C-12 ou MC-12W (nom de code « *Tusker-Sand* »); ces avions opèreraient présentement du Burkina et de la Mauritanie; ils sont capables de voler de jour comme de nuit, et fournir en temps réel images et vidéos aux troupes au sol – il est impératif que le Mali rétablisse la coopération militaire avec les USA et bénéficier à nouveau de cette aide.

L'armée doit également mettre en place un véritable service de traitement de l'information et du renseignement – en dehors de la SE (Sécurité d'État, services secrets maliens). Les données privilégiées ou non, les éléments de presse, ainsi que les renseignements locaux doivent être traités rapidement, mis en synthèse afin d'y retirer toute l'information qui pourraient être utile à l'effort de guerre.

3.7 La technologie au service de l'armée

L'histoire de l'armée marocaine au Sahara Occidental doit servir de leçon dans le contexte malien. Après avoir subi plusieurs revers militaires et d'importantes pertes (en hommes et matériel) à la fin des années 1970 et début des années 1980 au Sahara Occidental, le Maroc a construit une série de murs pour se prémunir des attaques du Front Polisario. Ces murs de défense (environ 2700 km en total) ont été érigés du nord au sud du territoire du Sahara occidental entre 1980 et 1987, pour protéger contre les raids. Ils sont défendus par plus de 80 000 soldats marocains, des unités d'artilleries, des hélicoptères de combat, des avions de reconnaissance et d'assaut Mirage F1 (et bientôt des F16 américains). Les murs sont également dotés de systèmes radar de détection et surveillance pouvant détecter des mouvements jusqu'à 60 km et mettre en alerte l'artillerie et/ou les brigades mobiles. Les

murs ont considérablement diminué la menace que posait le Front Polisario. Un succès indéniable.

Pourrait-on faire de même au Mali? La réponse immédiate est non. Pour deux raisons principales : le coût de l'œuvre et la mobilité des populations du Nord, sans même compter l'absence de l'Etat au Nord. Mais, la stratégie marocaine peut servir d'école. Le but de la construction des murs et ce qui fait leur efficacité est la présence des technologies de télédétection qui lui sont afférentes. Aujourd'hui cela est possible sans un mur physique, mais implique nécessairement une modernisation de l'armée malienne et un changement radical.

Sur un territoire aussi vaste que le Nord-Mali, la surveillance effective ne saurait se faire sans moyens technologiques – il n'y a simplement pas assez de soldats dans toute la sous-région pour contrôler ce territoire. L'exemple des murs du Sahara doit être répété; avec des «murs» électroniques. Il faut d'abord diviser le Nord en plusieurs secteurs et les classer suivant un critère de risque – les villes et les zones à forte densité relative (ex., points d'eau) doivent être les premières à être ciblées. Ces zones devront être surveillées de façon continue par des soldats «infiltrés», des avions de reconnaissance et (dans un futur proche, la coopération aidant) avec des drones – types Predator ou Reaper. Ces technologies étant récentes, il n'est pas clair qu'elles puissent être déployées sans le contrôle des pays exportateurs.

Le Mali devra acquérir des moyens aériens mieux adaptés à la lutte antiguérilla. Des avions subsoniques à long rayon d'action et à grande endurance devront être déployés en permanence autour des points à grand risque. Ces avions devront être capables d'atterrir et de décoller sur des pistes de fortune et être adaptés (ou adaptables) aux conditions climatiques prévalant au Nord, mais surtout avoir un coût très bas d'exploitation. Investir les ressources limitées de l'Etat malien dans l'achat de vieux MiG a été une erreur de la hiérarchie militaire durant les années ATT. Le Super Tucano brésilien récemment acquis par la Mauritanie et le Burkina Faso est un exemple en la matière; son coût d'exploitation serait de $400 à $500 par heure d'opération– 10 fois moins que celui d'un MiG-21 encore en état de voler. Cet avion pourrait également servir de plateforme commune pour les opérations des riverains du Sahara.

L'armée doit aussi multiplier sa force de frappe en se donnant les moyens de lutter la nuit comme le jour, sans relâche. Les unités déployées au Nord doivent recevoir une formation de combat de nuit adaptée aux réalités géographiques de la région. Combattre la nuit nécessite la mise en œuvre de techniques plus pointues à laquelle l'armée n'est pas préparée aujourd'hui – préparatifs méticuleux et détaillés des missions, cartographie et moyens adéquats de reconnaissance de terrain, plan de manœuvre adapté, moyens de communication de proximité, appareils de vision nocturne (lunettes et jumelles de vision, télémètre, etc.). Cela permettra de neutraliser les points de bivouacs des rebelles, et empêcher tout regroupement massif.

3.8 « Gagner les cœurs et les esprits »

Il faut arriver à persuader la population que le Mali (et son armée) présente la seule issue possible – l'abandon par l'armée de ses positions (les fameux replis tactiques) a sérieusement entamé le respect de la population; cela peut se réparer si cette armée agit en libérateur, emmenant avec elle le secours médical, les vivres et surtout la stabilité. Les unités du génie militaire et du corps médical, ainsi que l'administration, devront à ce titre être déployées dans les zones sécurisées. Les populations doivent être convaincues que

l'armée est là seulement pour les protéger et ramener la normalité. Une armée qui protège et respecte ses droits fondamentaux.
L'armée doit se doter d'un véritable service de communication – la DIRPA (direction de l'information et des relations publiques des armées) doit être dissoute. Sans autre forme de procès. A sa place, une véritable équipe de communicateurs chevronnée à l'usage des réseaux classiques d'information (agences de presse, chaines de télévision d'information continue, etc.) ainsi que les réseaux sociaux doit être mis en place. L'information doit être claire, limpide et honnête. Finis les «nous avons tellement gagné que nous avons perdu.» Ce service sera dédié surtout à la communication locale, mais assistera aussi aux actions de communication auprès des audiences étrangères. Des photos, vidéos, cartes et points de presse journaliers devront être mis à la disposition de la presse. Cette politique d'information doit être dirigée aussi vers les soldats – quel que soit leur lieu de déploiement – ainsi que leur famille.

3.9 Frapper « dur » tout en restant pragmatique

Dès que l'armée arrivera à se réinstaller dans la périphérie des régions du Nord, elle devra s'atteler à l'élimination physique des leaders rebelles. Ces leaders et surtout leurs chefs militaires doivent faire l'objet d'une traque systématique. L'essentiel du renseignement militaire doit servir à les retrouver, et les anéantir. Il est clair que certains d'entre eux ont des qualités indéniables d'hommes de guerre. Les éliminer physiquement ne pourra que faciliter la tâche de l'armée.
La faiblesse d'autres leaders doit également être exploitée; ceux qui veulent retourner leur veste doivent être encouragés; pour ce faire, le concours de la communauté internationale est à envisager. Le risque de désignation comme entité terroriste ne manquera pas de faire fléchir ceux d'entre eux (leur famille et proches) qui ont beaucoup à perdre. Par ailleurs, les revirements massifs n'étant pas à exclure, il faudra trouver un moyen plus effectif de démobilisation plutôt que les formules utilisées dans le passé, et surtout éviter l'intégration dans les services de sécurité ou la fonction publique.
Une opération tout azimut doit également être dirigée contre les leaders politiques de la rébellion – ceux qui se trouvent en Mauritanie, au Burkina Faso ou en France. La justice malienne devra d'abord les mettre en examen pour crimes et complicité de crimes. Les condamner par contumace s'il le fallait et porter leur cas à Interpol pour mettre ces pays devant leurs responsabilités.

3.10 Une armée mieux déployée

L'armée malienne a été pendant longtemps basée sur le modèle soviétique – un armement lourd et une stratégie d'écrasement de l'ennemi qui prévoit un adversaire plus faible et moins bien armé. Ce modèle a montré son essoufflement lors du conflit de 1985 contre le Burkina Faso; la rébellion des années 90 a fini par l'achever. Mais, les habitudes sont difficiles à perdre. Le Mali a opté pour une redéfinition de son armée au cours de la dernière décennie, mais au vu des résultats récents il est clair qu'une nouvelle transformation est à envisager.
Dans un territoire aussi grand que le Nord-Mali, un poste de commandement opérationnel avancé géré en place forte n'est plus nécessaire; elle peut être même préjudiciable du fait de son coût. Les unités lourdes doivent être allégées au maximum; les camps et garnisons militaires ont prouvé leur inefficacité – ils ont plutôt tendance à laisser le champ libre à l'ennemi, ou pire lui permettre de concentrer ses attaques avant que les renforts n'arrivent. L'armée doit devenir encore plus mobile; patrouilles agressives, raids sur les campements

et bivouacs des rebelles, embuscades contre leurs troupes en mouvement, mise en place de cordons sécuritaires et barrages routiers autour des villes et villages récupérés. Les points d'eau doivent faire l'objet d'une attention particulière de cette force en mouvement.

3.11 Un recrutement de qualité

L'armée ne doit plus servir de nid d'expérimentations politico-sociales, de bastion de recalés académiques ou d'ultime point de rechute de la république. Elle doit devenir une véritable armée de métier, qui fait la fierté de ceux et celles qui la servent. Aujourd'hui, les Maliens en ont une plus grande conscience. La reformer prendra du temps, mais il faut dès aujourd'hui jeter les bases de cette future armée.

D'ores et déjà, un contrat social doit exister entre le soldat malien et la patrie; le soldat blessé au combat pourra se faire soigner dans n'importe quel hôpital public de son choix, y rester sans frais jusqu'à son rétablissement, ou bénéficier de l'évacuation sanitaire si nécessaire. Dans des situations moins urgentes, les cliniques privées seront «encouragées» à leur offrir des facilités. Si le soldat meurt au combat ou à la suite de blessures dues aux combats, ses ayant-droits devront recevoir une compensation financière conséquente et/ou en nature (par exemple, octroi de terrains à usage d'habitation, bourse d'étude, etc.)

Créer une armée capable, passe par un recrutement de qualité; 10 000 soldats valeureux valent mieux que 22 000 soldats qui fuient le combat. Une armée avec des effectifs réduits, mais dans des conditions meilleures servira mieux le pays. Les aptitudes physiques et académiques devront être revues à la hausse. Le baccalauréat doit devenir le minimum pour être accepté dans cette future armée – une armée plus en phase avec les nouvelles technologies.

3.12 Comment payer tout cela ?

Le Mali a des moyens limités; les solutions coûteuses ne sont pas nécessairement à sa portée. Il faudra augmenter le budget de l'armée parallèlement avec un meilleur contrôle de ses décaissements. Le concours de plusieurs pays doit être sollicité – Etats-Unis, France, Brésil, Russie, et Chine pour l'achat et la fourniture de matériel; d'autres pays amis doivent être sollicités pour les moyens financiers. Mais, le Mali doit se donner la politique de ses moyens. Toutes les charges de l'Etat doivent être remises en question; la réduction des dépenses doit être la priorité des priorité s– les budgets de déplacements, d'approvisionnement et de fonctionnement doivent être revus à la baisse ou simplement éliminés si possible; aucune option ne doit être négligée.

Les Maliens doivent comprendre les enjeux et les coûts de la reconquête du Nord. A titre d'exemple, un drone de surveillance Predator coûte environ 5 millions de dollar l'unité; le Reaper plus performant avoisine les 20 millions de dollar et cela sans compter le coût des équipements au sol. Pour le Super Tucano, c'est entre 9 et 14 millions de dollar – selon le modèle et sans les équipements afférents. Le sacrifice doit être clairement expliqué au contribuable, au fonctionnaire et à l'administrateur. Il y aura beaucoup de mécontents.

Malheureusement, le pays se trouve également dans un marasme économique profond; les conséquences du coup d'état de mars 2012 n'ont pas fini de s'étaler. Les recettes fiscales (impôts et douanes) qui représentent 88% des recettes propres de l'Etat arrivent à couvrir à peine 46% des prévisions (29% pour les impôts et 71% pour les douanes); la masse salariale représente déjà la moitié de ces recettes fiscales réduites – et la tendance n'est pas positive.

Il ne semble pas y avoir d'autres alternatives : l'endettement massif et/ou la mise en gage des ressources du pays semble être la seule issue. Et pour réussir sur ce plan, il faut un

retour immédiat du pouvoir aux civils, gage de l'implication de la communauté internationale auprès du Mali.

3.13 Conséquence d'un engagement militaire

Si l'armée réalise des gains significatifs, il faut prévoir une réaction de la rébellion. Une recrudescence des combats au Nord aura des conséquences pour le reste du pays aussi – des actes de terrorisme ou même de combats dans les autres régions du pays ne sont pas à exclure. Plusieurs scénarios sont envisageables : attentats à la bombe dans des lieux publics, sabotage contre les réseaux électriques et de communications, actes de représailles contre les populations, usage de boucliers humains, arrestations massives, etc. La mobilisation de la gendarmerie et de la police nationale deviendra nécessaire.

L'acquisition d'armement sophistiqué est aussi à la portée de la rébellion – surtout Ansar Dine et son allié AQMI. Selon la presse, Ansar Dine aurait déjà contracté l'achat d'armement provenant de l'arsenal libyen disponible sur le marché noir et aurait reçu un entrainement d'anciens officiers militaires. Il est évident que les mouvements rebelles n'hésiteront pas à augmenter leur capacité de réaction pour garder leur acquis territorial.

3.14 Si l'armée n'agit pas…

Cette hypothèse n'est pas simplement hypothétique; elle peut être la conséquence d'une crise politique profonde ou simplement le désistement d'une partie de l'armée. Les ingrédients pour une crise politique existent déjà; une confiscation du pouvoir par l'armée pourrait conduire la communauté internationale à mettre le Mali au rang des états «voyous» et lui nier toute forme de coopération. Le désistement d'une partie de l'armée n'est pas non plus à écarter – arguant le manque de munitions, une partie de cette armée a fui le combat avant même l'arrivée des rebelles. Il n'est pas difficile de voir que ceux-là puissent «refuser» d'aller au front. Déjà avant avril 2012, plusieurs garnisons au Nord n'avaient pas leurs effectifs entiers; des militaires n'ayant jamais rejoint leurs postes d'affectation.

Plus le temps passe, plus la reconquête deviendra difficile. Les populations seront obligées de composer avec les rebelles. Mais, le scénario catastrophe sera l'acceptation par elles d'une partition de facto du pays. Le Mali deviendra alors au mieux un «*failed state*» comme la Somalie –coupée en deux – ou au pire des cas un Afghanistan au Sahel en proie à des luttes des deux côtés de sa ligne de démarcation. Déjà des voix s'élèvent pour dénoncer le manque d'initiatives de l'Etat malien depuis Avril. Et les conséquences ne sont pas difficiles à imaginer ; des populations qui ont déjà été abandonnées par leur armée, leur Etat, et leurs concitoyens n'éprouveront plus le même patriotisme ou besoin à servir cet Etat dans le futur. Dans le reste du pays, l'autorité de l'Etat va progressivement cesser d'exister.

Fondements du patriotisme chez les Touareg et problématique de la culture de la Paix au Mali

Zeidan AG SIDALAMINE
<agsidalamine@yahoo.fr>
Bamako, Mali
16 juillet 2012

I. Fondements du patriotisme chez les Touareg

La Résistance des Touareg à la pénétration coloniale française constitue **au plan historique** l'un des fondements sociaux de leur patriotisme et le témoignage éloquent de leur attachement inébranlable à la civilisation africaine et à ses valeurs sacrées de solidarité, d'honneur et de dignité.
Des luttes anticoloniales héroïques restées célèbres ont été menées par des Héros et des Tribus Touareg contre l'occupation militaire française de la Boucle du Niger en particulier et du Soudan en général :

- A Takoubao en 1894 avec la victoire des Touareg **Tinguereguif** de Chabboun Ag Fondagammo sur les troupes françaises du Lieutenant-Colonel Bonnier ;
- sur le fleuve Niger en aval de Tombouctou où un escadron de Spahis est attaqué par des Touareg en juin 1897 entraînant la mort de deux officiers français et le siège devant la ville de Tombouctou pendant deux jours ;
- Dans le ressort territorial actuel des Régions de Tombouctou, Gao et Kidal à travers la révolte de toutes les populations nomades notamment Touareg en 1897 contre l'envahisseur colonial français. Révolte sauvagement réprimée dans le sang par ce dernier et au plus grand mépris des droits humains des populations autochtones ;
- L'assassinat du Chef nationaliste **Kel Antessar** Ingonna en novembre 1898 ;
- A Adernbukar (Ménaka), le 9 mai 1916 autour de la mare où campait la résistance **Iwillimiden** avec comme conséquence l'assassinat, le 25 juin 1916 de l'Amenokal Fihroun par des éléments Touareg à la solde des autorités coloniales françaises ;
- La mort d'Alla Ag Albacher (Adrar des **Iforas**) au cours d'un accrochage avec le Sergent français Huguet à la tête du Peloton Méhariste de Timitrène (P.M.T.), le 15 juillet 1954.

Au plan politique, des Tribus Touareg et leurs Chefs coutumiers ont rejeté le projet de création de l'OCRS (Organisation Commune des Régions Sahariennes) consacrée par la Loi française N°57-7-27 du 10 Janvier 1957 publiée au Journal Officiel de la République Française le 12 Janvier 1957.
L'OCRS pour rappel devait exercer son autorité sur :
- **deux** Départements de l'Algérie (Saoura et Oasis)
- **trois** Cercles du Soudan (Goundam, Tombouctou, Gao)
- **deux** Cercles du Niger (Tahoua et Agadez)
- **trois** Centres du Tchad (Ennedi, Bornou, Tibesti).

Ils ont également dénoncé **La Lettre Ouverte du 30 Mai 1958** au Général De Gaulle, Président de la République Française demandant l'autonomie au profit des populations de

la Boucle du Niger ou leur rattachement à la République Française en optant pour le rattachement administratif au Soudan devenu République du Mali, le 22 septembre 1960.

En octobre 1959, la délégation du Gouvernement soudanais conduite par Monsieur Madeira Keïta se rendit à Kidal pour s'assurer du choix de l'Indépendance par les populations de l'Adrar des Iforas. Les 07 Chefs de Tribu de l'Adrar des Iforas ont choisi à l'unanimité l'Indépendance du Soudan.

En reconnaissance de leurs efforts patriotiques en faveur de l'Indépendance de la République du Mali, le Gouvernement malien a attribué à plusieurs personnalités maliennes d'origine Touareg (des deux sexes) la Médaille d'Or de l'Indépendance suivant Décret N°107/PR du 21 Septembre 1966.

Dans le cadre de sa Politique Nationale de réhabilitation des communautés Touareg, l'Etat malien a créé dans mon terroir d'attache du Tilemsi dans le Cercle de Gao, l'Ecole Fondamentale de Tin Aouker en Octobre 1963 où je fus scolarisé en Octobre 1968 et a ensuite décerné la Médaille d'Or de l'Indépendance N°197 à Kiyou dit Ayyad Ag Mohamed Ahmed, Chef de tribu des Chamanamass (Cercle de Gao) et aîné de mon grand-père Ikna Ag Mohamed Ahmed suivant Décret N°107/PR du 21 Septembre 1966.

Au plan culturel et commercial, les Touareg ont fondé des villes de transit commercial et des cités du savoir notamment Essouk dont la création remonterait au moins au IVème siècle de l'hégire (10-11ème siècle de l'ère chrétienne). Selon l'Archéologue brésilien Moraes Farias dont les propos sont basés sur des inscriptions identifiées sur la falaise et des pierres tombales, Essouk était au début du XIème siècle une cité Touareg stratégique, commerciale et florissante au cœur du Sahara. Puis, Arouane et Tombouctou ayant elles aussi remarquablement contribué à la diffusion de l'Islam et aux succès du commerce transsaharien.

Au plan linguistique, les Touareg sont des locuteurs du Tamazight ou Tamashaqt, langue essentiellement de tradition orale commune aux Berbères dont les Touareg, vieille d'au moins deux millénaires et demi. Avec son propre système d'écriture appelé «libyco-berbère» (ou Tifinagh) doté d'un système consonantique, le Tamazight partout minoritaire, s'est maintenu en Afrique du Nord en plusieurs variantes dialectales surtout dans les zones d'accès difficile et couvre une aire géographique immense allant de l'Afrique du Nord (Libye, Tunisie, Maroc, Mauritanie et Algérie) à l'Afrique Occidentale (Niger, Burkina Faso et Mali).

Langue nationale au Niger et au Mali (Touareg), le Tamazight a été en contact avec de nombreuses Langues extérieures depuis la plus haute Antiquité : le **Punique** d'abord, avec Carthage et les autres implantations phéniciennes ; le **Latin** pendant la durée de la domination romaine et de la période chrétienne ; l'**Arabe**, depuis la conquête de l'Afrique du Nord et l'islamisation des Berbères et Touareg (début du VIIIe siècle) par les Arabes. Le **Français**, enfin, à travers la présence coloniale française et les **Langues nationales africaines** avant et depuis les Indépendances.

Le Tamazight utilise le Tifinagh, un système alphabétique (consonantique) assez répandu dans les zones sahélo-sahariennes à peuplement Touareg, mais aux usages de communication assez restreints. Actuellement, cet alphabet est toujours utilisé par les Touareg et il connaît, sous des formes adaptées, une certaine extension dans les milieux kabyles. Mais, depuis le début du Siècle, l'écriture berbère utilise surtout le support de

l'alphabet latin (avec diverses adaptations) ou celui de l'alphabet arabe (notamment au Maroc).

Malgré leur appartenance multiséculaire à la nation malienne, les Touareg du Mali ont toujours revendiqué une meilleure prise en charge de leur identité culturelle et l'amélioration de leur cadre de vie caractérisé par l'aridité et le sous-développement.

La Révolte déclenchée en 1963 dans l'Adrar des Iforas par Illadi Ag Alla Albacher (Iforas) pour venger la mort de son père abattu le 15 juillet 1954 au cours d'un accrochage par le Sergent français Huguet à la tête du Peloton Méhariste de Timitrène (P.M.T.), a été sauvagement réprimée par le Capitaine Diby Sillas Diarra au nom du «Tout sécuritaire» à travers le massacre des populations civiles sans défense, le mitraillage systématique du cheptel et les tentatives violentes d'acculturation obligeant les enfants de l'Adrar des Iforas à chanter en Bamanan. Seul le Docteur Mohamed SOUMARE, Médecin Lieutenant à Kidal s'est courageusement élevé contre cette forme de barbarie et fut immédiatement rappelé à Bamako en sanction de son engagement en faveur du respect des droits humains des populations autochtones.

Le 22 septembre 1964, la Révolte a pris fin en intelligence et avec l'appui de certains pays de la sous-région dans «le silence du désert, à l'abri des caméras» entraînant ainsi la militarisation de l'Adrar des Iforas par les nouvelles autorités au nom d'un socialisme malien centralisateur et réducteur des diversités nationales.

Le 19 novembre 1968 un coup d'Etat militaire dirigé par le Lieutenant Moussa Traoré a renversé le régime USRDA du Président Modibo Keïta. Depuis cette date le Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) a dirigé d'une main de fer le pays. La sécheresse des années 1970 et les évènements de février 1978 ont montré les limites du pouvoir militaire préoccupé plus par l'enrichissement illicite que la gestion de ses minorités nationales ou le retour à une vie constitutionnelle normale à travers l'instauration du multipluralisme politique intégral d'où la rébellion armée de juin 1990 contre le Régime de L'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM).

Deux rencontres ont permis au Gouvernement malien de l'époque et à ses voisins africains de mieux comprendre la gravité de ce conflit qui menaçait de s'étendre à toute la sous-région.
L'une a été tenue avec les Ministres chargés de l'intérieur du Niger, de l'Algérie et du Mali à Tamanrasset (Algérie) le 12 Juillet 1990 et l'autre à Djanet (Algérie) les 8, 9 et 10 Septembre 1990 avec les Chefs d'Etat de l'Algérie, du Mali, du Niger, et du Guide de la Révolution Libyenne.

II. Problématique de la culture de la Paix au Mali

Esquisse d'une compréhension du concept de la culture de la paix

La culture de la paix dans son acception la plus large et la plus fonctionnelle peut-être définie comme l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie qui traduisent et favorisent :

- le respect de la vie, de la personne humaine et de ses droits;
- le rejet de la violence sous toutes ses formes;
- la reconnaissance de l'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes;
- la reconnaissance du droit de tout individu à la liberté d'expression, d'opinion et d'information;

- l'attachement aux idéaux de la démocratie, de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité et au principe du pluralisme politique;
- l'acceptation des différences et de la compréhension entre les Nations, les peuples, les groupes ethniques, religieux, culturels et entre les individus.

Ainsi la paix, bien commun de l'humanité, est une valeur universelle et fondamentale à laquelle aspirent tous les êtres humains et tous les peuples et en particulier la jeunesse du monde, d'où sa consécration comme un droit de l'homme.

La Paix est un droit de l'homme

Le préambule de la Charte de l'ONU affirme que les peuples des Nations Unies sont résolus à «pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage». Ainsi l'Article premier de la charte proclame comme premier but le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

La déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 dans son préambule dispose que «la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde».

L'UNESCO selon l'Article premier de son Acte Constitutif se propose de contribuer par l'éducation, la science, la culture et la communication au maintien de la paix et de la sécurité entre les Nations.

La Constitution de la République du Mali «souscrit à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981» et «réaffirme son attachement à la réalisation de l'Unité Africaine, à la promotion de la paix, de la coopération régionale et internationale, au règlement pacifique des différends entre États dans le respect de la justice, de l'égalité, de la liberté et de la souveraineté des peuples».

La Paix est un devoir de l'homme

Tout être humain, tous les États, tous les peuples et toute la communauté internationale ont le devoir de contribuer au maintien et à la construction de la paix, ainsi qu'à la prévention des conflits armés et de la violence sous toutes ses formes.

II leur incombe notamment de favoriser le désarmement et de s'opposer par tous les moyens légitimes aux actes d'agression et aux violations systématiques, massives et flagrantes des droits de l'homme qui constituent une menace contre la paix (Conférence Générale de l'UNESCO réunie à Paris du 21 octobre au 12 novembre 1997 en sa 29ème session).

II est du devoir des États de promouvoir et d'encourager la justice sociale à la fois sur leur territoire et au plan, international, en particulier par une gouvernance appropriée visant au développement humain durable.

Les inégalités, l'exclusion et la pauvreté sont susceptibles d'entraîner la violation de la paix internationale et de la paix interne d'où l'intérêt de l'éducation pour une culture de la paix.

La Paix par l'éducation à la culture de la paix

L'éducation pour une culture de la paix ne se résume pas seulement à l'enseignement scolaire; elle comprend également l'éducation extra-scolaire et informelle au sein des institutions et des secteurs de la Nation et de la Société :

- les Autorités officielles de l'État (le Gouvernement) ;
- les Autorités traditionnelles ;
- les Autorités religieuses, les Éducateurs ;
- la Jeunesse ;
- les femmes, les familles, les ONG et organisations internationales ;
- les Parlements ;
- les Partis politiques, les médias ;
- les Anciens Combattants (militaires en retraite) ;
- les combattants démobilisés à la suite d'un conflit armé ;
- la communauté internationale ;

Un voyage d'études intitulé «Diversité ethnique et sociale au sein d'une démocratie : le cas des Etats Unis » de janvier à février 1994 aux Etats-Unis (Washington, Baltimore, Detroit, Miami, Tulsa, Oklahoma City et San Francisco) en qualité d'invité personnel du Gouvernement Fédéral Américain m'a permis de m'initier à la problématique de la paix sociale et à la résolution des conflits ethniques ou politiques. Ce voyage d'études a consolidé mon attachement à la paix, à la démocratie et au dialogue interculturel.

En octobre 1997, l'ONU déclarait l'Année 2000, Année Internationale de la Culture de la Paix suite à l'appel de 20 Prix Nobel de la Paix à Mauguio (France) le 1er juillet 1997 lors d'une Conférence en faveur d'une nouvelle culture de ta non-violence en vue de préserver les générations futures de la guerre.

L'éducation à la culture de paix comporte la reconnaissance, le respect et la pratique quotidienne d'un ensemble de valeurs éthiques et d'idéaux démocratiques qui sont fondés sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.

En un mot il s'agit de transformer la culture de la guerre, de la violence et du racisme en culture de la paix.

III. L'année 2000, Année internationale de la culture de la Paix

Le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence est fondé sur six (06) principes directeurs :

1 - "Respecter toutes les vies"
2 - "Rejeter la violence"
3 - "Libérer sa générosité"
4 - "Écouter pour se comprendre"
5 - "Préserver la planète"
6 - "Réinventer la solidarité."

Le combat pour la culture de la paix doit épouser les axes prioritaires suivants :

* le respect de la vie, de la personne humaine et de ses droits ;
* la condamnation et le rejet de la violence sou toutes ses formes ;
* la reconnaissance des diversités des peuples et des Nations ;
* l'attachement aux idéaux de la démocratie et aux principes du pluralisme ;

* le contrôle des armes légères et le désarmement pacifique des détenteurs illégaux des armes de guerre ;
* la lutte contre l'impunité et la corruption ;
* la recherche du consensus social et du compromis démocratique en vue de la prévention des conflits armés ;
* la mise en œuvre d'une gouvernance locale appropriée ;
* la viabilisation des «pays - frontières» au titre de l'intégration des économies et des Peuples ;
* la condamnation de tout changement de pouvoir anticonstitutionnel ;
* l'introduction de la culture de la paix et des droits humains dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux ;

Ma participation à une rencontre sur la culture de la paix à Mauguio Carnon (France) en novembre 1999 à l'initiative de l'Association SERVIR LA PAIX et à Londres en février 2002 organisée par Conciliation Ressources/ACCORD a renforcé mon adhésion au dialogue interculturel et à la paix.

Conférence internationale sur la culture de la paix et la bonne gouvernance, tenue à Maputo (Mozambique) du 1er au 4 septembre 1997

Elle a rassemblé 300 participants africains dont je faisais partie, mais aussi sud-américains, asiatiques, européens et des représentants des organisations internationales et d'ONG. Elle s'est achevée avec l'adoption d'une "Déclaration dite de Maputo" le 5 septembre 1997, dans laquelle les participants affirment **« qu'au moment où l'humanité s'apprête à célébrer le 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit de l'être humain à la paix est un droit inaliénable sans lequel aucun autre droit ne peut être garanti ».**

La Déclaration de Maputo indique que « la consolidation de la paix ne peut être réalisée que si elle s'accompagne d'un développement économique et social durable ainsi que d'une demande participative fondée sur la gouvernance dans le cadre des principes démocratiques de justice, de tolérance et de solidarité ».

Les participants s'engagent « à défendre l'éducation pour la tolérance, aux droits humains et à la démocratie tout au long de la vie, à favoriser la réconciliation par le partage et une distribution équitable des ressources de tout ordre, ainsi qu'à stimuler la pratique de la démocratie au quotidien ».

La Déclaration recommande « la création d'un réseau de réflexion sur la gouvernance et les principes démocratiques ainsi que la création de Chaires UNESCO pour la culture de paix et la gouvernance démocratique dans les pays africains ».

Au cours de ces quatre jours d'échanges, les participants ont pris connaissance de différentes expériences: la lutte de libération nationale et la guerre civile du Mozambique; la recherche de la paix au Cambodge; le règlement pacifique du conflit touareg au Mali; les activités menées par la Maison de l'UNESCO pour la culture de paix au Burundi; l'action d'un collectif de femmes rwandaises pour soutenir le processus de promotion de la culture de paix; la mise en œuvre d'un programme de développement humain au niveau local en Amérique du Sud.

En plénière comme en commissions, les débats ont principalement porté sur les principes démocratiques et la gouvernance - considérée comme le fonctionnement d'un Etat de droit et non comme la simple création des conditions politiques pour le fonctionnement effectif d'une économie de marché ; sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie; sur l'intégration et la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables de la société.

Les participants ont estimé que l'intégration ne doit pas se limiter aux groupes vulnérables les plus visibles, tels que les anciens combattants, les handicapés de guerre, les femmes et enfants victimes de la guerre. Elle doit aussi tenir compte des victimes "indirectes" de l'exclusion comme les chômeurs, les diplômés sans emploi, les anciens travailleurs migrants.

Le Président du Mozambique, Joaquim Chissano, a mis l'accent sur l'importance de l'éducation pour la paix «indispensable au processus d'un développement durable». Il a ajouté: «La promotion de la culture de la paix et la bonne gestion des affaires publiques sont les fondements de la démocratie et constituent des défis pour les sociétés modernes. La paix est le bien le plus précieux. Nous devons la cultiver car elle exige un engagement permanent qui va au-delà des intérêts individuels et qui nécessite des solutions collectives».

«Pour nous, a déclaré un représentant des paysans mozambicains, la démocratie veut dire avant tout avoir de quoi se nourrir et avoir un toit pour abriter sa famille. Il est urgent de mettre l'éducation à la portée des paysans pour leur permettre de mieux comprendre leur environnement et mieux gérer leur vie».

«La gouvernance est la fille de la démocratie, a dit Zeidan Ag Sidalamine, un des anciens responsables de la rébellion touareg au Mali, elle suppose la reconnaissance des minorités; elle implique la capacité à accepter le dialogue et les compromis. Elle suppose aussi une société civile forte et pleinement consciente de ses responsabilités.»

La participation de la population et de la société civile à la gouvernance démocratique, selon les participants, peut être renforcée en s'appuyant sur des groupes et des institutions tels que les médias, les comités locaux des droits de l'homme, les intellectuels, les parlementaires, un corps de fonctionnaires compétents et des organes indépendants comme les médiateurs, les mouvements et associations anti-corruption, des juges indépendants et honnêtes.

Le Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), Daniel Antonio, a loué les progrès du processus démocratique en Afrique au cours des dernières années. «Nous avons envoyé depuis 1990 soixante missions d'observation des élections dans toute l'Afrique, a-t-il révélé. Nous constatons une réelle dynamique de la démocratie à travers tout le continent, mais la construction de la démocratie, de la culture de paix et de la bonne gestion dans nos pays exige du temps». Il a fait remarquer qu'il n'y a pas de modèle unique de démocratie et que celle-ci peut revêtir des expressions variables en fonction de l'histoire et des traditions culturelles.

Le professeur Elikia Mbokolo, Rapporteur général de la conférence, s'est également félicité des progrès de la démocratie en Afrique, illustrés en particulier par une plus grande liberté d'expression et par la libre circulation des populations. Il a toutefois déploré les pesanteurs qui subsistent encore, engendrant des conflits internes de plus en plus durs, avec des conséquences de plus en plus lourdes dans des sociétés fragiles et vulnérables.

Kassie Neou, Directeur de l'Institut cambodgien des droits de l'homme, après avoir décrit le chaos dans lequel vit son pays où «le tissu social a été pulvérisé du fait de la guerre et où 30 millions de mines antipersonnel mettent en péril la vie des populations», a déclaré que la démocratie ne peut être que l'œuvre de toutes les couches de la société. Il a préconisé que l'enseignement à la paix soit inclus dans les programmes scolaires.

D'autres participants ont mis l'accent sur la nécessité de placer l'enfant au centre de la problématique de l'éducation à la culture de paix. Pour Graça Machel, Présidente de la Commission nationale du Mozambique pour l'UNESCO et ancienne ministre de l'Education nationale de 1975 à1989, «un enfant à qui l'on dit "si tu veux survivre, tue, ne respecte rien ni personne" ne pourra jamais être accessible aux valeurs morales qui sont le fondement de toute société sans une solide éducation à la culture de paix».

Pour sa part, le Directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, a rappelé aux participants à la conférence que **« nous ne pouvons pas payer le prix de la guerre en même temps que celui de la paix; nous devons choisir entre les deux. Il n'y a pas de démocratie, ni de développement sans la paix. [--] La culture de la paix exige l'implication de tous les acteurs et de toutes les couches sociales. [..] La prévention est le pilier essentiel de toute bonne gouvernance pour éviter la guerre ».**

IV. Le Mali : un exemple de la culture de la Paix

Avant d'indiquer les axes prioritaires de la culture de la paix au Mali, certains rappels historiques s'imposent à la mémoire en partage comme un acte d'appropriation et de compréhension de la Question Touareg de la colonisation française du Soudan à nos jours.

La question Touareg au-delà de son aspect transnational a toujours posé la problématique de l'intégration d'une minorité ethnique et culturelle au sein de l'Empire colonial français de l'Afrique Occidentale et de la République actuelle du Mali en passant par le Soudan français.

Ainsi, la résistance à la colonisation française du Soudan, la révolte de 1963, la rébellion armée de 1990 et celle en cours au Mali ont démontré que les différentes politiques mises en œuvre jusqu'ici pour régler la question Touareg au Mali ont atteint leurs limites d'où la naissance du «Problème du Nord» beaucoup plus complexe de par :

- l'étendue : les Régions du Nord représentent près de 75% du territoire national, soit 937.742 km^2 ;
- la diversité ethnique et raciale : les Régions du Nord sont peuplés par quatre groupes ethniques et linguistiques : les Songhoy, les Touareg, les Arabes et les Peulhs. La population des Régions du Nord représente 10% de la population malienne. Elle se caractérise par la faiblesse de sa densité.
- l'enclavement intérieur et extérieur des Régions du Nord ;
- l'aridité des Régions du Nord avec les effets conjugués de la désertification ;
- le sous-développement des Régions du Nord dans tous les domaines.

Ces facteurs ont été déterminants lors des contacts, négociations et médiations ayant abouti à la signature du Pacte National le 11 avril 1992 à Bamako grâce à la médiation de proximité de la République Algérienne Démocratique et Populaire et des personnalités indépendantes notamment Edgar Pisani et Ahmed Baba Miské.

Le Pacte National du Mali est le résultat d'une démarche politique consensuelle ayant mobilisé toutes les Forces vives et les compétences à la fois nationales, sous régionales et internationales des Accords de Tamanrasset (06 janvier 1991) à la Flamme de la Paix de Tombouctou du 27 mars 1996 en passant par l'organisation des Concertations Régionales (juillet 1994) et leur Synthèse Nationale (août 1994) et les Accords de Bourem du 11 janvier 1995 entre le Gandakoy (MPMGK) et le FPLA à l'initiative du dernier que je dirigeais dans le cadre de la réconciliation des communautés sédentaires et nomades.

Ainsi, en avril 1993 et en octobre 1996, 2.540 combattants des MFUA ont été intégrés dans les corps en uniforme et dans les corps civils de la Fonction Publique tous grades confondus dont 2.090 militaires de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Garde Nationale; 150 policiers, 100 douaniers, 50 agents des Eaux et Forêts, et 150 autres dans les administrations civiles. Cette intégration a été complétée par un recrutement spécial de 250 jeunes sédentaires du MPMGK dont 147 au titre des Forces Armées, 73 à la Gendarmerie et 30 dans d'autres corps civils de la Fonction Publique. Concomitamment à ces intégrations, il convient de citer certaines actions visant le retour de l'Administration, la restauration de la sécurité, le rapatriement des réfugiés et la reprise des activités socio-économiques. A celles-ci il faut ajouter l'organisation de la Semaine de la paix au Mali du 24 au 28 mars 1997 en collaboration avec l'UNESCO et dont j'étais le Porte-Parole.

Les évènements de Kidal et Ménaka du 23 mai 2006

Les efforts louables déployés en matière de développement par le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers n'ont pas prévenu une insurrection armée d'éléments intégrés renforcés par des ex-combattants. Ces évènements ont constitué la première crise majeure survenue dans les Régions Nord du Mali depuis la cérémonie de la Flamme de la Paix organisée à Tombouctou le 27 mars 1996.
Ces insurgés regroupés sous la bannière de l'Alliance Démocratique du 23 mai pour le Changement, ont multiplié des actions militaires de nature à perturber la paix et la cohésion sociale. Face à cette situation préoccupante, le Gouvernement du Mali, comme par le passé, a privilégié le dialogue pour préserver la paix et la stabilité.

L'Accord d'Alger pour la restauration de la paix, de la sécurité et du développement dans la région de Kidal, signé le 4 juillet 2006 sous l'égide du Facilitateur algérien, procède de ce choix. Cet Accord prévoit, entre autres :

- La création d'un Conseil régional provisoire de coordination et de suivi sur une durée d'un an;
- L'organisation d'un Forum sur le développement en vue de la création d'un fonds spécial d'investissement pour mettre en œuvre un programme de développement économique, social et culturel ;
- La reconduction pour une durée de dix (10) ans du régime préférentiel fiscal défini par le Pacte National pour les trois régions du Nord du Mali ;
- La poursuite du processus de délocalisation des casernes militaires dans les zones urbaines ;
- Création d'unités spéciales composées essentiellement d'éléments issus des régions nomades dans les proportions assurant l'exécution efficace des missions ;
- La mise en place d'un Comité chargé du suivi de l'Accord composé de représentants du Gouvernement, du Facilitateur et du Conseil régional provisoire de coordination et de suivi.

La mise en œuvre de cet Accord se présente comme suit :

- Création du Comité de suivi de l'Accord d'Alger suivant Arrêté N° 06-1649/MATCL-SG du 26 juillet 2006;
- Création du Conseil Régional Provisoire de Coordination et de Suivi suivant Arrêté N° 06-001/MATCL-CSAA du 20 septembre 2006. Cependant, cet Organe n'a pas pu être mis en place, faute d'entente entre les éléments de l'Alliance ;
- Création d'un Fonds Spécial d'Investissements, de Développement et de Réinsertion Socio-économique suivant le Décret N° 07-034/P-RM du 31 janvier 2007 ;
- Installation officielle à Kidal de l'Etat-major opérationnel des Unités Spéciales de Sécurités le 03 juin 2007 ;
- Recrutement de 420 jeunes de l'Alliance Démocratique du 23 mai pour le Changement dans les corps en uniforme de l'Etat ;
- Promulgation de la Loi prorogeant de dix ans le régime préférentiel fiscal et incitatif pour les Régions du nord du Mali ;
- Mise en œuvre du Programme Décennal de Développement des Régions du Nord (PDDRN) issu du Forum de Kidal suivant Décret 08-110/PM-RM du 28 février 2008 ;
- Démarrage du Programme de réinsertion socio-économique des jeunes avec la remise d'un chèque de 1 134 000 000 FCFA le 25 juillet 2009 et le financement de 275 jeunes de la Région de Kidal pour un montant de 200 840 375 FCFA.

S'agissant spécifiquement du Forum de Kidal, il s'est tenu à Kidal les 23 et 24 mars 2007 et a adopté le Document stratégique de développement des Régions du Nord intitulé «Programme Décennal de Développement des Régions du Nord».

Notons que les **Gouvernements successifs du Mali ont toujours privilégié le dialogue comme moyen de règlement négocié de la rébellion. A ce titre, ils ont signé des Accords de paix en 1991 , 1992 et 2006 consacrant la réconciliation nationale à travers l'intégration et la réinsertion socio-économique de jeunes, l'amélioration de la gouvernance locale et la mise œuvre d'un développement durable au nord du Mali.**

De 1992 à 2012, **2 960** Combattants ont été intégrés dans les forces armées et de sécurité, de la douane, et la fonction publique tandis que **9 636** ont bénéficié de la réinsertion socio-économique.

Pour conclure, le **Titre III** du Pacte National correspondant au STATUT PARTICULIER DU NORD DU MALI ci-dessous libellé, peut constituer encore de nos jours une partie des solutions possibles à la rébellion actuelle sur la base **de l'indivisibilité du territoire national et de la laïcité de l'Etat malien** :

« Conscientes de l'importance de l'organisation de la gestion des affaires des populations dans le cadre du règlement pacifique et définitif du conflit armé dans le nord du Mali, les deux Parties ont convenu du statut particulier suivant pour le nord du Mali ».

Dans ce même esprit de prise en charge des affaires inter-régionales, régionales et locales par les populations et en vue de les en rapprocher, le principe d'un redécoupage administratif portant sur chaque niveau d'organisation territoriale du nord du Mali est convenu entre les deux Parties. Ce redécoupage sera proposé par les instances locales appropriées et consacré par la Loi.

Ce statut particulier définit et consacre les compétences des Assemblées locales, régionales et inter-régionale. Ces Assemblées élues sont compétentes pour :

a) organiser leur vie communautaire urbaine et rurale,

b) définir et promouvoir le programme de développement économique, social, culturel qu'elles désirent. De tels programmes globaux ou spécifiques, locaux ou régionaux, couvriront des secteurs et des activités telles que l'agriculture, l'élevage, l'hydraulique, l'urbanisme, l'habitat, la préservation de l'écosystème, l'industrie, le transport, la communication, la santé, l'éducation, la culture, le tourisme, la recherche et la promotion des langues locales, l'artisanat, l'aménagement et la protection des sites historiques, la gestion du patrimoine foncier et l'incitation à l'exploration des ressources naturelles.

c) assurer elles-mêmes, à travers leurs élus, le contrôle des forces et des activités de maintien de l'ordre au niveau local et régional,

d) participer pleinement et efficacement à la sécurité de leur région et à la défense du territoire national, laquelle est un devoir national,

e) assurer la concertation, la coopération et la coordination de leurs actions et de leurs instances de représentation tant au plan horizontal que vertical, entre les différentes collectivités de chaque niveau d'organisation, et entre les différents niveaux d'organisation de la collectivité de base jusqu'au niveau interrégional commun à tout le nord du Mali,

f) organiser et animer les échanges et les actions de complémentarité entre les collectivités locales et régionales du Nord et celles des autres Régions du Mali,

g) organiser tout échange d'expérience et d'assistance avec des populations de localités ou de régions d'autres pays et ce, par le biais de jumelage entre les localités et régions du nord du Mali d'une part et des instances similaires d'autres pays d'autre part, ainsi que par le biais de la coordination des échanges et des initiatives entre régions voisines dans le cadre transfrontalier, de même que de susciter l'assistance des Organisations Non Gouvernementales (ONG) de développement et d'en bénéficier, conformément aux Accords-cadres en la matière.

A cet égard, les collectivités locales, régionales et inter-régionales sont :
- l'Assemblée inter-régionale,
- la Région,
- la Commune, l'Arrondissement et le Cercle.

Au niveau de ces collectivités se retrouveront :
- une Assemblée élue,
- un Exécutif désigné au sein de l'instance élue de la Commune, de l'Arrondissement, du Cercle et de la Région.
- Un représentant de l'État siégera au niveau de la Région.
- Par ailleurs, l'Assemblée inter-régionale sera dotée d'un Secrétariat Permanent.

Analyse relative à la situation sécuritaire et socio-politique des régions du Nord-Mali

Zeidan AG SIDALAMINE
<agsidalamine@yahoo.fr>
Bamako, Mali
16 juillet 2012

I. Introduction

Le Problème des Régions du nord du Mali (Tombouctou, Gao, Kidal) est beaucoup plus complexe de par :

- **l'étendue** : les Régions du Nord représentent 75% du territoire national, soit 937.742 Km² ;
- **la diversité ethnique et raciale** : les Régions du Nord sont dominées par quatre groupes ethniques et linguistiques : les Songhays, les Touareg, les Arabes et les Peulhs ; La population des Régions du Nord représente 10% de la population malienne soit 928.324 habitants. Elle se caractérise par la faiblesse de sa densité ;
- **l'enclavement** intérieur et extérieur des Régions du Nord ;
- **l'aridité** des Régions du Nord avec les effets conjugués de la désertification et de la désertisation ;
- **le sous-développement** des Régions du Nord dans tous les domaines.

Ces différents facteurs ont été déterminants lors des contacts, négociations et médiations ayant abouti à la signature du Pacte National le 11 avril 1992 à Bamako grâce à la médiation de proximité de la République Algérienne Démocratique et Populaire et des personnalités indépendantes notamment Edgar Pisani et Ahmed Baba Miské sous l'égide du Chef de l'Etat malien, le Lieutenant-Colonel Amadou Toumani Touré.

Les Concertations Régionales (Juillet 1994) et leur **Synthèse Nationale** (Août 1994) organisées sous la décennie du Président Alpha Oumar Konaré par le Gouvernement du Premier Ministre Ibrahim Boubacar Keïta sur l'ensemble du territoire malien ont traité des thèmes dont le Pacte National et la Décentralisation. Aucune Région du Mali associée à cet exercice démocratique de proximité n'a eu à y exprimer une revendication d'autonomie ou d'indépendance.

La Flamme de la Paix de Tombouctou du 27 Mars 1996 sous le haut patronage du Président Alpha Oumar Konaré a parachevé l'œuvre de réconciliation nationale en procédant à l'autodissolution des MFUA et du MPMGK (Gandakoy). La Loi d'Amnistie de 1997 a scellé la réconciliation intermalienne.

L'Accord d'Alger du 04 Juillet 2006 et les Recommandations du Forum de Kidal de Mars 2007 sous le régime du Président Amadou Toumani Touré ainsi que le Pacte National peuvent constituer de nos jours des réponses concrètes du **Gouvernement malien actuel** dans sa volonté de **réinstaller l'Etat** républicain et l'Etat de Droit dans les Régions du Nord, de combattre l'Insécurité, de restaurer la Paix, d'approfondir la Décentralisation et de relancer les activités liées au Développement durable.

II. Etat de la question

L'effondrement du Régime libyen a eu des conséquences graves sur la carte sécuritaire du Mali à travers les acteurs suivants :

1. Les **Militaires libyens d'origine malienne** de retour au Mali avec leurs grades, armes et moyens roulants. Ayant vécu et servi au sein de l'Armée libyenne pendant plus de trente-cinq ans, ils constituent de nos jours un vrai problème dont la gestion doit être assurée par les Gouvernement d'adoption (Libye) et d'origine (Mali) avec le concours d'organisations nationales et internationales compétentes en la matière ;
2. Les **Combattants démobilisés de la Légion islamique** de l'ancien Régime vivant en Libye d'emplois précaires. Des primes d'indemnisation leur ont été versées par la Libye en compensation des services rendus à l'Etat libyen ;
3. Les **Etudiants** admis au sein de différentes Ecoles et Universités libyennes dont les cours ne sont plus assurés ou garantis par le nouveau pouvoir ;
4. Les **Populations déplacées** maliennes accueillies en Libye suite au cycle des rébellions et sécheresses. N'ayant pas pu bénéficier des programmes de rapatriement volontaire sous l'égide du HCR, elles vivent dans une situation d'insécurité alimentaire et nécessitent un retour organisé dans des conditions de dignité et de sécurité ;
5. Les **Déplacés internes** suite aux conflits locaux, aux changements climatiques et aux mutations sociales ;
6. Les **Ex-combattants** des MFUA et du Gandakoy **(MPMGK)** déçus par certaines mesures controversées liées à leur intégration et à leur réinsertion socio-économique ;
7. Les **Mécontents et Insatisfaits** de la « Politique du Guichet » et de la « Gouvernance du Chiffre » pratiquées ces dernières années : Cadres civils et militaires, Elus, Chefferies, Opérateurs économiques, Partis politiques, Jeunes sans emploi, Syndicats ;
8. Les **Trafiquants** (armes, cigarettes, véhicules) ;
9. Les **Narcotrafiquants,** responsables de « **l'Economie de la drogue »** en relation avec des Opérateurs économiques, Milices et Groupes d'autodéfense maliens et étrangers ;
10. Les **Milices** Arabes et Imrads soutenues et armées par l'Etat ;
11. **Les Groupes sédentaires** d'autodéfense (Gandakoy, Ganda Izo) ;
12. L'**Alliance pour la Démocratie et le Changement** (ADC), responsable de l'attaque du 23 mai 2006 et signataire de l'Accord d'Alger du 04 juillet 2006 ainsi que sa dissidence dirigée par Ibrahim Bahanga;
13. Les **Eléments des FAS** issus des Mouvements armés dissous en abandon de leurs postes de service ;
14. Les **Mouvements armés** à option séparatiste (MNLA) ou théocratique (Ansardine) ;
15. Les **Mouvements Etrangers** d'obédience Salafiste (AQMI, BOKO HARAM) ;
16. Les **Bandits armés et voleurs de grands chemins** d'origines et d'ethnies diverses.

III. Recommandation

Opter pour une **solution pacifique négociée**, **juste et définitive** garantissant l'unité nationale, la laïcité et l'intégrité territoriale du Mali pluriel et démocratique.

Solution à la tragédie malienne : Eviter la cancérisation ou l'internationalisation de la crise

Bakary N'Badiallah (Boniface) DIARRA
<nbadiallah@hotmail.com>
Montréal, Canada
25 juillet 2012

« Saàh Kauwssa Ni Malo-yé (À mort que la honte)».

I. Introduction

En ces temps où la recherche d'une solution durable à la tragédie préoccupe la majorité des ressortissants de la République du Mali agressée depuis le 17 janvier 2012, il nous parait important d'ouvrir la porte du salut avec la clef de la méditation sur un élément fondamental de la culture malienne : *la honte*.

Au pays Manding, ressentir de la honte est un *sentiment très noble*, car la honte *fertilise la vertu* en société. Elle constitue un véritable garde-fou contre les méconduites. La personne qui ne l'éprouve pas est considérée incontestablement comme porteuse des germes de tous les vices. Voilà, pour tout dire, la camisole socioculturelle qu'ont confectionnée les pères fondateurs pour habiller, dans le temps et dans l'espace, les peuples descendants de l'Empire du Mali.

En déclarant la souveraineté du pays au détriment du colonisateur français sur les décombres de la Fédération trahie par des partenaires, le Président Modibo KEITA (1915-1977) l'arborait, dès le 22 septembre 1960, comme devise de la République naissante. Le logotype ainsi consacré, le jour même de la proclamation de l'indépendance, ramenait à la conscience que tous les enfants de l'État nouvellement créé sont légataires universels du rempart socioculturel historiquement édifié durant l'époque impériale pour garantir la paix sociale par la lutte contre l'immoralité et le crime.

Pour être certain que ce précieux héritage ne perdît point de son attrait avec le temps en société malienne, le grand timonier des indépendances africaines en faisait, dans le cadre de sa réforme de l'enseignement en 1962, l'ossature du programme d'instruction civique instauré dans toutes les structures de formation de la jeunesse. À son corps défendant, il considérait comme un impératif que les générations futures fussent porteuses de la vertueuse camisole socioculturelle, de manière à ce qu'elles puissent reconnaître, en toutes circonstances et en tous lieux, les seuils souvent méconnus de la dignité que constituent: l'*estime et l'attachement à son origine*, la *fidélité et la loyauté au groupe d'appartenance* et, enfin, la *probité envers soi-même, vis-à-vis de son groupe ainsi qu'à l'égard d'autrui*.

Quoi de plus naturel, en tant qu'un des héritiers de la devise républicaine pacificatrice, d'amorcer la recherche d'une solution durable à la tragédie qui affecte notre pays, en invitant des concitoyens, apparemment égarés, à se réapproprier instamment ces repaires qui les rendraient accessibles à la honte.

II. Invitation à se rendre accessible à la honte

Au moment où une partie non négligeable de la population des 2/3 du pays a choisi l'asile (interne ou externe) pour ne pas se soumettre à la tyrannie des agresseurs armés, dès l'instant où tous les enfants du Mali, dignes méritants du legs culturel ancestral, peinent à trouver une solution à la tourmente qui affecte la patrie, il n'est pas inopportun ni désespéré d'inviter des nostalgiques membres du gouvernement et de la mouvance présidentielle d'ATT à la reconnaissance des seuils méconnus de la dignité et aux mérites de la sensibilité à la honte.

Honte tout d'abord d'avoir failli à leurs engagements vis-à-vis du peuple en n'usant pas des moyens constitutionnels mis à leur disposition, pour contrer ATT dans ses manœuvres machiavéliques visant à proroger vaille que vaille son second mandat présidentiel finissant. Se sachant marcher main dans la main depuis une dizaine d'années avec la majorité de la mouvance présidentielle à l'Assemblé nationale dirigée, pas moins de cinq ans jusqu'à sa déchéance le 22 mars 2012, par Dioncounda TRAORÉ, ATT s'était engagé, peu avant l'échéance électorale du 29 avril 2012, dans des intrigues attestant de sa détermination à conserver le pouvoir au-delà de son mandat présidentiel. C'est ainsi que lors du dernier remaniement ministériel qu'il effectua avant sa chute, pensant se mettre à l'abri de tout renversement, il neutralisa le Général Kafougouna KONÉ, un des rares officiers supérieurs respecté par les bérets rouges de Djikoroni, en le maintenant au ministère de l'intérieur, après avoir pris soins de placer à la tête du gouvernement, du ministère de la défense et de la diplomatie malienne des débirentiers lui devant presque tout pour leurs ascensions sociales fulgurantes.

De plus, parfaitement instruit des plans tout aussi machiavéliques de Sarkozy en mal de conserver sa résidence à l'Élysée lors des élections françaises imminentes, pour avoir pris langue avec lui lors de la réunion des « *amis de la Libye* » qui s'est tenue à Paris le 1er septembre 2011, ATT peaufina, sans crainte d'une quelconque rebuffade de la mouvance présidentielle majoritaire à l'Assemblée nationale, ses manœuvres diaboliques. Aussi, laissa-t-il particulièrement pantois les autorités des États frontaliers, le Niger et la République Démocratique Algérienne notamment, en faisant des représentations, afin qu'elles aménagent un corridor sur leur territoire, permettant aux combattants touaregs lourdement armés venus de Libye d'avoir accès au Mali. Par ces représentations le pandit de la duplicité, à la tête de l'État malien, ne donnait-il pas, pour des raisons inavouées, sa bénédiction pour que ces combattants renouent avec la rébellion qu'il pensait naïvement pouvoir contrôler après sa confiscation du pouvoir réussie? Le 17 janvier 2012, ceux-ci apportèrent, sans ambigüité, une réponse à la question ainsi posée, en plongeant le Mali dans les affres de la guerre, rendant ainsi impossible l'organisation d'une élection présidentielle le 29 avril 2012.

Honte certaine avant tout, car en tant que commettants du peuple, les députés de la mouvance présidentielle et les membres du Gouvernement d'ATT étaient parfaitement instruits du fait que l'avenir du Mali ne pouvait être que ce qu'a été et ce qu'est de nos jours la formation de ses enfants. S'il ne faut surtout pas les rendre exclusivement responsables de la déconfiture de l'école malienne, ils n'ont pas fait que laisser en putréfaction la situation scolaire héritée des régimes de Moussa TRAORÉ (1968-1991) et d'Alpha Oumar KONARÉ (1992-2002). Au contraire, ils aggravèrent la situation, en prenant des mesures législatives favorables à la démultiplication non seulement des écoles privées, mais également des programmes et des méthodes d'enseignement improvisés.

N'ayant que du mépris pour l'école malienne qu'ils ont contribué à mettre en lambeau, ils y extirpèrent leurs progénitures qu'ils envoyèrent surtout étudier dans le monde euro-occidental afin de leur épargner l'abîme de la formation scolaire et universitaire au Mali.

Le profond mépris qu'ils cultivèrent ainsi à l'égard de l'organisation scolaire, n'épargna hélas pas le système d'administration de la santé publique que le régime d'inspiration socialiste (1960-1968) du Président Modibo KEITA (1915-1977) a mis tant d'efforts à mettre en place et dont Moussa TRAORÉ, il faut le reconnaître, s'efforça de maintenir dans sa gestion calamiteuse (1968-1991) du pays. Rompant brutalement avec la politique des soins établie puis maintenue par les prédécesseurs, le régime d'Alpha Oumar KONARÉ (1992-2002) et celui d'ATT (2002-2012) conduisirent les établissements de santé publique à la ruine au profit du développement anarchique des cliniques privées. Considérant désormais trop risqué de se faire soigner au Mali, les dignitaires de leur régime et leurs proches, lorsque malades, se faisaient constamment « *évacuer* » à l'étranger, pour ne pas exposer leur vie aux soins hasardeux caractérisant le fonctionnement des structures de santé issues des réformes de la politique de santé qu'ils ont initiées.

Honte également, pour avoir porté l'avidité et le consumérisme à leurs contestables sommets, en faisant de la République du Mali un des paradis de la corruption ou, pour reprendre l'expression favorite qu'aimait à employer un des Directeurs de l'*Agence Canadienne de Développement international (ACDI),* « *le pays le plus corrompu de l'Afrique de l'Ouest* ».

Honte ensuite et surtout aux passéistes membres du gouvernement et de la mouvance présidentielle d'ATT car, en ces temps critiques, ils pactisent avec les dirigeants actuels de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont les plus zélés, Yayi BONI, Blaise COMPAORÉ et Alassane OUATTARA, agissent comme si la République du Mali n'existe plus ou, si elle existe, elle est désormais placée sous leur protectorat.

N'ayant aucune considération pour la volonté du peuple malien qui, dans sa majorité, voyait le 22 mars 2012 comme le début d'une ère sonnant la fin de l'impunité contre la corruption érigée en système d'administration et de gouvernement, ne faisant pas du tout son bonheur, les dirigeants précités de la CEDEAO profitèrent de l'inexpérience politique des membres du CNRDRE pour soustraire à la justice pénale, par des accords dolosifs, des menaces et des prises de positions très hostiles au nom du « *retour à l'ordre constitutionnel* », tous ceux qui, avec ATT, sont comptables de la situation catastrophique du Mali d'aujourd'hui.

Ce manque de considération a atteint son comble, lorsqu'ils ont, par évocation du droit d'asile, permis à ATT de fuir au Sénégal, faisant ainsi de l'impunité sa parure dans l'indignité d'avoir trahi la Mali. S'ils avaient été moins à l'écoute de ce stipendié et de ses acolytes, ils auraient sans doute été attentifs au désir profond de changement de régime souhaité par une large majorité du peuple. Ils seraient en conséquence, bonne foi oblige, moins méprisants envers lui. Pour sûr, ils seraient plus respectueux du principe républicain, selon lequel le pouvoir légitime émane du consentement des gouvernés. Ils comprendraient donc qu'historiquement, dans les États *parlementocratiques* et non démocratiques de leurs maîtres euro-occidentaux, toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructrice du bonheur du peuple, celui-ci a le droit de l'abolir et d'établir une nouvelle,

en la fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur.

Si seulement si les dirigeants actuels de la CEDEAO avaient convenablement assimilé l'histoire et l'usage de la *parlementocratie* euro-occidentale que leur dispensa le Président français François MITTERAND (1916-1996) à la « *seizième Conférence des Chefs d'État de France et d'Afrique* » qui s'est tenue à la Baule du 19 au 21 juin 1990, ils auraient évité, d'une part, de prendre à la place des maliennes et des maliens l'initiative de désigner Président par intérim, le 29 mars 2012 à l'Aéroport d'Abidjan, Dioncounda TRAORÉ qui, la veille à Niamey où il se trouvait, avait exprimé son empressement à remplacer ATT et, d'autre part, en flagrante violation de la Constitution du Mali, d'imposer, le 20 mai 2012 lors d'une réunion subséquente à un endroit cette fois mieux indiqué que l'Aéroport de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, la durée du mandat intérimaire de celui qui n'a pas attendu une semaine pour tourner le dos à son complice forcé à la démission en échange du droit d'asile au Sénégal.

La signification brutale et inusitée à Dioncounda TRAORÉ, le 21 mai 2012, du désaccord d'une partie non marginale de la population de ses accointances avec les responsables actuelles de la CEDEAO se comportant comme si le Mali étaient placé sous leur tutelle, n'aurait eu d'égale que le caractère ignominieux de l'humiliation que ceux-ci infligèrent et infligent toujours aux maliennes et aux maliens, ayant encore fraichement en mémoire la punition collective violente qu'ils administrèrent au peuple tout entier par l'embargo économique, financier et diplomatique du 2 avril 2012.

Cet embargo, jugé inacceptable par les populations amies des États de l'Afrique de l'Ouest, n'a d'ailleurs pas manqué de susciter des questions sur la véritable motivation d'Alassane OUATTARA notamment. Pour sûr, il a fait naître au Mali tout comme au Niger un profond sentiment d'injustice. Dans ce premier pays, il faisait regretter à beaucoup de maliennes et de maliens leur soutien aveugle à Alassane OUATTARA, lors du coup d'État électoral qu'il perpétra contre le régime de Laurent GBAGBO avec l'aide des légionnaires français en Côte d'ivoire. À ces regrets, il faut d'ailleurs ajouter une avalanche de critiques virulentes formulées contre lui, pour avoir réservé au Mali un traitement discriminatoire par rapport au Niger où, deux ans plus tôt le 18 février 2010, le *Conseil Supérieur pour la Restauration de la Démocratie (CSRD)* assumait, par « *coup d'État* », la rupture avec le bouleversement politique provoqué par le Président Mamadou TANDJA, sans faire encourir au peuple du Niger une quelconque réaction violente de la CEDAO. Se montrant au contraire très conciliant envers le CSRD, l'organisme d'intégration économique régionale avait opiné du bonnet au calendrier dressé par les putschistes de Niamey, fixant à pas moins de 9 mois la durée du processus de « *retour à l'ordre constitutionnel* ». On se souviendra qu'au Mali, la CEDEAO ne donna même pas dix jours avant d'imposer l' « *embargo total* » ou la punition collective.

Comme si ce traitement différentiel n'était pas assez humiliant pour le peuple malien, les dirigeants actuels de la CEDEAO entraînèrent des médias dans une campagne de dénigrement contre l'Armée malienne et le CNRDRE. On connaît à cet égard les propos disgracieux : « *coup d'État le plus stupide* » de Philippe DESSAIN à son émission « *Kiosque* » diffusé le dimanche à partir de 11 heures du matin, heure de Montréal, à TV5. Contre toute apparence de vérité, ces affirmations inesthétiques de l'animateur précité de la francophonie, auraient été faites pour accréditer le mensonge selon lequel : « *le coup d'État militaire du 22 mars 2012 a accéléré la chute du Nord* » du Mali « *aux mains des*

rebelles touareg(s) et des groupes islamistes armés ». Or, on sait aujourd'hui, comme l'atteste le témoignage du Colonel GAMOU envoyé au front pour réduire la fronde des bandes armées, que c'est moins le coup d'État du 22 mars 2012 que la trahison d'ATT doublée de la stupeur causée parmi la population par l'imposition de l'« *embargo total* » du 2 avril 2012 contre le Mali qui sont les facteurs explicatifs essentiels du repli tactique des patriotes de l'armée sous équipés et désorganisés à dessein par les régimes d'Alpha Oumar KONARÉ (1992-2002) et d'ATT (2002-2012). Sans ce sous équipement et cette désorganisation prémédités, les braves soldats du Colonel GAMOU ainsi que les autres unités de l'armée malienne, comme au temps où le Capitaine Diby Syllas DIARRA était Commandant à Kidal, auraient relevé le défi, en (dé)montrant, à l'instar de TURAMAGHAN dont la bravoure et le sens de l'honneur ont inspiré l'Hymne du Mali, leur capacité de se mettre « *débout sur les remparts (…) résolus de mourir* » pour sauvegarder l'intégrité du Territoire-État que nous a légué le Président Modibo KEITA (1915-1977).

L'association de Dioncounda TRAORÉ aux dirigeants actuels de la CEDEAO pour bafouer la Loi fondamentale du Mali est déraisonnable et, partant, impardonnable. Rien ne l'oblige cependant à ne pas faire amende honorable, en se dissociant à tout moment du complot qui continue à se tramer contre le Mali et qu'il ne peut pas ignorer pour avoir été, à Bamako, une des trois personnes aspirant au pouvoir présidentiel (avec Soumaila CISSÉ et Modibo SIDIBÉ) qu'Alain JUPPÉ, alors ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes de le France de SARKOZY, a rencontré lors de sa visite au Bénin, au Burkina Faso et au Mali du 24 au 26 février 2012. En Renonçant au rôle que les dirigeants actuels de la CEDEAO lui ont donné dans les intrigues contre le Mali, Dioncounda TRAORÉ se rendra digne porteur de la camisole socioculturelle confectionnée par nos ancêtres pour lutter contre l'immoralité et le crime. Par ce geste, il mettra fin à la récréation politique instaurée par les dirigeants actuels de la CEDEAO, distrayant l'armée, mais aussi et surtout la diplomatie malienne qu'il faut absolument soustraire des mains de Blaise COMPAORÉ et d'Alassane OUATTARA, afin de prendre à bras le corps la question stratégique qui doit nécessairement conduire à la restauration de l'intégrité du territoire malien, grâce à une diplomatie bilatérale dynamique au cœur de laquelle se trouve la République Démocratique Algérienne, l'Afrique du Sud, le Niger et le Tchad d'Idriss DÉBY.

Il faut d'ailleurs saisir ici l'occasion de donner aux lecteurs la signification profonde de l'acharnement des dirigeants actuels de la CEDEAO contre le Capitaine Amadou SANOGO et les patriotes du *Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'État (CNRDRE).* Vivant dans la phobie de voir leurs forces armées trouver inspiration dans l'action du CNRDRE au Mali pour mettre un terme à leur prédisposition à spolier les populations de la jouissance pleine et entière des ressources de leur pays au profit des intérêts étrangers les ayant, avec brutalité, installé au pouvoir, des dirigeants actuels de la CEDEAO entendent se servir largement de la question malienne, on l'a dit en violation de la Constitution du Mali ainsi qu'en contravention des principes au cœur de l'organisme d'intégration économique régionale, pour épouvanter d'éventuels putschistes rêvant de les chasser du pouvoir pour leur servile docilité au desideratum des entreprises et des puissances étrangères. On comprend dès lors, que la haine qu'ils nourrissent à l'égard du CNRDRE au Mali, soit directement proportionnelle à la crainte d'être impitoyablement renvoyé de la présidence acquise autant illégalement qu'illégitimement. C'est sans doute pour conjurer ce sort que certains d'entre eux se sont

empressés de s'attribuer, dans la formation de leur gouvernement, le poste de ministre de la Défense.

Honte enfin, aux mélancoliques membres du gouvernement et de la mouvance présidentielle d'ATT qui, en se spécialisant sournoisement autant dans la désinformation que dans l'excitation de l'ardeur des dirigeants actuels de la CEDEAO à vouloir mettre sous tutelle la République du Mali, contre la volonté de la très grande majorité des descendants du pays de Soundiata KEITA, de Soumahoro KANTÉ, d'Askia Mohamed, de Mozon DIARRA, d'El Adj Oumar TALL, de Babemba TRAORÉ, de FIROUN, de Modibo KEITA, de Mamadou KONATÉ, et de tous les Grands bâtisseurs du Mali dont liste exhaustive ne peut être donnée ici, encouragent l'ingérence inconstitutionnelle dans les affaires du Mali. Insensibles à la honte, ils favorisent l'obstination des dirigeants de l'organisme chargé de l'intégration économique ouest africaine, à vouloir prioriser la question politique (« *sécuriser la transition* ») au détriment de la question stratégique (*restaurer l'intégrité du territoire*). Dans cette duperie ils font appel, faute de moyens propres, à la France, à l'Union européenne et au Conseil de sécurité des Nations Unies pour cancériser la tragédie malienne par une internationalisation de la crise. La solution à la situation catastrophique actuelle du Mali ne réside cependant pas dans l'internationalisation du conflit qu'il faut absolument éviter dans la recherche d'une solution viable et durable.

III. Éviter absolument le cancer de l'internationalisation de la crise malienne dans la recherche d'une solution viable et durable

Je ne connais guère de malienne ou de malien qui ne se soit pas senti humilié d'avoir assisté impuissant, en trois jours, à l'usurpation de près des 2/3 de l'espace territorial du pays par des bandes armées, semant la terreur parmi la population. Ce sentiment d'humiliation est d'autant plus profond encore chez des compatriotes, qu'après cinq (5) mois d'usurpation territoriale, des sites historiques du pays sont profanés et détruits par des fanatiques religieux à Tombouctou le 20 juin 2012, comme argument des Ançar Eddine d'Iyad Ag GHALI deux jours après l'amorce, le 18 juin 2012 à Ouagadougou, des négociations avec le Médiateur de la CEDEAO Blaise COMPAORÉ. Ces profanations et destructions abominables ne sont pas que des crimes de guerre. Ils constituent également des atteintes très graves contre la mémoire collective des peuples africains que certains voudraient effacer complètement, pour donner ainsi force probante à l'assertion nihiliste voulant que les peuples africains ne soient pas rentrés dans l'histoire. Ces actes répréhensibles ont évidemment semé autant l'émoi en Afrique que dans le monde entier. Au Mali, pays directement victime, l'exaspération est toujours à son comble. Elle a fait naître dans les cœurs le désespoir et la haine. Des sentiments qui ne sont pas de nature à conduire à une solution raisonnable et durable. Pour arriver à une telle solution, il vaut mieux transcender ces sentiments sur lesquels rien de durable ne peut être construit et s'attacher à bien connaître la nature de la crise au Mali avant de vouloir lui trouver une solution définitive.

IV. La nature de la crise au Mali

La tourmente belliciste qui affecte le Mali, contrairement à ce qu'en disent les dépêches de la presse euro-occidentale ne consiste pas en une guerre interconfessionnelle, en un conflit armé entre sédentaires et nomades, encore moins en une guerre pour

l'autodétermination des populations touarègues subissant le colonialisme interne de l'État malien. Des manchettes de la presse écrite ou de la presse audio-visuelle comme par exemple : « *Les armes et les hommes en provenance de Libye renforcent la rébellion au Mali* », « *Intensification des combats au nord du Mali entre militaires et rebelles touaregs du Mouvement Nationale de Libération de l'Azawad (MNLA)*» ou, encore, « *Des combattants touareg venus de Libye attisent la violence au Mali* », etc. visent à camoufler la vraie nature du conflit armé qui sévit en République du Mali.

Ce qu'il ne faut point oublier, c'est que les nouvelles diffusées dans le monde entier sont essentiellement usinées par *« Agence France Presse (AFP)* », par « *Associated Press* », par « *Agence Reuter* », par « *Deutsche Presse Agentur* », par « *BBC News* » et par « *Radio France internationale (RFI)* ». Ces agences qui sont essentiellement celles des pays du monde euro-occidental ou des États *militarocratiques* surarmés de l'« *Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)* », disposent des moyens de déploiement impressionnants. Elles ont partout des bureaux et des correspondants régionaux, voire nationaux. À l'âge de l'information continue, elles répètent en boucle et font répéter continuellement, par des médias secondaires, la même nouvelle fabriquée. Aussi arrivent-elles aisément à irradier l'ensemble de la planète Terre, du point de vue des pays de l'OTAN sur une question déterminée. Ce point de vue paraît d'autant plus vraisemblable que les interlocuteurs crédules croient, à force d'affirmations, en la « *liberté de la Presse* ». Il ne faut donc pas s'étonner que le tapage médiatique sur la crise au Mali soit globalement le point de vue euro-occidental. Il n'y a rien d'étonnant en cela puisque c'est RFI et France 24 qui ont été les premiers à profiter du fait que le porte-parole du MNLA était hébergé en France.

N'en déplaise donc à ces Agences d'information à portée mondiale, la nature de la crise actuelle au Mali ne correspond pas au contenu de leurs dépêches. Elle s'inscrit plutôt dans un vaste programme de déstabilisation en cours en Afrique et dont la finalité, à long terme, est la dépossession territoriale des Africains et leur anéantissement démographique par substitution progressive et méthodique de populations.

Ce point de vue que d'aucun s'empresserait de trouver très alarmiste, paraît tellement invraisemblable, intelligence du temps oblige, que l'humanité du troisième millénaire n'est pas celle de la Renaissance où, en effet, les monarchies ouest-européennes pratiquèrent, au détriment des peuples d'Amérique, d'Australie et de la Nouvelle Zélande notamment, le colonialisme radical. Le monde ayant effectivement changé apparemment, les outils du colonialisme ne sont pas forcément ceux du néocolonialisme. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle aux guerres interétatiques se substituent de plus en plus les guerres privées, au fur et à mesure que l'État, concurrencé par les firmes multinationales très influentes, condamnent les Chefs d'État et de gouvernement à la domesticité et les obligent à mettre les moyens de l'État au service des intérêts économiques et financiers du capitalisme rentré dans sa phase de décadence.

Il faut se souvenir précisément que chaque fois que ce capitalisme s'est trouvé en crise, le monde euro-occidental dont il sert essentiellement les intérêts, ne fait pas preuve d'imagination pour trouver une solution. L'aventure belliciste a toujours été la recette favorite pour exclure le concurrent militairement moins armé de l'accès aux ressources. C'est dans ce contexte qu'il faut donner une lecture à la situation au Mali et en Afrique en général dont les richesses font l'objet de convoitises au moins entre trois acteurs principaux : des États de l'Union européenne, les États Unies d'Amérique et la Chine en

phase de vassaliser l'économie mondiale et contre laquelle les deux premiers protagonistes, faute de pouvoir l'affronter directement militairement, pour ne pas s'anéantir mutuellement, mènent contre elle une guerre indirecte en Afrique et ailleurs dans le monde, en s'efforçant d'y réduire son influence croissante. C'est dans le cadre de cette réduction que l'établissement d'une base permanente à l'usage des pays de l'OTAN est devenu, pour eux, nécessaire au nord du Mali, à la fois très riche et très stratégique, d'où ils pourraient accélérer le changement de régime en République Démocratique Algérienne et au Soudan, où ils n'ont pas pu faire souffler le vent du « *Printemps arabe* » pour emporter l'enthousiasme d'y accommoder l'intérêt chinois.

Victimes des manipulations des services spéciaux euro-occidentaux et, notamment, français, infiltrés à la fois en Libye et au Mali, des combattants Touaregs, sans doute à cause de l'indigence en lecture géostratégique, troquèrent leur soutien à KHADAFI contre la transformation du projet colonial français de création de l'*Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS)* datant de 1957 en un projet de sécession de l'Azawad en agressant le Mali sous la bannière du MNLA. Devenant ainsi, consciemment ou inconsciemment avec ses complices Ançar Eddine submergeant le mouvement indépendantiste, le bras armé de la nouvelle guerre de l'OTAN et d'AFRICOM pour le contrôle des richesses africaines : la guerre privée!

Cette nouvelle forme de guerre sert en Afrique à camoufler les forfaitures des entreprises « *transétatiques* » contre l'intérêt des peuples. Ayant généralement réussi à infiltrer les structures étatiques et les organisations interétatiques, ces entreprises amènent les États sous leurs influences et, partant, les organisations interétatiques à agir en leur lieu et place. Il suffit, pour s'en convaincre de se rappeler le processus d'accession de Mobutu Sese SEKO (1930-1997) au pouvoir au Congo de domination belge sur la dépouille de premier Ministre Patrice LUMUMBA (1925-1961) assassiné et, plus spectaculairement encore, la tentative de recomposition du pouvoir marquant l'arrivée triomphale de Joseph Désiré KABILA (1939-2001) père à Kinshasa à la tête des troupes insurrectionnelles avant son assassinat le 16 janvier 2001. Dans le sillage de ses troupes, tout comme dernièrement en Libye après l'assassinat du Colonel KHADAFI le 20 octobre 2011, suivaient la meute d'entreprises minières euro-occidentales flairant du nord au sud toutes les ressources disponibles sur les territoires congolais et libyen et signant des contrats léonins avec les tombeurs de MOBUTU (1930-1997) et du Colonel KHADAFI (1942-2011). À travers ces assassinats, se profile la nouvelle version du « *scramble* » en Afrique, c'est-à-dire l'invasion des entreprises des États militarocratiques, assumant désormais sans complexe que les ressources des États militairement faibles d'Afrique leurs reviennent de droit et qu'elles peuvent les prendre ou les exploiter comme elles veulent, quand elles veulent et où elles veulent sans avoir à demander la permission de qui que ce soit ou de payer quoi que ce soit en compensation. Jean-Bedel BOKASSA (1921-1996), l'Empereur déchu de la République Centrafricaine en témoignait avant son assassinat.

Pour ne pas avoir de compte à rendre, les entreprises *transétatiques* organisent l'accession au pouvoir de leurs hommes de main dans des États africains par la fraude électorale, le cas échéant, par l'intervention armée. C'est en cela précisément que l'on comprend aisément la prolifération des guerres fratricides dont la flamme embrase constamment l'Afrique depuis les indépendances formelles des années 1960. Allumée, entretenue et attisée par des entreprises privées, la permanence de l'incendie belliciste est assurée aussi par la nécessité de rentabiliser le trafic des armes. Des entreprises, peu scrupuleuses, n'hésitent d'ailleurs même plus, à la lumière d'immenses problèmes sociaux

qui assaillent une large frange de la population africaine, à susciter des rébellions ou à recourir à des mercenaires, pour ne pas dire des voyous de tous acabits, comme en Sierra Leone et, présentement au Mali, en République Démocratique du Congo et en Centrafrique, pour affaiblir les États africains avec lesquels elles doivent parfois négocier pour avoir accès quasi libre aux ressources tant convoitées. Pour contrer ces guerres privées et notamment celui qui sévit au Mali, la faute politique majeure serait l'internationalisation de la tragédie, car cette internationalisation aboutira à cancériser la crise plutôt qu'à la résoudre. La voie diplomatique bilatérale paraît à cet égard la voie royale.

V. La voie diplomatique bilatérale pour éviter le cancer de l'internationalisation de la crise au Mali

À partir du constat que nous venons de faire à l'effet que le conflit armé au Mali rentre dans le cadre des guerres privées, **il s'en suit qu'il n'existe aucun colonialisme intérieur oppressant la population touarègue au Mali. Cette population qui n'est d'ailleurs pas homogène, n'est pas l'ennemie du Mali. Dans sa large majorité, y compris la chefferie traditionnelle, il s'agit des personnes qui se sentent parfaitement maliennes. Il faut donc éviter l'amalgame et faire comme si Touaregs et bandes armées au nord du pays se connaissent. Les bandes du MNLA ne doivent donc pas être assimilées à la population touarègue.**

Autrement dit, les membres du MNLA, victimes de la manipulation « *sarkhozienne* », ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population touarègue. La proclamation de l'indépendance portée à la connaissance de l'opinion publique par la voix de son porte-parole, Mossa Ag ATTAHER le vendredi 6 avril 2012 à la chaîne de télévision française « *France 24* », est fantaisiste. C'est la raison pour laquelle aucun État ne reconnaît un pays qui s'appellerait Azawad. Même pas la France qui, en dépit du fait qu'elle héberge et donne de la visibilité aux agresseurs armés du Mali, n'a pas osé franchir ce pas. En tout cas, à la satisfaction des maliennes et des maliens, ce sont les complices du MNLA, les Ançar Eddine secondés par le Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) qui se sont empressés d'opposer un fait de non-recevoir à la prétention des indépendantistes. Aussi, au nom de l'instauration de la Charia, effacèrent-ils radicalement, par confrontation armée le 11 juillet 2012, la présence du MNLA des villes qu'ils occupaient criminellement au nord du Mali.

Ceci dit, il ne faut surtout pas nier le fait que depuis 1963, lors des sept (7) grandes révoltes touarègues dont la République du Mali aurait pu faire économie, des exactions n'aient pas été commises d'un côté comme de l'autre. On sait, qu'historiquement, la brutalité et la force peuvent avoir une efficacité à court terme. À long terme cependant, elles sont complètement inopérantes. Elles ne peuvent qu'attiser la haine. Or il faut se convaincre, rien de durable ne peut être construit sur la haine. C'est pourquoi un travail de sensibilisation, c'est à dire un programme de développement de la compréhension mutuelle doit nécessairement être inclus dans la formation des administrateurs et des forces de Défense et de Sécurité au Mali.

Si cela avait été le cas en 1963, le Commandant de Cercle Najim, un Touareg Kel Antsar de Tombouctou, aurait pu dissuader à l'époque ses subordonnées Goumiers de se moquer d'Elladi Ag ALLAH fils d'Allah Ag ELBECHIR que l'occupant français a décapité en 1954. Sans avoir été le seul facteur, on sait aujourd'hui que le ralliement d'Elladi Ag

ALLAH, profondément humilié par l'administration malienne, à Zeyd Ag ATTAHER, fils de l'Amenokal écarté arbitrairement de la succession à la chefferie du groupe ethnique d'appartenance, a joué un rôle déterminant dans l'occurrence de cette première rébellion postindépendance.

Pour sûr, pour éteindre la flamme belliciste allumée au Mali le 17 janvier 2012, il y a lieu d'éviter la démultiplication des intervenants dans le conflit. La faute politique majeure serait de laisser libre cours à la diplomatie actuelle des dirigeants de la CEDEAO qui cherche par tous les moyens à cancériser la tragédie malienne par une internationalisation de la crise. Si une rupture radicale n'est pas opérée dans ce sens, le conflit sera entretenu par la contradiction des divers intérêts impliqués. Les Maliennes et les Maliens ont donc intérêt de se doter d'une diplomatie dynamique mettant en œuvre des rapports bilatéraux solides qu'ils peuvent évaluer et contrôler plus facilement et qui ne frapperaient point, comme ceux de la CEDEAO, de catalepsie les Forces de défense malienne dans leur mission sacrée.

Au premier rang de cette diplomatie bilatérale se trouve l'Algérie, ayant pas moins de 1 376 kilomètres de frontière avec le Mali au Sahara. Ce pays farouchement opposé à l'établissement d'une base permanente de l'OTAN au nord du Mali, est depuis des années la cible des terroristes. La crise malienne est devenue pour elle un facteur de déstabilisation qu'elle peut, avec la collaboration du Mali et des gouvernements africains de bonne foi, juguler, pour peu qu'elle ne soit pas entraînée, comme le Mali d'aujourd'hui, dans le gouffre des négociations ou d'interventions multilatérales. Au final, il ne faut point oublier que c'est en menant au Mali et en Afrique la guerre pour la souveraineté alimentaire, grâce à une politique agropastorale conséquente, que la prévention définitive contre la déstabilisation et les guerres privées pourra être assurée.

Mali, année zéro

Mohomodou Houssouba
<mh@bollag-areal.ch>
Bâle, Suisse
22-24 mars 2012

Le présent essai a été publié par El Watan (Alger), Le Nouveau Courrier (Abidjan) et Le Faso / lefaso.net (Ougadougou). Il fait écho à la Lettre du Mali « Parce que le temps nous est compté » du 22 septembre 2002.

Si, de longue date, le temps nous était compté, il nous a été pratiquement arraché ces jours-ci. Nous avions très peu de temps avec nos tergiversations infinies ; du jour au lendemain, nous n'en avons plus du tout.
Ce n'est pas que le temps n'est plus avec nous ; c'est qu'il semble définitivement contre nous.
Ce n'est pas que nous ne sommes plus dans le temps. C'est plutôt que nous sommes propulsés hors du temps. Surpris, encore une fois, par la « grande nuit » (Achille Mbembé, 2010).
Nous sommes dans un état de l'extrême urgence. Mais, ça nous l'avons dit à maintes reprises déjà. Donc, ce serait plutôt l'état de l'ultime urgence. Face au temps, nous sommes comme dit le narrateur dans *La Vingt-cinquième Heure* (*Ora 25*, 1949) de l'auteur roumain Constantin Virgil Gheorghiu : il ne s'agit plus de la dernière heure, mais d'une heure après la dernière heure.

C'est par hasard que je suis tombé sur ce livre en errant dans les allées de Habu Ganda, mon marché préféré à Niamey, un jour d'octobre 1989. Je ne me rappelle plus ce qui m'a poussé à l'arracher des mains de la vendeuse qui voulait la dépecer pour y emballer des condiments. Je suis rentré avec le livre et un exemplaire du *Magazine littéraire* de novembre 1988 dédié au poète argentin Jorge Luis Borges. Un vieux livre ratatiné peut sauver une vie, c'est-à-dire guérir l'esprit la durée de son séjour dans un corps.

La Vingt-cinquième Heure projette l'existence absurde d'un jeune roumain qui par un jeu de circonstances va acquérir toute une série d'identités d'opportunité pour lesquelles il paie cher : il devient juif quand le fascisme atteint la Roumanie au début de la Seconde Guerre mondiale, puis un Roumain ou Transylvanien lorsque les déplacements l'amènent en Hongrie et finalement suspect aux yeux des Américains à la fin de la guerre, lorsqu'un ressortissant de l'Europe de l'Est doit prouver son innocence ; c'est à dire, faire sa « lustration » par rapport à un passé nazi. Donc, implicitement, en un laps de temps, la même personne va être soupçonnée d'être l'ennemi sur chaque territoire sur lequel l'errance de la persécution le force à séjourner. À la fin, il n'y a pas de bons ou de mauvais persécuteurs, qu'ils soient à l'est ou à l'ouest. Je trouve là le caractère subversif de ce roman sur la condition humaine, qui en fait notre récit également, lorsque chacun est sommé de déclarer son identité, de la coller à un paysage, à un territoire. Dire, en plus, que l'histoire se fait de circonstances, de coïncidences, d'illusions optiques, d'erreurs de jugement, d'occasions prises et d'opportunités relâchées.

Notre histoire actuelle étale sa part de tous ces bouts de ficelles qui se resserrent et forment une mèche qui gagne en longévité une fois allumée. Nous avons déjà compilé notre

anthologie de regrets, de tous les malentendus qui nous ont amenés, pieds et mains liés, aux mésaventures du moment. Tout cela est bien logique. Il faut le faire, faire face à une réalité effrayante dans sa complexité et sa dangerosité. Il y en a eu de toutes les erreurs imaginables et même des plus étonnantes pour que nous arrivions à ce stade. Nous nous retrouvons ainsi au bord du précipice. La question n'est plus tellement de décrire la profondeur et le diamètre du gouffre qui nous attend. Plutôt de réfléchir le plus rapidement possible, comment échapper à ses profondeurs. Que faire pour ne pas perdre les quelques centimètres qui nous séparent de la chute finale. Et là, comme dans une certaine semaine du 22 au 26 mars 1991, nous n'avons aucune réponse évidente au préalable. Entre le sursaut salvateur et le saut dans le néant, nous n'avons aucune certitude sur la nature du geste à commettre.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faut rester éternellement tétanisé dans l'effroi. D'ailleurs c'est le moment de dire ce qu'il faut, de faire quelque chose, de remuer soit la langue, une idée dans la tête ou pourquoi pas oser un acte de courage verbal ou physique. Oui, le courage – car on ne croule pas sous un excès de courage civique ces derniers temps, comme les événements actuels viennent nous le rappeler. Le discernement, non plus, lorsque des chefs de partis qui se disent responsables se précipitent pour se mettre «à disposition » s'ils sont appelés par les nouveaux maîtres apparents. Il s'agit de plus qu'un déficit d'élégance ; c'est une aphasie agonisante qui finit en croassement pitoyable. « Dérèglement verbal » ? On se dit que peut-être il faut encore une génération, on l'espère assez courte, pour produire les femmes et les hommes qui, dans de telles circonstances, se projetteront au delà du quotidien, qui accepteront le sacrifice et le proposeront à leurs concitoyens, pour les motiver à exceller pour s'affranchir de la pauvreté, de l'illettrisme et de la médiocrité. De la peur, de la vanité (dans le sens d'être vain), de la tentation de la méchanceté dont le stade ultime est d'aider à finir celui qui est tombé ; c'est à dire, la lâcheté. Le dépassement de ce réflexe et de l'habitus qui l'enveloppe reste d'une urgence existentielle pour nous.

Pourtant, depuis plus de deux mois, l'incurie de tous les protagonistes enfonce le pays chaque jour dans une fosse insondable. Depuis le début de cette guerre perfide, chaque jour semble fait pour sauter le dernier garde-fou contre l'inimaginable. La nébuleuse rebelle qui se gargarise de victoire totale imminente a imposé au peuple malien un régime sadique et manichéen, une démonstration de cruauté et de cynisme sans précédent. La situation actuelle ne lui est guère défavorable. Bien au contraire. Mais, à long terme, sa logique n'aboutira que si tout le monde se couche, tire les pieds et retire la langue. Ce serait le grand miracle qui permettrait à un groupuscule, à maints égards, d'occuper les 2/3 du territoire malien qu'il réclame, pour en faire, on ne sait quoi. Pour le moment, l'œuvre s'exécute avec succès et le Nord se vide d'une bonne partie de sa population ; comme s'il faut nettoyer la bande sahélienne au souffre pour la « libérer ». Et dans tout cela, il est évident que le coup de théâtre des soldats mutins prolonge la tragicomédie inédite à laquelle les Maliens sont conviés, malgré eux. *Annus horribilis* du nord au sud. Le pays est maintenant pris dans l'étau de quatre groupes armés, livré au pillage et à une déshérence croissante. Nos concitoyens forcés hors de leurs villes et campagnes, condamnés à l'errance, abandonnés au bord de nombreuses routes qui ne finissent pas dans des vérandas. La clochardisation spontanée happe chaque semaine quelques milliers de personnes jetées sur de pistes et sentiers inconnus. Voilà la moisson amère de ces deux premiers mois aussi riches en atrocités et tragédies diverses que la saison des récoltes de céréales fut exceptionnellement maigre. La faim qui tenaille est devenue une affaire secondaire. Il faut d'abord sauver son souffle, faire ce qu'il faut pour rester en vie.

Dans ce sens, la rébellion partie de Ménaka le 17 janvier et celle de Kati du 21 mars font une jonction funeste pour le Mali. La troisième pathologie dans cette constellation de l'incurie – et peut être, au fond, le mal le plus ancien, le plus enraciné – est le déficit de clairvoyance et de discernement qu'illustrent les prises de position hâtives de certains leaders politiques. Sinon comment se fait-il qu'un certain Oumar Mariko, chantre de la démocratie populaire, qui ne tarit pas sur son dévouement au petit peuple dans ses harangues, soit le premier à accourir au poste de collaborateur de la junte adjudante ? N'est-ce pas pathétique d'entendre le vénérable Younouss Hamèye Dicko s'embrouiller dans une tirade totalement déplacée sur le président de la République qui vient d'être victime d'un coup de force et dont le renversement annule les institutions laborieusement bâties depuis 21 ans ? Ou même le compte rendu de l'intrépide imam Mahmoud Dicko, président du Haut conseil islamique, de l'entretien accordé par les chefs des sous-officiers mutins qui l'ont pris à témoin pour exposer leurs doléances. On est curieux de savoir s'il a défié ses interlocuteurs à abandonner une voie sans issue – celle de l'annulation d'une Constitution qu'ils ne semblent pas avoir eu le temps de lire.

Heureusement que, même en retard, le reste de la classe politique se ressaisit de sa torpeur et commence à dire non à cette aventure anticonstitutionnelle qui est particulièrement curieuse dans la mesure où l'actuel président – oui, il reste le président légitime devant la loi et la communauté internationale tant qu'il ne décide autrement – a longtemps affirmé qu'il organisera les élections dues dans six petites semaines et laissera la place à son successeur. L'intrusion d'une junte qui isole et paralyse la chaîne de décision expose le pays aux attaques des rebelles pour lesquels tout a marché mieux que dans un conte de fées depuis deux mois. Ainsi, les forces armées perdent déjà plus rapidement du terrain que la rébellion occupe souvent sans gaspiller la moindre cartouche. Nous sommes dans la région où sont concentrés les grands édifices inscrits au registre du Patrimoine universel de l'UNESCO et des fonds d'anciens manuscrits d'importance également globale, mais surtout essentielle pour connaître l'histoire et les sciences dans l'Ouest africain du Haut-Moyen-Âge à la période coloniale.

Mais, de deux choses l'une est essentielle : le retour à l'ordre constitutionnel avec la libération des personnalités politiques détenues de façon illégale et arbitraire par un groupe de mutins et le rétablissement des institutions républicaines dont la présidence, le parlement et la justice, aussi bien que les structures administratives qui assurent le fonctionnement du pays. Les déclarations des partis politiques ne suffisent pas pour autant. Il faut que la population soit empêchée de se leurrer comme on l'entend sur les ondes depuis le jeudi. Si elle n'est pas patiente pour les 1-2 mois qui la séparent d'une nouvelle présidence élue, elle devrait se brasser pour une période indéterminée sans aucune représentation légitime au niveau international, sans appui diplomatique ou économique pour relever les multiples défis de survie et de sécurité, sans coopération militaire pour contrer la rébellion séparatiste et ses alliés djihadistes, sans investissement et sans commerce normal. Elle comprendra ce que signifie « quand la misère chasse la pauvreté » (Majid Rahnema, 2003). Donc, il faut bien que tous apprennent à refuser à jouer sur les termes imposés par les chefs de ces guerres d'usure parallèles au nord comme au sud. C'est le moment de refuser la proposition délirante que la situation va se normaliser dans les conditions actuelles avant que la rébellion n'achève son œuvre de dépeçage du pays. Il n'est pas interdit de se leurrer, mais chacun aura ses deux yeux pour pleurer pendant longtemps. Pas plus. Il faut refuser la « reprise », refuser la détention illégale de la direction politique du pays, toute autre servitude volontaire. Il est essentiel de comprendre la force de ce geste et sa capacité réparatrice au-delà de capitale nationale. C'est la seule

consolation d'un peuple blessé, d'avoir acquis ce sixième sens pour détecter les pièges et prolonger sa survie collective.

La brèche supplémentaire ouverte pour la rébellion est regrettable, mais à long terme, quels que soient les déboires actuels, le cadre du conflit changera. Ni la démographie, ni la géographie n'offre un scénario convaincant de longue durée par lequel un groupe parti d'une base ethnique et tribale si étroite va s'imposer sur une telle mosaïque de communautés, sur de telles étendues. Le scénario du pire pour le pays est que le coût matériel et humain serait beaucoup plus élevé et les rapports sociaux dangereusement délabrés. Mais, face à un défi existentiel, sous le stress et dans l'angoisse de survie, l'esprit humain – individuel ou collectif – fonctionne autrement. Plus que jamais, on se rend compte du prix de sous-estimer les risques et périls, d'ajourner les décisions essentielles, de subir les conflits. De telles circonstances, un peuple mûrit aussi. L'épreuve rabote les légèretés et tempère le noyau dur de l'être, en le dotant de sang-froid, de créativité et de capacité d'anticipation.

Pour finir, je fais aujourd'hui et les jours à venir le parti pris de ne pas ajouter une seule once aux charges qu'on met quotidiennement sur le dos du président malien. Je ne le connais pas en personne et j'ai critiqué autant de décisions et de façons de faire que les prochaines chroniques reprendront exactement les rubriques de mes anciens mécontentements (Mohomodou Houssouba, 2002). Mais, aujourd'hui, il s'agit d'un principe fondamental d'éthique publique. Il n'y a aucune justification pour l'usurpation de la fonction de président du Mali après juin 1992. Les auteurs, complices et apologistes d'un tel acte doivent se sentir concernés par le bras long de la justice nationale et internationale. Les auteurs, complices et apologistes de rébellions armées, meurtres et exils forcés de citoyens innocents doivent se sentir également, tôt ou tard, concernés par la justice. Les grands espaces dont ils bénéficient aujourd'hui ont vocation à se réduire en peau de chagrin. Dans ce sens, chacun d'entre nous doit se sentir concerné dans ses propos et ses actes.

Pour le reste, je reprends une phrase de Mohamed Bazoum, ministre nigérien des Affaires étrangères de passage à Bamako en début février : « Le Mali s'en sortira. » Ce n'est pas un vœu pieux à mon avis. Nous sommes un vieux pays avec ses défauts, dont l'habitude de somnoler à un moment inopportun. Mais, j'ai comme l'impression que nous allons veiller pour un moment dorénavant. Nous en souffrirons dans la chair et l'âme, mais il y a de bonnes chances que nous en sortirons plus vigilants, rigoureux, cohérents et confiants en nous et face au monde.

Références

Achille Mbembé, *Sortir de la grande nuit.* La Découverte, 2010.

Majid Rahnema, *Quand la misère chasse la pauvreté*, Actes Sud, 2003.

Mohomodou Houssouba, « Parce que le temps nous est compté », *Lettre du Mali*, 22 septembre 2002.

Annexe

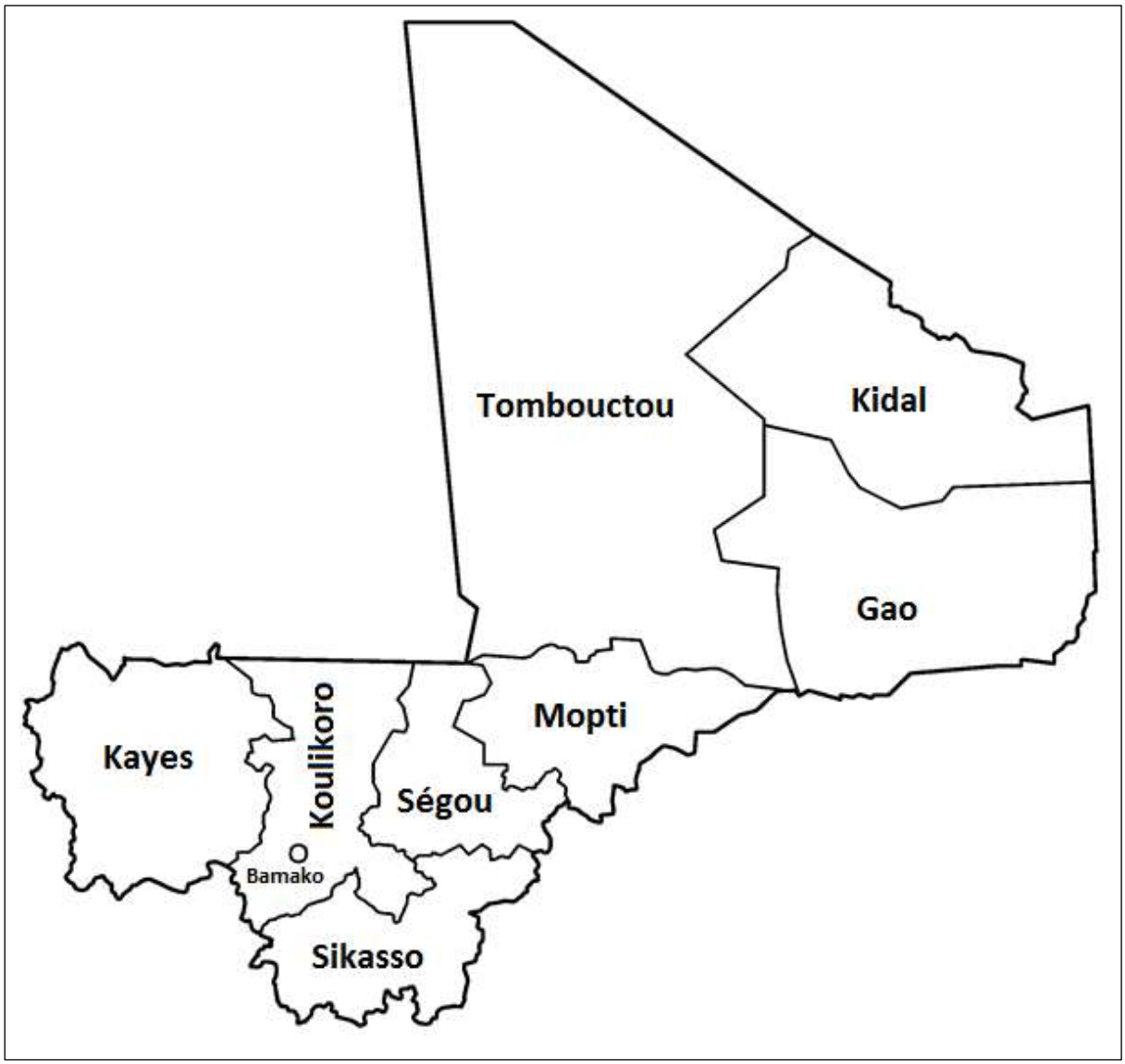

Carte de la république du Mali avec les huit régions administratives